

La périurbanisation au sein du SCoT de la région rémoise

Rapport d'étude

Janvier 2013

Ce rapport a été réalisé en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de la Région Urbaine de Reims (SIEPRUR) et l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de prospective de la Région de Reims (AUDRR).

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Édouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédaction en chef : David Bates
Secrétaire de fabrication : Mireille Chasseigne
Réalisation : Jean-Pierre Bini, Audrey Déjoie-Larnaudie, Hervé Loiseau
© INSEE-2013

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
 PARTIE 1 : POPULATION ET PÉRIURBANISATION	5
Le territoire	5
La population	8
Les ménages	16
Les logements	19
 PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE	29
La mixité sociale	29
L'accès aux équipements	42
Tableaux et cartes complémentaires	44
 PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT	59
Les flux domicile-travail	59
Les distances et temps de trajet	68
Les modes de déplacements	72
L'équipement en automobile des ménages	76
Les émissions de CO ₂ liées aux déplacements	81
Tableaux et cartes complémentaires	88
 MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITION	95

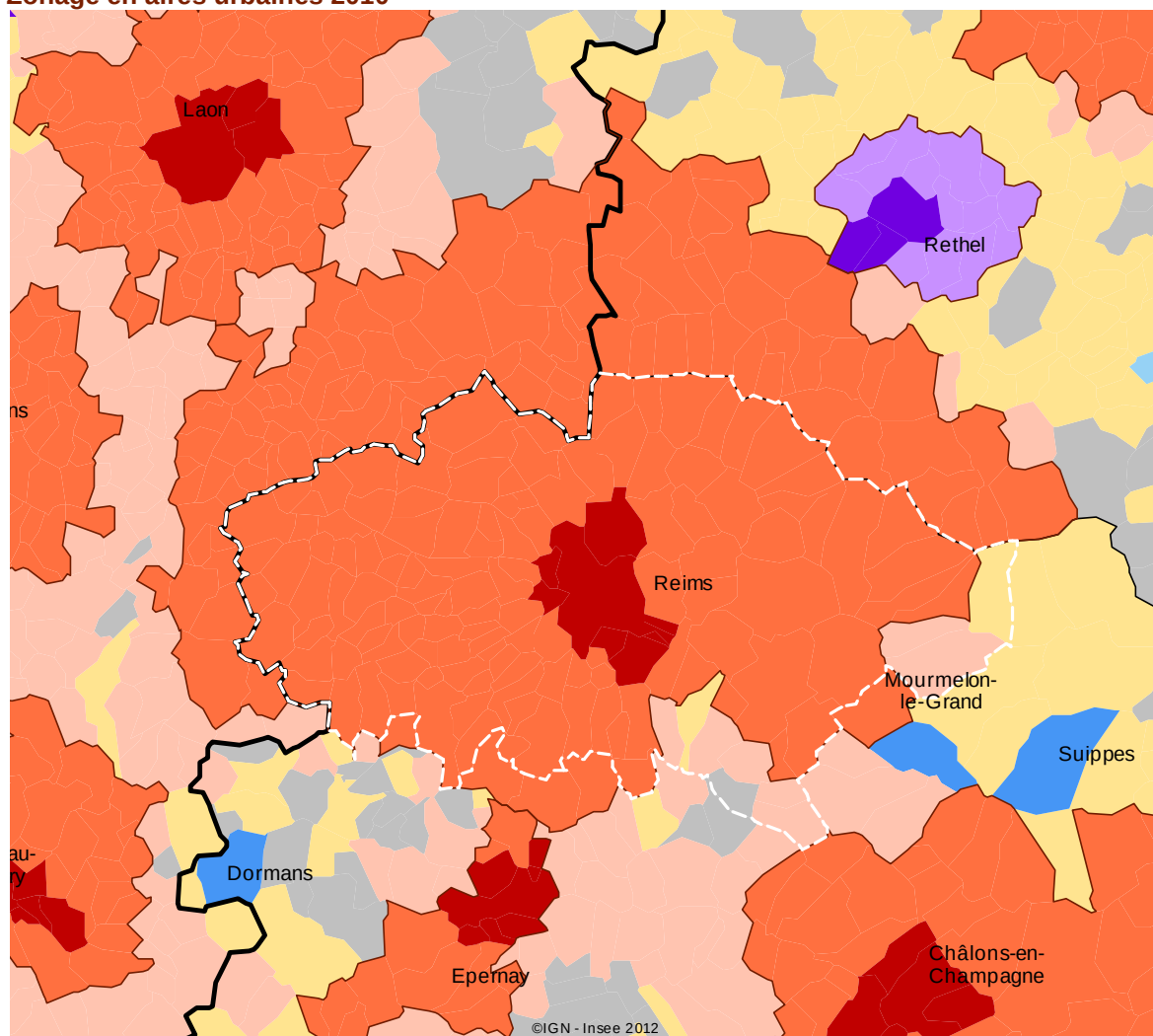
Un territoire totalement sous influence urbaine

Le SCoT de la région rémoise s'étend sur 140 communes et 1 405 km². Il s'organise autour du grand pôle urbain de Reims, composé de 7 communes : Bétheny, Cormontreuil, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Léonard, Taissy et Tinquieux. Ce pôle rayonne sur une grande partie du territoire : 123 communes du SCoT sont sous son influence directe et forment sa couronne périurbaine.

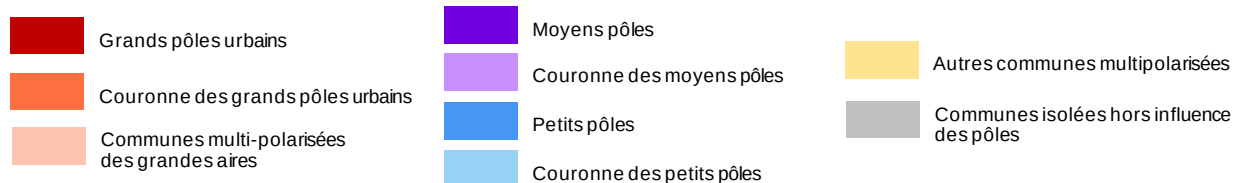
Neuf autres communes du SCoT sont des communes multipolarisées, c'est-à-dire sous influence du pôle urbain rémois et d'un autre pôle proche du SCoT : Épernay, Châlons-en-Champagne, Suippes et Mourmelon-le-Grand.

Enfin une commune est isolée, hors de toute influence urbaine. Il s'agit de la commune de Trépail, au sud du SCoT.

Zonage en aires urbaines 2010



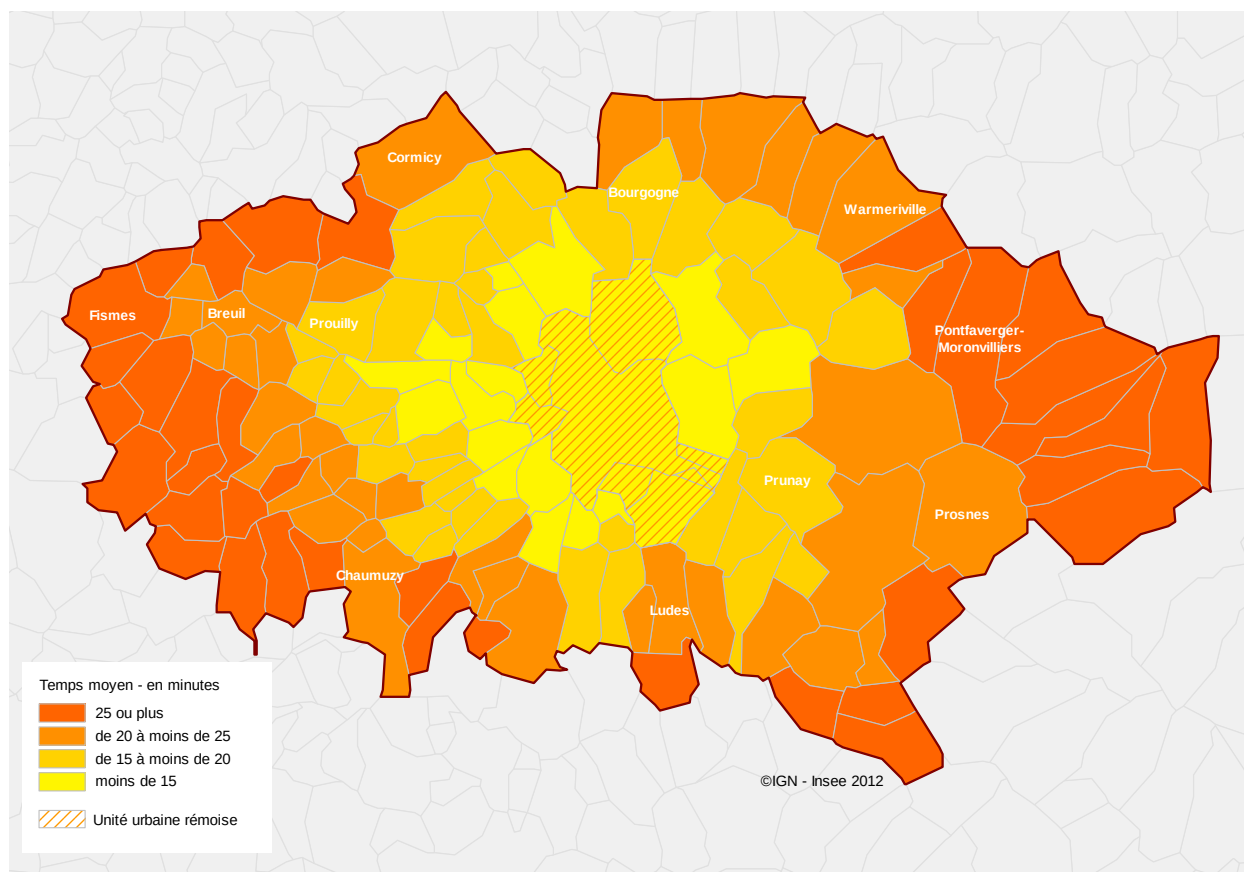
Source : Insee, recensement de la population 2008



Pour rendre compte des disparités et des dynamiques internes, le SCoT a été découpé en sous-territoires. Afin d'observer les différentes phases de périurbanisation, les communes sont réparties en fonction de leur éloignement à Reims (en temps d'accès en voiture).

Les communes situées à moins de 15 minutes, hors communes de l'unité urbaine, constituent la 1^{ère} couronne périurbaine. Les communes situées de 15 minutes à moins de 20 minutes forment la 2^e couronne ; la 3^e couronne est constituée de celles localisées de 20 à moins de 25 minutes et enfin les communes situées à 25 minutes ou plus composent la 4^e et dernière couronne périurbaine. Au sein du pôle urbain, afin de distinguer Reims des autres communes, ces dernières seront désignées sous le vocable de « couronne urbaine ».

Répartition des communes du SCoT selon leur temps d'accès à Reims - en minutes



Source : Insee – Services de navigation

Caractéristiques démographiques des territoires internes au SCoT

	Population		Communes	
	nombre	%	nombre	%
unité urbaine rémoise	210 251	73,0	7	5,0
Reims	181 468	63,0	1	0,7
Autres communes	28 783	10,0	6	4,3
moins de 15mn	18 013	6,3	17	12,1
de 15 à moins de 20mn	22 415	7,8	41	29,3
de 20 à moins de 25mn	21 139	7,3	38	27,1
25mn ou plus	16 270	5,6	37	26,4
SCoT rémois	288 088	100,0	140	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

LA POPULATION

Une population majoritairement urbaine pour des communes essentiellement rurales

En 2008, le SCoT abrite 288 088 habitants, soit plus de la moitié de la population du département de la Marne. L'agglomération rémoise, composée de 7 communes, concentre trois-quarts des habitants. La ville de Reims regroupe à elle seule 63,0 % de la population.

Dans les 5 autres unités urbaines présentes sur le territoire du SCoT - Bazancourt, Fismes, Muizon, Warmeriville et Witry-lès-Reims - résident 18 750 habitants.

Ainsi, 8 habitants sur 10 (79,5 %) vivent dans une commune urbaine.

Mais paradoxalement, parmi les 140 communes qui composent le SCoT, seulement 5 ont une population supérieure à 5 000 habitants - Reims, Tinquieux, Cormontreuil, Bétheny et Fismes. À l'inverse, à l'image des communes de Champagne-Ardenne, une commune sur quatre a moins de 200 habitants et 6 sur 10 moins de 500 habitants.

Répartition de la population et des communes selon la taille

	Communes		Population	
	nombre	%	nombre	%
Moins de 200 habitants	37	26,4	5 151	1,8
de 200 à moins de 500 habitants	48	34,3	15 725	5,5
de 500 à moins de 1000 habitants	26	18,6	16 826	5,8
de 1000 à moins de 5000 habitants	24	17,1	40 520	14,1
de 5000 à moins de 10000 habitants	3	2,1	17 990	6,2
10000 habitants ou plus	2	1,4	191 876	66,6
Ensemble	140	100,0	288 088	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008

Une densité de population supérieure à celle du département

La densité du SCoT rémois s'élève à 205 hab/km², alors que la Marne, comme le reste de la région Champagne-Ardenne, est peu dense (69 hab/km²), comparée à la France métropolitaine (113 hab/km²). Cependant, cette densité de population varie fortement selon les territoires internes du SCoT, présentant ainsi des situations très contrastées. Elle est particulièrement élevée dans l'agglomération rémoise, avec un maximum pour la ville de Reims (3 861 hab/km²) et faiblit avec l'éloignement à la ville-centre.

La densité reste forte dans les communes de la 1^{ère} couronne (134 hab/km²), puis elle diminue rapidement et s'avère très faible pour les communes de la 4^{ème} couronne (37 hab/km²). Dans cette couronne, Fismes fait figure d'exception avec une densité de 318 hab/km², la 2^{ème} commune la plus dense étant Béthenyville avec 60 hab/km². Dans la 3^{ème} couronne, Bazancourt et Chigny-les-Roses ont des densités bien supérieures à la moyenne de leur couronne d'appartenance : respectivement 169 et 117 contre 50 hab/km². Plus proche de Reims, dans la 2^{ème} couronne, Jonchery-sur-Vesle (615 hab/km²), Sillery (173) et Pouillon (163) se démarquent aussi de la densité moyenne 70 hab/km².

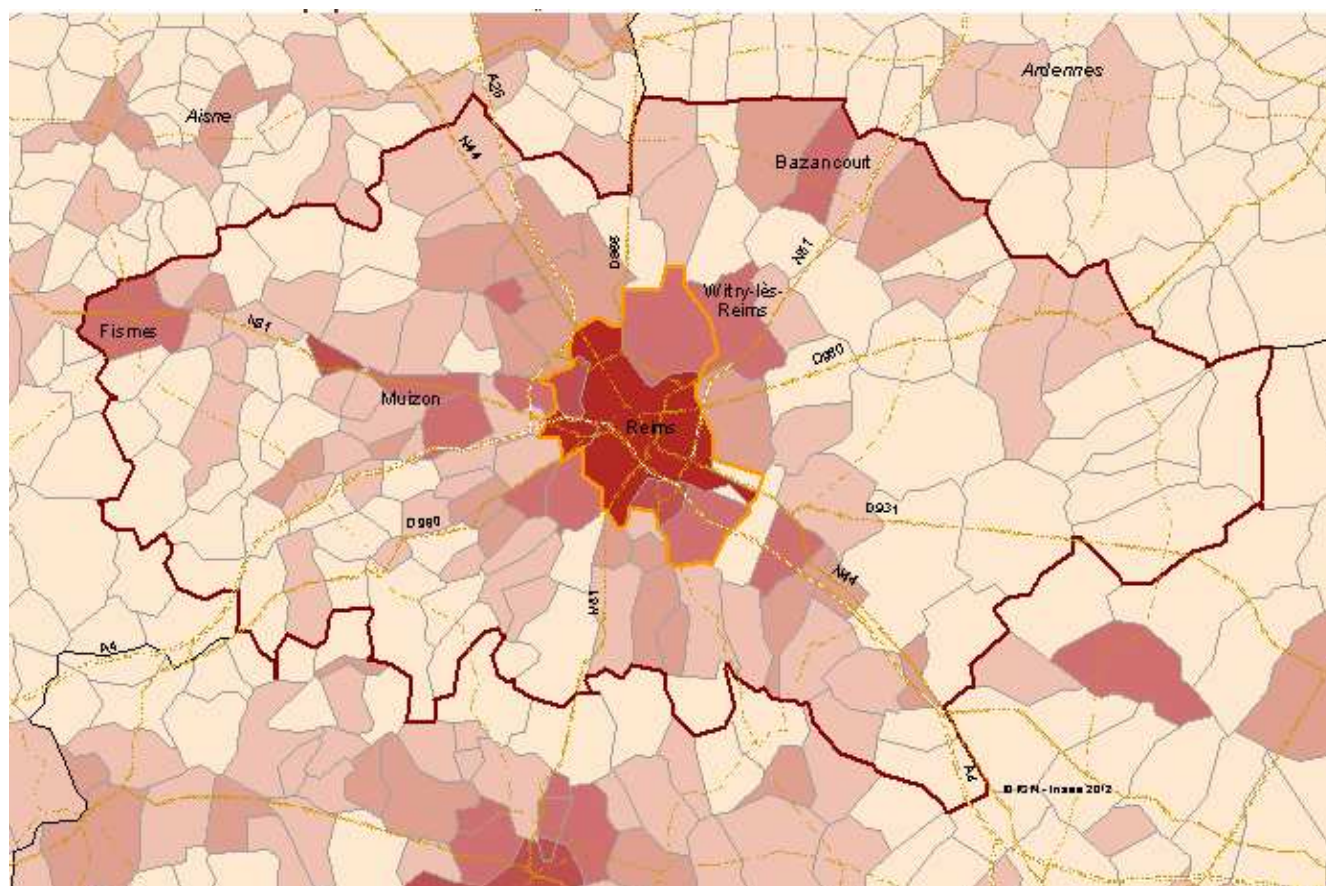
La densité dans les territoires du SCoT

	Population		Communes		Superficie		Densité hab/km ²
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
unité urbaine rémoise	210 251	73,0	7	5,0	94	6,7	2 237
Reims	181 468	63,0	1	0,7	47	3,3	3 861
Autres communes	28 783	10,0	6	4,3	47	3,3	612
moins de 15mn	18 013	6,3	17	12,1	134	9,5	134
de 15 à moins de 20mn	22 415	7,8	41	29,3	318	22,6	70
de 20 à moins de 25mn	21 139	7,3	38	27,1	425	30,2	50
25mn ou plus	16 270	5,6	37	26,4	435	30,9	37
SCoT rémois	288 088	100,0	140	100,0	1 406	100,0	205

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

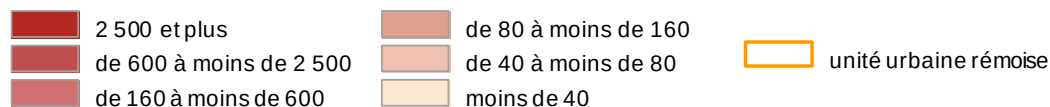
Source : Insee, recensement de la population 2008

Densité communale de population en 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008

En habitants/km²



Après des années de forte expansion, la population du SCoT stagne entre 1999 et 2008

La population du SCoT de Reims, en augmentation depuis 1962, se stabilise sur la dernière période. Même s'il ne s'agit que d'une très légère inflexion (- 200 habitants entre 1999 et 2008), cette situation est inédite et s'inscrit dans une tendance régionale de baisse démographique, en particulier dans les pôles urbains.

Évolution de la population du SCoT entre 1962 et 2008

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
SCoT rémois	192 812	219 795	252 396	264 342	278 011	288 293	288 088
Marne	442 043	485 226	530 399	543 627	558 217	565 153	566 010
Champagne-Ardenne	1 205 836	1 279 271	1 336 832	1 345 935	1 347 848	1 342 202	1 338 004
France de province	37 955 378	40 463 222	42 713 019	44 261 812	45 954 601	47 569 552	50 475 606

Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1990, dénombremments - recensements de la population 1999 et 2008, exploitations principales

Entre 1999 et 2008, le pôle urbain rémois - et plus précisément la ville de Reims - perd plus de 5 000 habitants, tandis que la croissance démographique reste dynamique dans les autres territoires du SCoT. Sur cette dernière période intercensitaire, le taux de variation annuel moyen dans les couronnes s'est établi entre 0,5 % pour la 2^e couronne à 0,9 % pour les couronnes 1 et 4.

Évolution de la population selon les territoires du SCoT entre 1962 et 2008

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
unité urbaine rémoise	144 209	168 537	198 999	201 443	208 755	215 556	210 251
Reims	134 856	154 534	178 381	177 234	180 620	187 181	181 468
Autres communes	9 353	14 003	20 618	24 209	28 135	28 375	28 783
moins 15mn	7 285	8 466	9 428	14 934	15 989	16 655	18 013
de 15 à moins de 20mn	14 298	15 033	16 115	18 171	20 148	21 429	22 415
de 20 à moins de 25mn	14 806	15 369	15 358	16 668	18 705	19 703	21 139
25mn ou plus	12 214	12 390	12 496	13 126	14 414	14 950	16 270
SCoT rémois	192 812	219 795	252 396	264 342	278 011	288 293	288 088

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1990, dénombremens - recensements de la population 1999 et 2008, exploitations principales

La périurbanisation toujours à l'œuvre dans le SCoT de la région rémoise

Entre 1962 et 1968, la croissance démographique de l'unité urbaine rémoise est soutenue par le dynamisme des communes de l'agglomération, dont notamment Tinquieux (+ 13,5 %) et Saint-Léonard (+ 7,0 %), conséquence d'un fort excédent migratoire combiné à un excédent naturel élevé.

L'essor démographique des communes de la 1^{ère} couronne est porté par la croissance des communes de Courcelles-Sapicourt (+ 7,8 %), Bezannes, Muizon (+ 6,6 %) ou Gueux (+ 5,3 %).

Cette situation contraste avec celle des couronnes les plus éloignées, marquée par un déficit migratoire compensé par le solde naturel.

Entre 1968 et 1975, le dynamisme démographique reste fort, mais il marque légèrement le pas dans les communes de l'unité urbaine et de la 1^{ère} couronne. Au sein de l'agglomération rémoise, l'essor de Tinquieux s'est nettement ralenti (+ 2,2 %), tandis que les communes de Taissy (+ 17,1 %), Cormontreuil (+ 12,3 %) et Bétheny (+ 7,8 %) se développent. Dans la 1^{ère} couronne, quelques communes continuent leur extension à l'image de Muizon (+ 11,5 %).

La croissance s'étend désormais à la 2^e couronne, avec des communes telles que Bourgogne, Jonchery-sur-Vesle (+ 3,1 %) et Brimont (+ 1,8 %). Dans les communes les plus éloignées, les départs sont toujours plus nombreux que les arrivées.

La fin des années 70 et le début des années 80 marquent un tournant dans l'histoire du SCoT de la région rémoise. La commune de Reims connaît un déficit migratoire. Selon les périodes intercensitaires, ce déficit migratoire est compensé par l'excédent naturel qui reste élevé. C'est le début de la périurbanisation. Celle-ci se fait dans un premier temps au profit principalement des communes proches de l'agglomération (moins de 15 minutes), où le taux de variation s'élève à 6,8 % par an. Elle se fait également au profit des petites communes plus éloignées comparativement aux périodes précédentes : Serzy-et-Prin (+ 4,2 %), Vandeuil (+ 3,8 %) à l'ouest du SCoT, Loivre au nord (+ 3,6 %). La commune de Witry-les-Reims, voisine de l'agglomération rémoise accroît sa population à un rythme de 14,8 % par an entre 1975 et 1982.

Entre 1962 et 1982, certaines communes se sont beaucoup développées. À Muizon, la population a été multipliée par 7 en 20 ans, passant ainsi de 327 habitants en 1962 à 2 240 en 1982. Dans l'agglomération, la population de Cormontreuil et de Taissy a été multipliée par 4,5 en 20 ans.

Contribution des soldes naturel et migratoire dans l'évolution de la population selon le territoire du SCoT entre 1962 et 1982

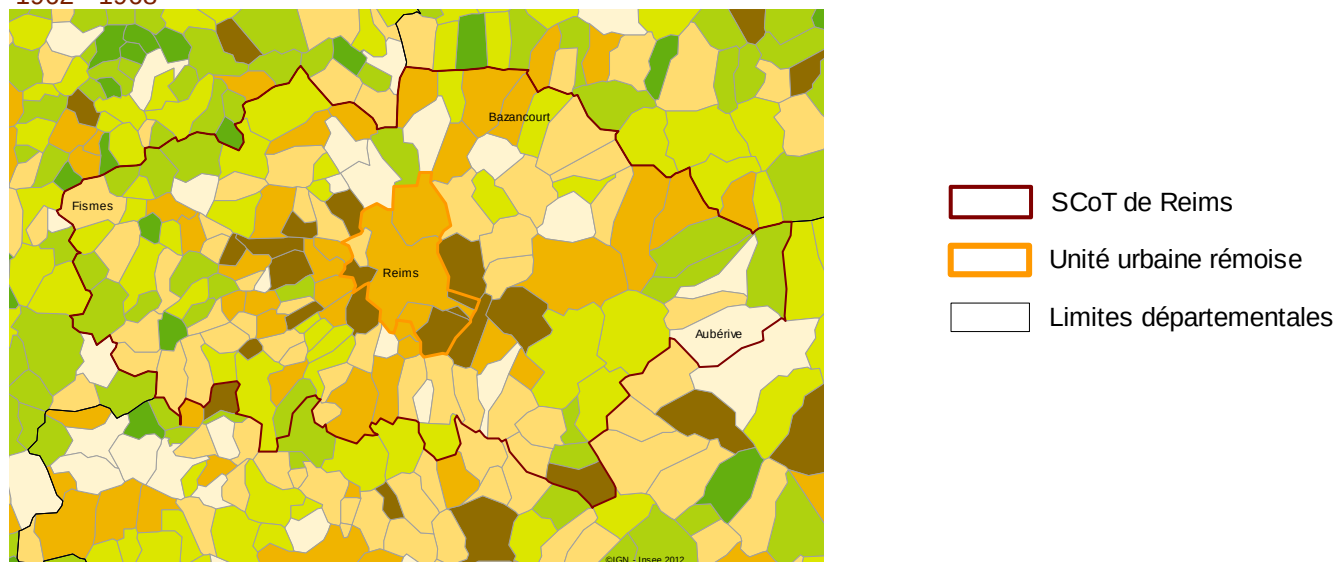
en %

	1962-1968			1968-1975			1975-1982		
	Taux de variation	due au solde naturel	due au solde migratoire	Taux de variation	due au solde naturel	due au solde migratoire	Taux de variation	due au solde naturel	due au solde migratoire
unité urbaine rémoise	2,6	1,0	1,6	2,4	1,2	1,2	0,2	1,0	-0,8
Reims	2,3	1,0	1,3	2,1	1,3	0,8	-0,1	1,1	-1,2
Autres communes	7,0	1,4	5,6	5,7	0,9	4,8	2,3	0,7	1,6
moins 15mn	2,5	0,9	1,6	1,5	0,7	0,8	6,8	0,9	5,9
de 15 à moins de 20mn	0,8	0,8	0,0	1,0	0,5	0,5	1,7	0,3	1,4
de 20 à moins de 25mn	0,6	0,7	-0,1	0,0	0,0	0,0	1,2	0,4	0,8
25mn ou plus	0,2	0,5	-0,3	0,1	0,4	-0,3	0,7	0,1	0,6
SCoT rémois	2,2	0,9	1,3	2	1,1	0,9	0,7	0,9	-0,2

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1990, dénombremments - recensements de la population 1999 et 2008, exploitations principales

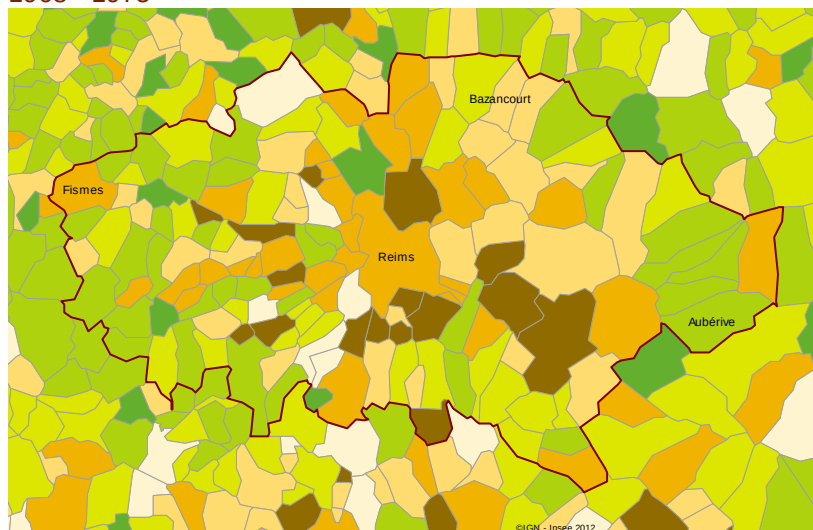
Taux d'évolution annuel moyen dans les communes du SCoT 1962 - 1968



1968 - 1975

en % par an

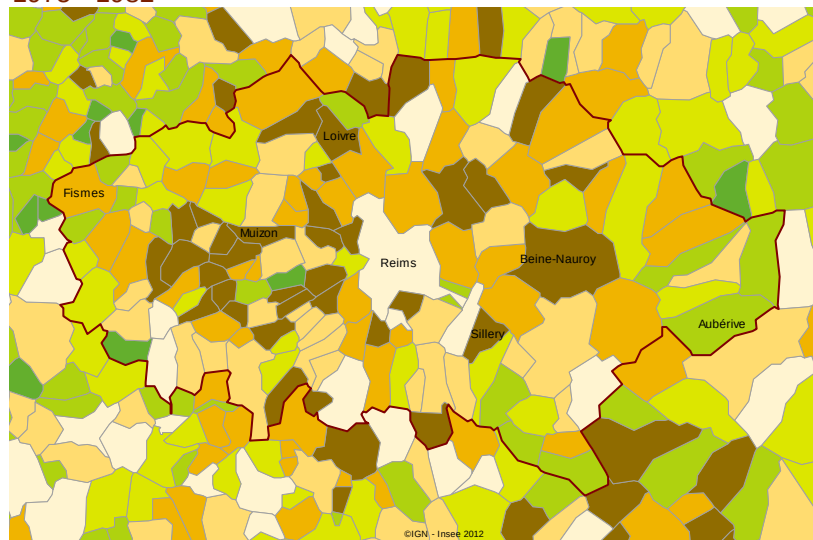
- 3 ou plus
- de 1,3 à moins de 3
- de 0,2 à moins de 1,3
- de - 0,2 à moins de 0,2
- de - 1,2 à moins de - 0,2
- de - 3,5 à moins de - 1,2
- moins de - 3,5



Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 2008

Taux d'évolution annuel moyen dans les communes du SCoT

1975 - 1982



- SCoT de Reims
 Unité urbaine rémoise
 Limites départementales

en % par an

- 3 ou plus
 de 1,3 à moins de 3
 de 0,2 à moins de 1,3
 de - 0,2 à moins de 0,2
 de - 1,2 à moins de - 0,2
 de - 3,5 à moins de - 1,2
 moins de - 3,5

Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 2008

Dans les années 80, la périurbanisation gagne davantage les communes des couronnes plus éloignées, où le solde apparent s'est renforcé alors que, dans les couronnes proches, celui-ci s'est contracté. Il s'agit de petites communes, à l'instar de Sept-Saulx, Les Petites-Loges et Billy-le-Grand au sud-est du SCoT et de Crugny, Lhéry, Poilly et Ville-en-Tardenois au sud-ouest.

Les années 90 correspondent à un essoufflement de la périurbanisation dans tous les territoires. Le solde apparent de la ville-centre reste négatif mais il est moins marqué que sur la période précédente. En revanche, il devient négatif pour les autres communes de l'unité urbaine et nul pour les communes de la 1^{ère} couronne.

Entre 1999 et 2008, la périurbanisation est de nouveau plus soutenue. La commune de Reims perd des habitants en raison d'un solde migratoire déficitaire. Les départs se font vers la 1^{ère} couronne, qui renoue avec la croissance démographique, grâce à des communes telles que Champigny (+ 3,3 %) ou Gueux, (+ 2,4 %), ainsi que vers la couronne la plus éloignée. Ainsi, les communes bénéficiant d'un fort accroissement de population sur cette période sont principalement situées en bordure du SCoT (Cormicy, Baslieux-les-Fismes, Vaudemanges) voire juste au-delà de celle-ci (Orainville, Bertricourt, Pontavert, communes de l'Aisne). Les couronnes intermédiaires bénéficient également de l'arrivée de nouveaux habitants mais le solde apparent est moindre.

Contribution des soldes naturel et apparent dans l'évolution de la population selon le territoire du SCoT entre 1982 et 2008

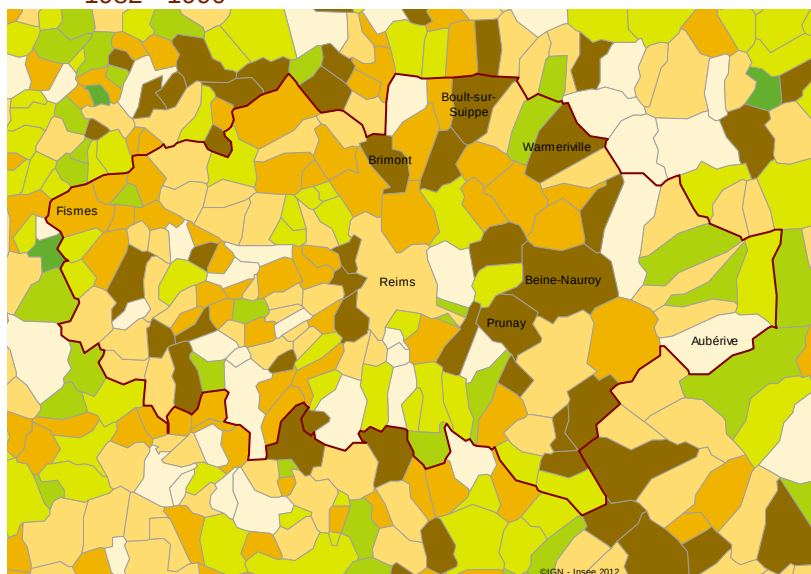
en %

	1982-1990			1990-1999			1999-2008		
	Taux de variation	due au solde naturel	due au solde migratoire	Taux de variation	due au solde naturel	due au solde migratoire	Taux de variation	due au solde naturel	due au solde migratoire
unité urbaine rémoise	0,5	0,9	-0,4	0,4	0,7	-0,3	-0,3	0,6	-0,9
Reims	0,2	0,8	-0,6	0,4	0,8	-0,4	-0,3	0,5	-0,8
Autres communes	1,9	0,6	1,3	0,1	0,4	-0,3	0,2	0,3	-0,1
moins 15mn	0,9	0,7	0,2	0,5	0,5	0,0	0,9	0,5	0,4
de 15 à moins de 20mn	1,3	0,4	0,9	0,7	0,3	0,4	0,5	0,3	0,2
de 20 à moins de 25mn	1,5	0,4	1,1	0,6	0,5	0,1	0,8	0,6	0,2
25mn ou plus	1,2	0,4	0,8	0,4	0,2	0,2	0,9	0,3	0,6
SCoT rémois	0,6	0,8	-0,2	0,4	0,6	-0,2	0,0	0,5	-0,5

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1990, dénombremens - recensements de la population 1999 et 2008, exploitations principales

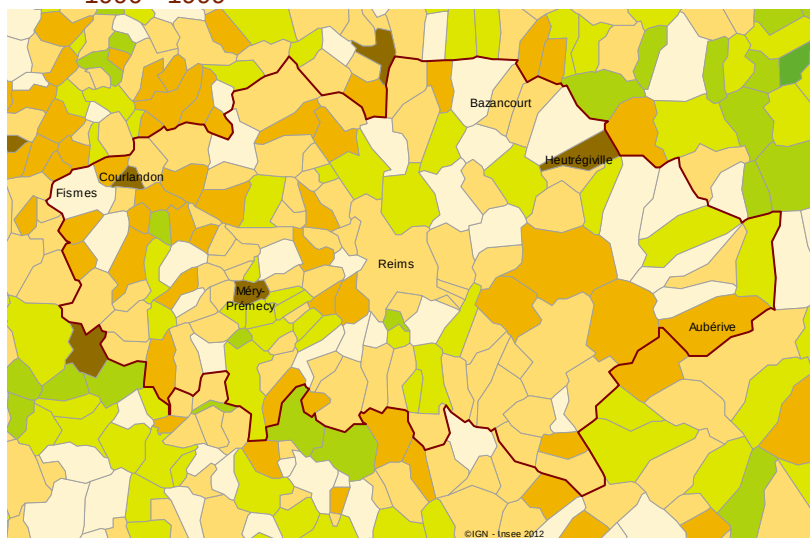
Taux d'évolution annuel moyen dans les communes du SCoT
1982 - 1990



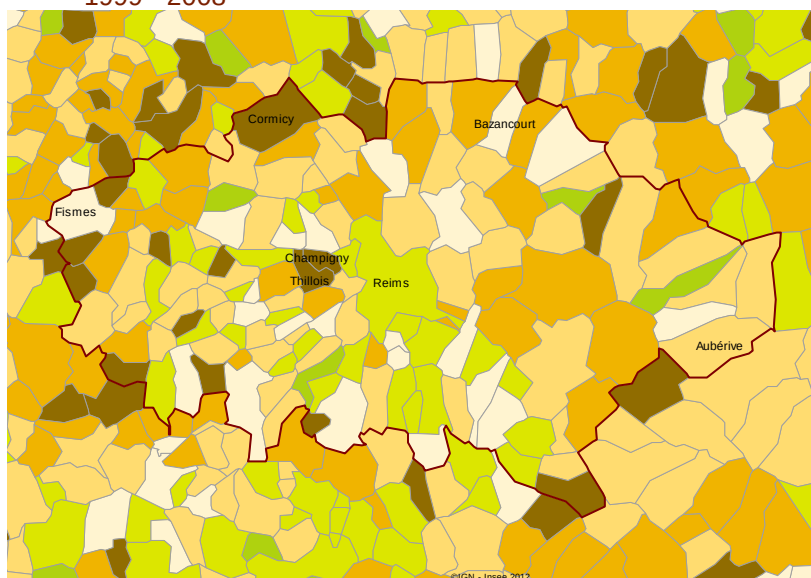
1990 - 1999

en % par an

- 3 ou plus
- de 1,3 à moins de 3
- de 0,2 à moins de 1,3
- de - 0,2 à moins de 0,2
- de - 1,2 à moins de - 0,2
- de - 3,5 à moins de - 1,2
- moins de - 3,5



1999 - 2008



- SCoT de Reims
- Unité urbaine rémoise
- Limites départementales

Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 2008

Sur l'ensemble de la période 1962-2008, la ville de Reims est le seul territoire du SCoT à connaître un déficit migratoire largement compensé par le fort excédent naturel. Ainsi, tous les territoires du SCoT gagnent de la population entre 1962 et 2008. Le nombre d'habitants s'accroît davantage dans les communes proches de Reims, le taux de variation annuel moyen s'affaiblit avec l'éloignement à Reims.

Taux d'évolution annuel moyen dans les territoires du SCoT de Reims entre 1962 et 2008 en %

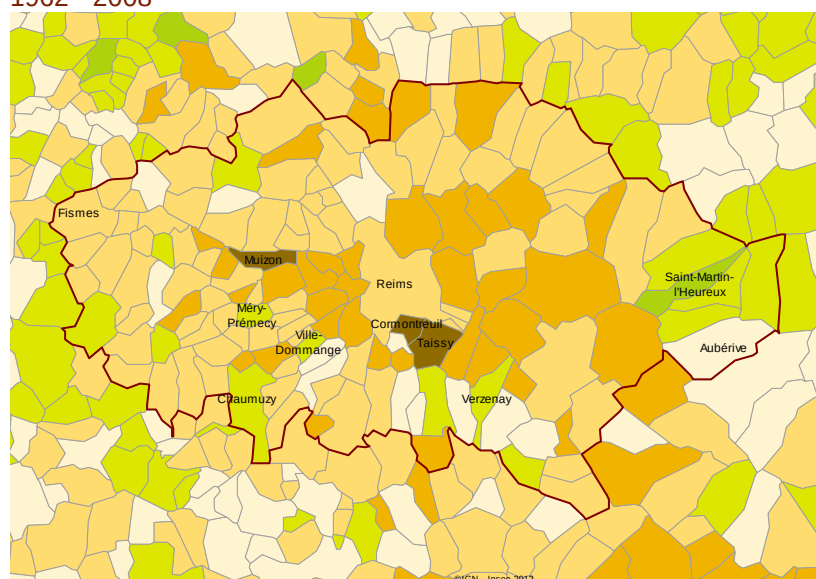
	Taux de variation	due au solde naturel	due au solde migratoire
unité urbaine	0,8	1,0	-0,2
Reims	0,6	0,9	-0,3
Autres communes	2,5	0,8	1,7
moins de 15mn	2,0	0,7	1,3
de 15 à moins de 20mn	1,0	0,4	0,6
de 20 à moins de 25mn	0,8	0,5	0,3
25mn ou plus	0,6	0,3	0,3

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 2008

Au sein des différentes couronnes, 21 communes ont perdu de la population entre 1962 et 2008 dont 15 à un rythme supérieur à - 0,2 % par an. Ce sont surtout des petites communes (Chaumouzy, Villedommange). Seulement deux ont plus de 1 000 habitants (Verzenay, - 0,5 % par an et Rilly-la-Montagne, - 0,1 % par an). Toutes les communes de la 1^{ère} couronne ont gagné de la population. Muizon est la commune qui s'accroît le plus sur la période (+ 4,3 % par an). Avec 2 250 habitants en 2008, cette commune gagne 1 960 habitants depuis 1962.

Taux d'évolution annuel moyen dans les communes du SCoT 1962 - 2008



- SCoT de Reims
- Unité urbaine rémoise
- Limites départementales

en % par an

- 3 ou plus
- de 1,3 à moins de 3
- de 0,2 à moins de 1,3
- de - 0,2 à moins de 0,2
- de - 1,2 à moins de - 0,2
- de - 3,5 à moins de - 1,2
- moins de - 3,5

Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 2008

Densification des territoires du SCoT

Depuis 1962, la 1^{ère} couronne a gagné 80 hab/km², un gain supérieur à l'ensemble du SCoT et à celui des communes de la 2^e et a fortiori de la 3^e couronne (respectivement, + 25 hab/km² et + 15 hab/km²). Dans les communes de l'unité urbaine (hors Reims), la densité ne cesse de progresser entre 1962 et 2008, passant de 199 hab/km² à 612 hab/km². Dans la ville-centre, la densité passe de 2 869 hab/km² en 1962 à 3 861 hab/km² en 2008. Reims a connu 2 périodes de dé-densification : elle est plus marquée entre 1999 et 2008 (- 122 hab/km²) que sur la période 1975 et 1982 (- 24 hab/km²).

Évolution de la densité selon les territoires du SCoT
en habitants par km²

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
unité urbaine rémoise	1 534	1 793	2 117	2 143	2 221	2 293	2 237
<i>Reims</i>	2 869	3 288	3 795	3 771	3 843	3 983	3 861
<i>Autres communes</i>	199	298	439	515	599	604	612
moins 15mn	54	63	70	111	119	124	134
de 15 à moins de 20mn	45	47	51	57	63	67	70
de 20 à moins de 25mn	35	36	36	39	44	46	50
25mn ou plus	28	28	29	30	33	34	37
SCoT rémois	137	156	180	188	198	205	205

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 2008

Cette densification des territoires a entraîné un recul du seuil théorique des 80 hab/km², souvent utilisé par convention pour délimiter le rural et l'urbain. Il fallait ainsi parcourir 6 km autour de Reims en 1962 pour atteindre ce seuil théorique contre 9 km aujourd'hui. Cette progression est comparable à celle d'Amiens (de 7 km en 1962 à 9 km en 2008) mais inférieure à ce qu'ont connu des communes de taille comparable à Reims, comme Dijon, le Mans ou Rennes, où il est passé respectivement de 6 km à 11,5 km, de 5 km à 10 km et de 6,5 km à 14 km.

LES MÉNAGES

En 2008, le SCoT de la région rémoise compte 129 300 ménages, soit 52,4 % des ménages marnais (pour 50,9 % de la population du département).

L'unité urbaine de Reims regroupe 77,2 % des ménages et 73,0 % de la population. À l'inverse, dans les couronnes, la part des ménages est inférieure à celle de la population. Cela signifie que les ménages y sont plus grands que dans l'agglomération.

En effet, le nombre de personnes par ménage s'élève à 2,04 dans l'agglomération rémoise, soit un nombre inférieur à la moyenne du SCoT, lui-même déjà plus faible que le nombre moyen dans la Marne 2,24 en 2008, 2,27 en France de province.

Répartition des ménages selon les territoires en 2008

	Ménages		Population		Nombre de personnes par ménage
	nombre	%	nombre	%	
unité urbaine rémoise	99 873	77,2	210 251	73,0	2,04
<i>Reims</i>	88 153	68,2	181 468	63,0	1,99
<i>Autres communes</i>	11 720	9,1	28 783	10,0	2,44
moins 15mn	6 709	5,2	18 013	6,3	2,62
de 15 à moins de 20mn	8 419	6,5	22 415	7,8	2,62
de 20 à moins de 25mn	8 033	6,2	21 139	7,3	2,63
25mn ou plus	6 256	4,8	16 270	5,6	2,55
SCoT rémois	129 290	100,0	288 088	100,0	2,17

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{er} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2008

Toujours plus de ménages

Si l'évolution de la population du SCoT s'est ralentie ces dernières années (- 0,01 % par an entre 1999 et 2008), le nombre de ménages continue de croître (+ 0,9 % par an).

Depuis 1968, l'évolution annuelle moyenne des ménages dans le SCoT rémois est de 1,6 %, soit 61 550 ménages supplémentaires. Sur la même période, la population progresse en moyenne de 0,7 % par an. Parmi les 61 550 ménages supplémentaires, 77,0 % se sont installés dans l'agglomération rémoise.

Évolution du nombre de ménages dans les territoires internes au SCoT

	1968	1975	1982	1990	1999	2008
unité urbaine rémoise	52 452	67 450	74 766	82 711	93 723	99 873
<i>Reims</i>	48 593	61 554	67 266	73 280	83 262	88 153
<i>Autres communes</i>	3 859	5 896	7 500	9 431	10 461	11 720
moins 15mn	2 222	2 730	4 404	5 178	5 738	6 709
de 15 à moins de 20mn	4 584	5 002	5 949	6 721	7 562	8 419
de 20 à moins de 25mn	4 724	4 978	5 656	6 349	7 054	8 033
25mn ou plus	3 756	3 935	4 396	4 888	5 411	6 256
SCoT rémois	67 738	84 095	95 171	105 847	119 488	129 290

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{er} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2008

Sur la dernière période, la croissance du nombre de ménages reste dynamique, comparée à l'évolution de la population. Néanmoins, cette croissance est moins marquée entre 1999-2008 (+ 0,9% par an) que celles des décennies précédentes (+ 3,1 % par an entre 1968 et 1975 et + 1,4 % dans les années 90).

Cette tendance n'est pas identique dans les territoires du SCoT. L'évolution du nombre de ménages a tendance à se contracter dans l'agglomération rémoise ou dans les communes de la 1^{ère} couronne. En revanche, elle reste dynamique dans les autres couronnes et en particulier dans la 4^e couronne (communes situées à plus de 25 minutes). À l'exception de l'agglomération rémoise, tous les territoires du SCoT ont retrouvé, entre 2000 et 2008, un rythme de croissance proche de celui des années 80, après une période de contraction dans les années 90.

Taux de variation annuel moyen du nombre de ménages dans les territoires du SCoT en %

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008
unité urbaine rémoise	3,7	1,5	1,3	1,4	0,8
Reims	3,4	1,3	1,1	1,4	0,7
Autres communes	6,2	3,5	2,9	1,2	1,4
moins 15mn	3,0	7,1	2,0	1,1	2,0
de 15 à moins de 20mn	1,3	2,5	1,5	1,3	1,4
de 20 à moins de 25mn	0,8	1,8	1,5	1,2	1,6
25mn ou plus	0,7	1,6	1,3	1,1	1,8
SCoT rémois	3,1	1,8	1,3	1,4	1,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2008

Ces évolutions contrastées selon les territoires et la période ont pour conséquence une modification de la répartition des ménages au sein du SCoT. La ville de Reims, qui concentrait 73,2 % des ménages en 1975 n'en regroupe que 68,2 % en 2008, soit 5 points de moins. La part des ménages dans la 1^{ère} couronne progresse tout au long de la période étudiée.

En revanche, entre 1968 et 2008, bien que le nombre de ménages augmente significativement dans les trois autres couronnes, (+ 9 640), leur part diminue sur cette période. Toutefois, entre 1999 et 2008, cette tendance s'inverse.

Répartition des ménages selon les territoires depuis 1968 en %

zone	1968	1975	1982	1990	1999	2008
unité urbaine rémoise	77,4	80,2	78,6	78,1	78,4	77,2
Reims	71,7	73,2	70,7	69,2	69,7	68,2
Autres communes	5,7	7,0	7,9	8,9	8,8	9,1
moins 15mn	3,3	3,2	4,6	4,9	4,8	5,2
de 15 à moins de 20mn	6,8	5,9	6,3	6,3	6,3	6,5
de 20 à moins de 25mn	7,0	5,9	5,9	6,0	5,9	6,2
25mn ou plus	5,5	4,7	4,6	4,6	4,5	4,8
SCoT rémois	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2008

Moins de 2 personnes par ménage en moyenne à Reims

La taille des ménages diminue dans tous les territoires du SCoT mais à un rythme différent. En 1968, les écarts entre les territoires sont faibles. Jusqu'en 1982, la taille moyenne des ménages reste plus élevée et supérieure à 3 personnes dans les communes de l'agglomération (hors Reims) et dans les communes de la 1^{ère} couronne. Dans tous les autres territoires, le nombre moyen de personnes par ménage passe sous la barre des 3.

Nombre de personnes par ménages selon les territoires entre 1968 et 2008 en nombre

	1968	1975	1982	1990	1999	2008
unité urbaine rémoise	3,06	2,84	2,61	2,45	2,23	2,04
Reims	3,02	2,78	2,55	2,39	2,17	1,99
Autres communes	3,59	3,46	3,21	2,97	2,70	2,44
moins 15mn	3,53	3,32	3,30	3,05	2,85	2,62
de 15 à moins de 20mn	3,23	3,10	2,99	2,95	2,79	2,62
de 20 à moins de 25mn	3,23	3,07	2,94	2,94	2,79	2,63
25mn ou plus	3,23	3,09	2,90	2,86	2,70	2,55
SCoT rémois	3,11	2,89	2,70	2,56	2,35	2,17

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2008



PARTIE 1 : POPULATION ET PÉRIURBANISATION

En 1990, la taille moyenne des ménages se situe toujours au-dessus de 3 personnes seulement pour la 1^{ère} couronne. Depuis 1990 les écarts entre territoires tendent à se resserrer. Toutefois, la taille des ménages dans les communes de l'agglomération reste inférieure à celles des couronnes.

En lien avec la structure des ménages - le nombre de couples sans enfant progresse fortement sur le territoire - le nombre de ménages de 5 personnes ou plus diminue sur l'ensemble du SCoT mais également dans tous les territoires. Les ménages de 3 et 4 personnes continuent de progresser dans les couronnes les plus éloignées alors qu'ils sont moins nombreux dans l'agglomération rémoise. L'augmentation la plus forte concerne les ménages d'une seule personne dont le nombre progresse de 21 % entre 1999 et 2008 pour l'ensemble du SCoT, avec une évolution encore plus élevée pour la 1^{ère} couronne (+ 31 %).

LES LOGEMENTS

En 2008, le nombre de logements dans le SCoT de Reims s'élève à 139 600. Il s'agit très majoritairement de résidences principales (92,6 %), davantage que dans la Marne (90,5 %), et plus encore qu'en France de province (82,1 %). À l'inverse, le SCoT compte moins de logements vacants et de résidences secondaires ou occasionnelles que dans les deux territoires de comparaison.

Répartition des logements selon leur catégorie

	SCoT de Reims		Marne		France de province	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
résidences principales	129 290	92,6	246 643	90,5	21 717 712	82,1
logements occasionnels/secondaires	1 696	1,2	6 390	2,3	2 943 967	11,1
logements vacants	8 607	6,2	19 371	7,1	1 778 978	6,7
Ensemble des logements	139 593	100,0	272 404	100,0	26 440 657	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008

En raison d'un foncier recherché dans les communes de la couronne urbaine et de la 1^{ère} couronne périurbaine, la part des résidences principales est élevée et celle des logements vacants plus faible qu'en moyenne.

À mesure que l'on s'éloigne du centre urbain, la part des résidences principales diminue et celle des logements secondaires ou occasionnels augmente.

Répartition des logements selon leur catégorie en %

	Résidence principale	Logement occasionnel/secondaire	Logement vacant
Unité urbaine rémoise	92,7	1,0	6,3
Reims	92,2	1,1	6,7
Autres communes	96,9	0,3	2,8
moins de 15 mn	95,8	0,4	3,8
de 15 à moins de 20 mn	91,7	2,0	6,4
de 20 à moins de 25 mn	91,5	2,0	6,5
25 mn ou plus	91,0	3,3	5,7
SCoT rémois	92,6	1,2	6,2

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Les résidences principales représentent 92,6 % des logements et la répartition des logements selon les territoires est assez naturellement proche de celle des ménages.

Répartition des logements selon le territoire

	logements		population		ménages	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Unité urbaine rémoise	107 745	77,2	73,0	77,2		
Reims	95 649	68,5	63,0	68,2		
Autres communes	12 096	8,7	10,0	9,1		
moins de 15mn	7 006	5,0	6,3	5,2		
de 15 à moins de 20 mn	9 184	6,6	7,8	6,5		
de 20 à moins de 25 mn	8 781	6,3	7,3	6,2		
25mn ou plus	6 875	4,9	5,6	4,8		
SCoT rémois	139 592	100,0	100,0	100,0		

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Un habitat résidentiel dans les couronnes du SCoT

Sur l'ensemble du SCoT, 56,7 % des logements sont de type « appartements » et seulement 42,0 % des maisons. Cette répartition est assez proche de celle du département marnais. Cependant, le poids de la ville-centre joue un rôle fondamental dans cette répartition. En effet, à l'instar des grandes villes, la part des appartements s'élève à 77,3 % à Reims et celle des maisons à 21,0 %. Dans les autres communes de l'unité urbaine, le rapport est inversé (26,1 % d'appartements et 73,6 % de maisons).

Dans les couronnes périurbaines du SCoT, les maisons représentent 9 logements sur 10. Cette proportion est encore plus élevée dans les 2^e et 3^e couronnes où les appartements constituent moins de 4 % des logements. Dans la dernière couronne, le poids des appartements est le plus élevé des 4 couronnes en raison de la présence de communes plus importantes telles que Fismes ou Pontfaverger-Moronvilliers.

Répartition des logements selon leur type en 2008

	Maisons		Appartements		Autres	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Unité urbaine rémoise	28 956	26,9	77 138	71,6	1 651	1,5
Reims	20 054	21,0	73 977	77,3	1 618	1,7
Autres communes	8 902	73,6	3 161	26,1	34	0,3
moins de 15 mn	6 389	91,2	604	8,6	13	0,2
de 15 à moins de 20 mn	8 833	96,2	336	3,7	16	0,2
de 20 à moins de 25 mn	8 423	95,9	335	3,8	23	0,3
25 mn ou plus	6 084	88,5	769	11,2	23	0,3
SCoT rémois	58 685	42,0	79 181	56,7	1 727	1,2

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

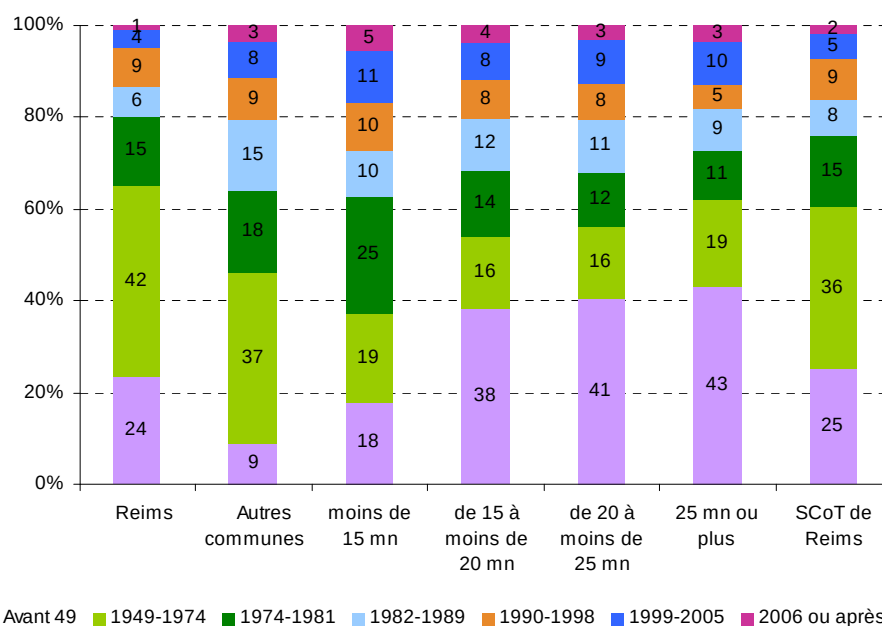
Un habitat ancien dans les couronnes périurbaines du SCoT

À l'exception de la 1^{ère} couronne, les constructions antérieures à 1949 constituent environ 40 % des logements dans les couronnes périurbaines du SCoT, soit davantage que l'ensemble du SCoT (25 %). À Reims, elles représentent un quart des logements et moins de 10 % des logements dans les autres communes de l'agglomération.

Répartition des logements selon leur date de construction

Comme beaucoup de villes en France, l'urbanisation de l'agglomération est forte après la 2^e guerre mondiale. Les constructions datant de cette époque représentent 40 % des logements. Hormis à Reims, la part des logements récents, construits après 1999, est supérieure à 10 %.

Dans la 1^{ère} couronne, 16 % des logements sont de nouvelles constructions (après 1999) en dépit du prix du foncier.



Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Répartition des logements selon leur date de construction

	Avant 49	1949-1974	1974-1981	1982-1989	1990-1998	1999-2005	2006 ou après	total
Unité urbaine rémoise	23 555	44 355	16 513	8 013	9 409	4 526	1 373	107 745
Reims	22 485	39 859	14 331	6 151	8 310	3 555	957	95 649
Autres communes	1 070	4 496	2 182	1 862	1 099	971	416	12 096
moins de 15 mn	1 246	1 363	1 776	729	723	785	385	7 006
de 15 à moins de 20 mn	3 510	1 461	1 288	1 059	766	759	342	9 184
de 20 à moins de 25 mn	3 559	1 379	1 038	990	728	827	261	8 782
25 mn ou plus	2 976	1 289	732	625	365	656	232	6 875
SCoT rémois	34 847	49 846	21 347	11 417	11 990	7 554	2 592	139 592

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Jusque dans les années 2000, dans les couronnes périurbaines, plus de 9 logements construits sur 10 étaient des maisons. Depuis 2006, exceptée dans la 4^e couronne, cette proportion est moindre. Ainsi, dans la première couronne (moins de 15 km), la part des maisons est passée de 93,6 % sur la période 1999-2005 à 75,1 % sur la période 2006-2008. Dans la 2^e couronne, la baisse de la part des maisons est à peu près semblable. En revanche, la part des maisons dans les constructions reste stable dans les couronnes les plus éloignées.

Part des logements de type « maisons » dans les constructions de logement selon la période d'achèvement

	1949-1974	1974-1981	1982-1989	1990-1998	1999-2005	2006 ou après
Unité urbaine rémoise	20,6	24,3	35,3	17,8	27,4	30,9
Reims	15,1	15,2	21,5	10,8	19,5	22,3
Autres communes	69,3	84,4	80,9	71,2	56,2	50,8
moins de 15 mn	93,2	88,4	93,9	94,0	93,6	75,1
de 15 à moins de 20 mn	97,5	99,0	96,4	95,0	96,9	80,4
de 20 à moins de 25 mn	94,2	96,7	99,3	95,5	91,5	89,6
25 mn ou plus	78,7	86,9	83,1	78,9	92,9	93,4
SCoT rémois	28,3	39,8	52,9	33,9	53,9	55,5

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008

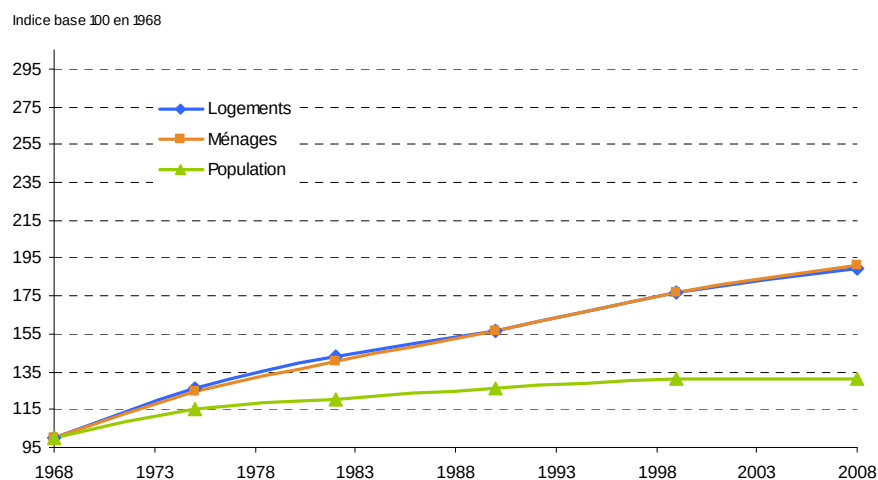
Le nombre de logements a augmenté plus vite que la population

Dans le SCoT de la région rémoise, la population s'est accrue de 31,1 % en 40 ans (1968-2008) ; dans le même temps, le nombre de logements est passé de 73 800 en 1968 à 139 600 en 2008, soit + 89,2 % en 40 ans.

Jusque dans les années 90, l'évolution du nombre des logements était légèrement supérieure à celles des ménages. À partir de 1999, la tendance s'inverse : la croissance du nombre de ménages reste forte, tandis que celle des logements fléchit légèrement.

Ainsi, alors que la population baisse légèrement, le besoin en logements augmente au sein du SCoT.

Évolution comparée du nombre de logements, des ménages et de la population depuis 1968



Source : Insee, recensement de la population 2008

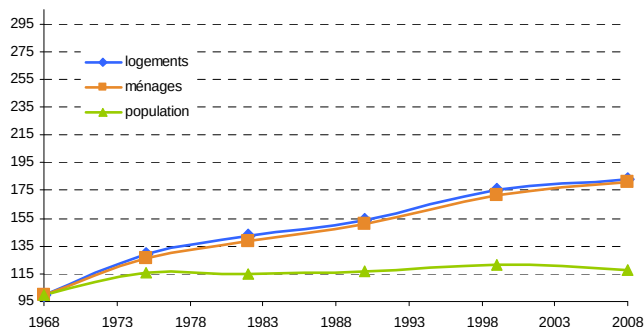


PARTIE 1 : POPULATION ET PÉRIURBANISATION

Évolution comparée du nombre de logements, des ménages et de la population depuis 1968

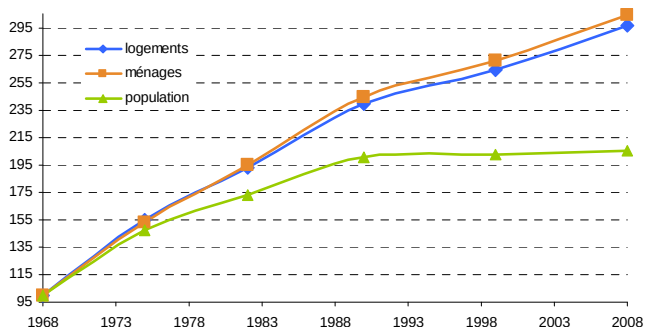
indice base 100 en 1968

Reims



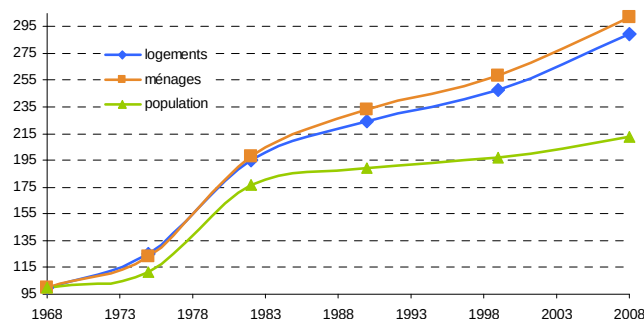
indice base 100 en 1968

Autres communes de l'unité urbaine



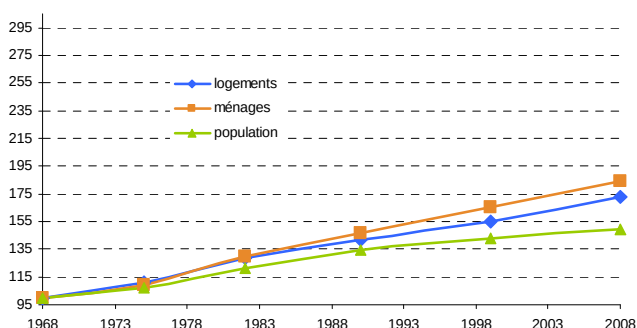
indice base 100 en 1968

moins de 15 mn



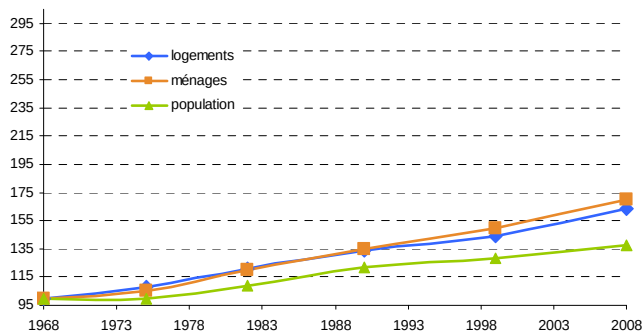
indice base 100 en 1968

de 15 à moins de 20 mn



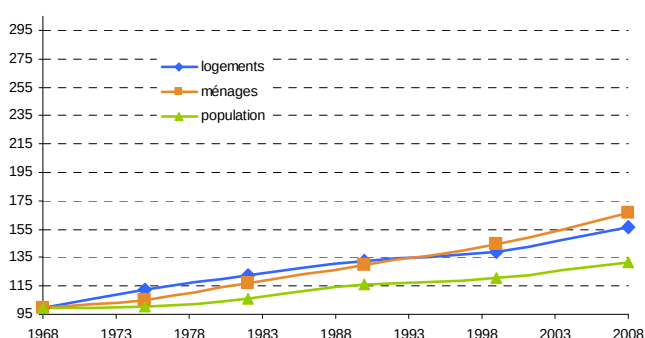
indice base 100 en 1968

de 20 à moins de 25 mn



indice base 100 en 1968

25 minutes ou plus



Source : Insee, recensement de la population 2008

À l'exception de la ville de Reims, l'augmentation du nombre des ménages est supérieure à celle des logements.

Près de 10 000 constructions neuves en 8 ans

Les chiffres de la construction neuve corroborent les tendances observées avec les dernières données du recensement de la population.

Dans l'ensemble du SCoT, 10 842 logements ont été commencés entre 2000 et 2008. Parmi eux, 9 883 correspondent à des constructions neuves, soit 91,2 %. Les logements collectifs représentent 48,1 % des logements commencés et les logements individuels, 48,5 %. Le solde correspondant à d'autres types de constructions, telles que les résidences (pour personnes âgées, pour étudiants...).

Paradoxalement, c'est dans les communes de l'agglomération que la part des constructions neuves parmi les logements commencés est la plus forte.

Les demandes déposées auprès des services de l'État dans les communes des couronnes concernent davantage des constructions neuves (entre 87 % et 89 % selon les couronnes).

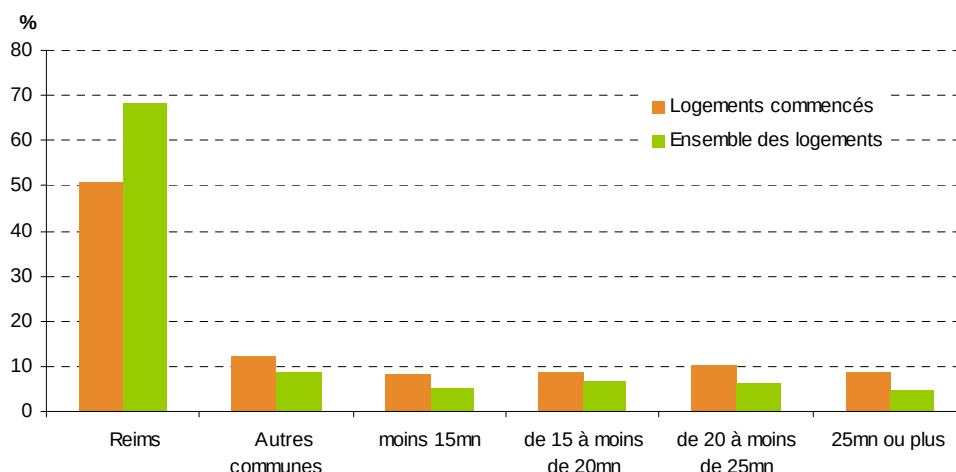
Nombre de logements commencés dans le SCoT entre 2000 et 2008

	SCoT rémois	
	nombre	%
Logements commencés	10 842	
dont Individuels	5 262	48,5
dont collectifs	5 217	48,1
dont constructions neuves	9 883	91,2

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

La moitié des logements commencés entre 2000 et 2008 se situent à Reims. Cette part est cependant inférieure à celle des logements de la ville-centre (68 %). La dynamique de construction est plus forte dans la couronne urbaine et dans les couronnes périurbaines. En effet, alors qu'elle ne représente que 6,3 % des logements du SCoT, la 3^e couronne contribue pour 10,5 % des logements commencés. De même, la couronne la plus éloignée de Reims, regroupe 5 % des logements et contribue pour 9 % aux logements commencés entre 2000 et 2008.

Répartition du nombre de logements commencés dans les territoires du SCoT entre 2000 et 2008



Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

C'est dans cette dernière couronne que le nombre de constructions neuves par an pour 1 000 habitants (indicateur d'intensité) est le plus important (6,82). À Reims, cet indicateur est nettement plus faible que pour l'ensemble du SCoT.

Indicateur d'intensité dans les territoires du SCoT de la région rémoise

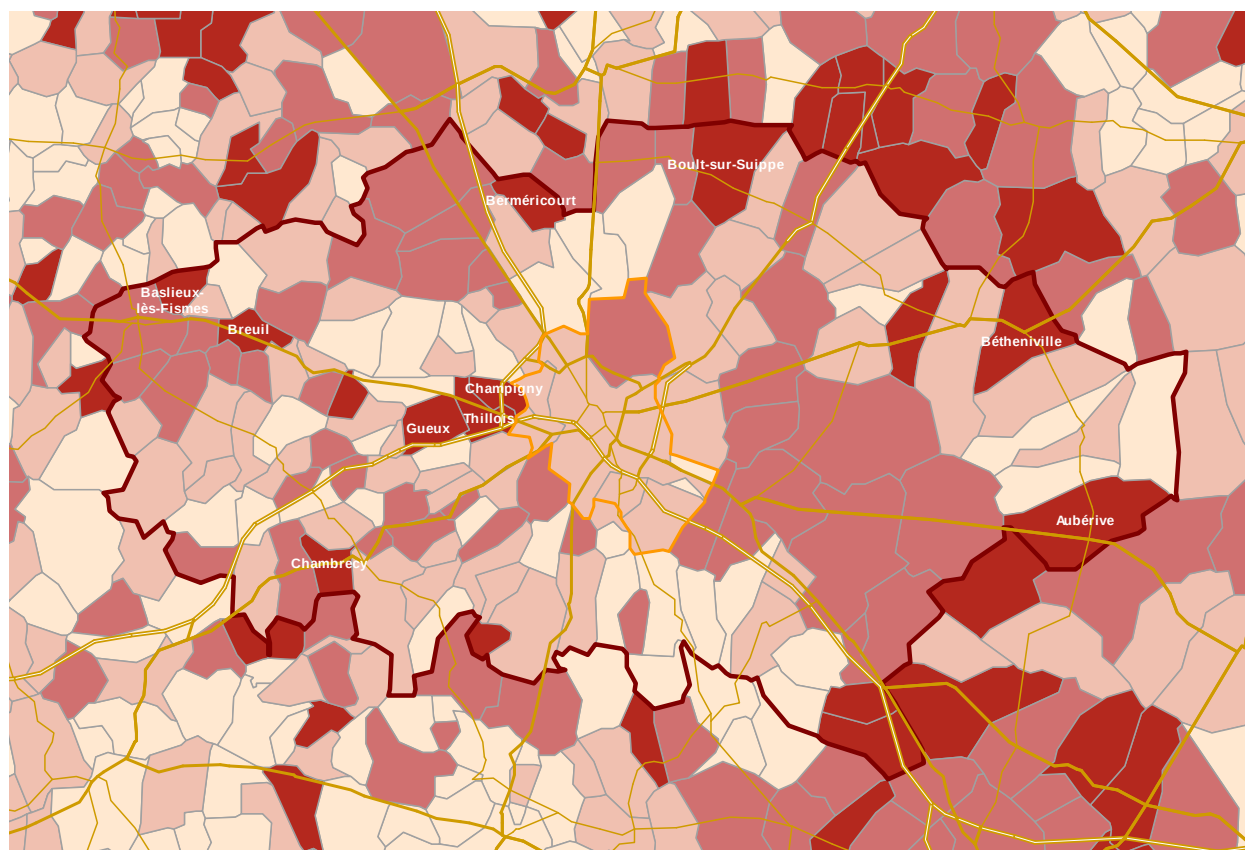
	Population 2008	Population 1999	Constructions neuves	Indicateur d'intensité
Unité urbaine rémoise	210 251	215 556	6 379	3,75
Reims	181 468	187 181	5 088	3,45
Autres communes	28 783	28 375	1 291	5,65
moins 15mn	18 013	16 655	819	5,91
de 15 à moins de 20mn	22 415	21 429	840	4,79
de 20 à moins de 25mn	21 139	19 703	993	6,08
25mn ou plus	16 270	14 950	852	6,82
SCoT rémois	288 088	288 293	9 883	4,29

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Note : l'Indicateur d'intensité est le nombre de constructions neuves par an pour 1 000 habitants

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Indicateur d'intensité dans les communes du SCoT de la région rémoise



Nombre de constructions neuves par an pour 1 000 habitants

moins de 3
 de 3 à moins de 6
 de 6 à moins de 11
 11 ou plus

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Cet indicateur d'intensité est relativement élevé dans les communes situées aux confins nord et nord-est du SCoT, ainsi qu'à l'est de l'agglomération. On retrouve les communes situées le long de l'axe Reims - Fismes, ainsi que quelques communes au nord telles que Boulton-sur-Suippe et Bazancourt.

Nombre de logements commencés entre 2000 et 2008 selon les différents territoires du SCoT

	Logements commencés	dont Individuels	dont collectifs	dont constructions neuves
unité urbaine rémoise	6 865	1 703	4 857	6 379
Reims	5 540	921	4 314	5 088
Autres communes	1 325	782	543	1 291
moins 15mn	916	798	111	819
de 15 à moins de 20mn	969	893	70	840
de 20 à moins de 25mn	1 140	1 022	98	993
25mn ou plus	952	846	81	852
SCoT rémois	10 842	5 262	5 217	9 883

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

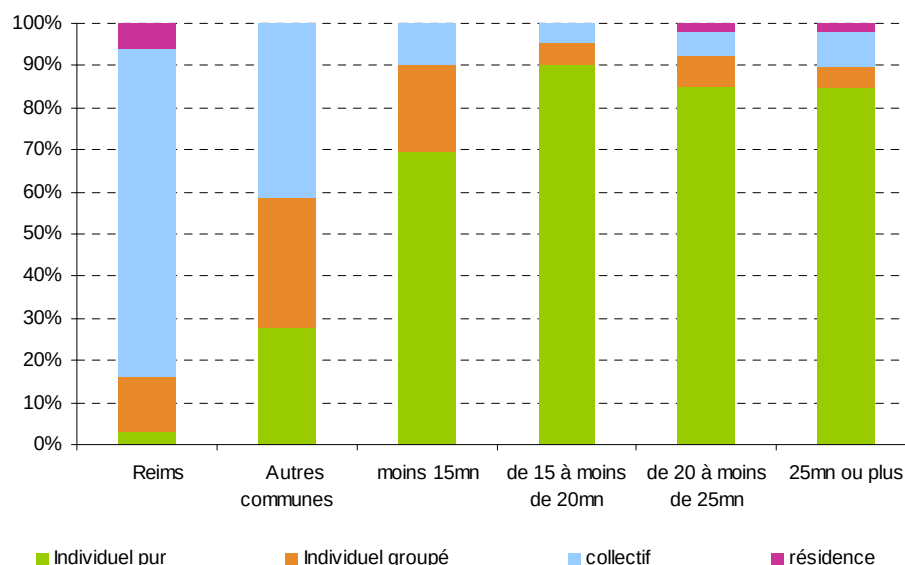
Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Encore beaucoup de constructions consommatrices d'espace

Dans le SCoT, parmi les 9 883 constructions neuves, 48,1 % sont des logements collectifs. Cette forte proportion est spécifique à l'agglomération. Dans les autres secteurs, le logement individuel représente encore plus de 90 % des constructions neuves.

Dans les communes situées à 15 minutes ou plus de Reims, la part de l'individuel groupé dans les logements commencés reste marginale. En revanche, ce type de construction est davantage sollicité dans les secteurs à forte pression foncière (prix et terrains disponibles) comme dans la 1^{ère} couronne et les communes de l'agglomération.

Répartition des constructions neuves selon le type de construction dans les territoires du SCoT



Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Des surfaces plus grandes à l'extérieur de l'agglomération

Sur l'ensemble du SCoT, 273 ha supplémentaires ont été aménagés pour des logements (47,0 %) ou des locaux (53,0 %) entre 2000 et 2008. Selon les territoires, la consommation d'espace entre habitat et activité est très différente. Ainsi, dans la 1^{ère} couronne du SCoT, 62,3 % de la surface nouvellement utilisée est consacrée aux locaux tandis que sur les couronnes plus éloignées, le phénomène est inverse. Dans l'agglomération (hors Reims), il y a un certain équilibre entre habitat et activité.

Taille moyenne des logements selon le territoire du SCoT en m²

	Taille moyenne par Logement
unité urbaine rémoise	101,3
Reims	94,6
Autres	129,4
moins 15mn	161,4
de 15 à moins de 20mn	159,2
de 20 à moins de 25mn	142,2
25mn ou plus	130,8
SCoT rémois	118,5

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{er} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Répartition de la surface des logements et des locaux commencés selon le type et le territoire en %

	surface des logements	surface des locaux
unité urbaine rémoise	44,4	55,6
<i>Reims</i>	42,6	57,4
<i>Autres communes</i>	51,0	49,0
moins 15mn	37,7	62,3
de 15 à moins de 20mn	62,1	37,9
de 20 à moins de 25mn	50,4	49,6
25mn ou plus	61,0	39,0
SCoT rémois	47,0	53,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4e couronne périurbaine.

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Parmi la surface dédiée aux locaux, l'agglomération accueille 60,1 % de la superficie construite entre 2000 et 2008 et la 1^{ère} couronne 16,9 %. Un tiers de la surface commerciale construite entre 2000 et 2008 s'est réalisée dans les communes de la 1^{ère} couronne au détriment des autres couronnes du SCoT. En revanche, les locaux pour le service public sont plus concentrés sur l'agglomération.

Répartition des locaux construits entre 2000 et 2008 selon l'orientation et le territoire du SCoT en hectares

	Commerce	Activité industrielle	Autres activités	Service public	Surface totale
unité urbaine rémoise	13,8	29,6	17,7	25,9	87,0
<i>Reims</i>	7,4	22,0	16,3	24,8	70,5
<i>Autres communes</i>	6,3	7,6	1,5	1,1	16,5
moins 15mn	7,1	8,9	3,6	4,8	24,4
de 15 à moins de 20mn	0,3	2,5	5,4	1,2	9,4
de 20 à moins de 25mn	0,3	6,7	7,4	1,5	16,0
25mn ou plus	0,7	0,8	3,9	2,6	8,0
SCoT rémois	22,1	48,5	38,1	36,0	144,7

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{er} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Note : l'activité industrielle comprend la surface industrielle et l'entreposage ; les autres activités correspondent aux surfaces dédiées aux bureaux, à l'artisanat, aux surfaces agricoles et aux hôtels.

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Répartition des locaux construits entre 2000 et 2008 selon l'orientation et le territoire du SCoT en %

	Commerce	Activité industrielle	Autres activités	Service public	Surface totale
unité urbaine rémoise	62,2	61,0	46,5	72,0	60,1
<i>Reims</i>	33,7	45,4	42,7	68,8	48,7
<i>Autres communes</i>	28,6	15,6	3,8	3,1	11,4
moins 15mn	32,1	18,4	9,5	13,3	16,8
de 15 à moins de 20mn	1,3	5,2	14,2	3,3	6,5
de 20 à moins de 25mn	1,4	13,9	19,4	4,2	11,0
25mn ou plus	3,0	1,6	10,3	7,2	5,5
SCoT rémois	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

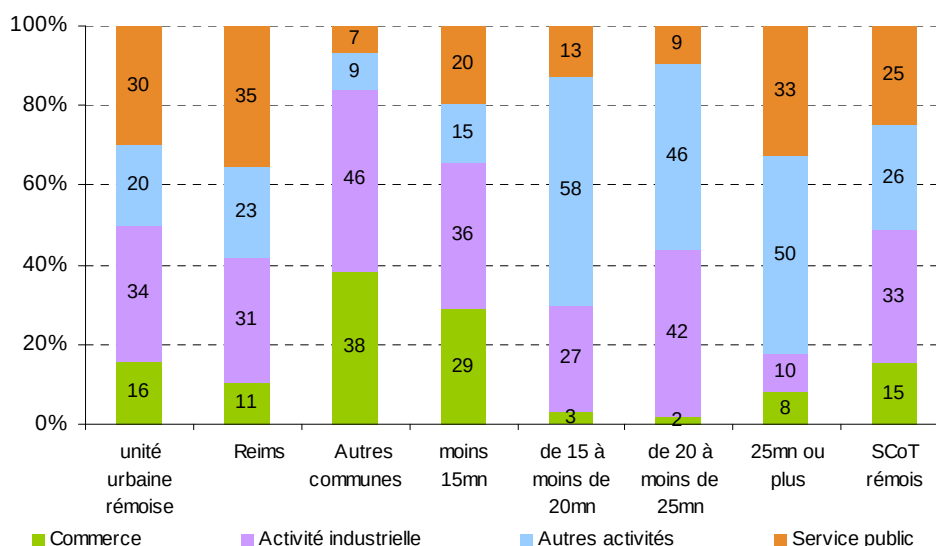
Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{er} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Note : l'activité industrielle comprend la surface industrielle et l'entreposage ; les autres activités correspondent aux surfaces dédiées aux bureaux, à l'artisanat, aux surfaces agricoles et aux hôtels.

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008

Au sein de chaque espace, l'orientation de locaux diffère. Ainsi, les activités commerciales s'installent plus fréquemment dans les communes de l'agglomération hors Reims et dans les communes de la 1^{ère} couronne, et très peu dans les couronnes plus éloignées.

Répartition des locaux construits entre 2000 et 2008 selon le territoire du SCoT et l'orientation en %



Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

Source : Sitadel, logements commencés 2000-2008



PARTIE 1 : POPULATION ET PÉRIURBANISATION



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Les migrations résidentielles des ménages, à l'origine de la périurbanisation, modifient la structure socio-spatiale des territoires du SCoT. Ainsi, les ménages d'une personne et les familles monoparentales s'installent plus souvent à Reims tandis que les couples préfèrent l'espace périurbain. De même, les cadres emménagent plus fréquemment dans les couronnes périurbaines proches de Reims alors que les ouvriers sont surreprésentés dans la couronne la plus éloignée de la ville-centre.

LA MIXITÉ SOCIALE

Avertissement

Sur une période de référence, les catégories socioprofessionnelles interrogées en fin de période déclarent leur lieu de résidence antérieure en début de période. Le recensement de la population permet d'observer des migrants et non des migrations. En effet, les individus peuvent avoir changé de résidence plusieurs fois au cours de la période. Ces migrations multiples ne sont pas observées. Les caractéristiques des migrants au recensement ne correspondent pas toujours aux caractéristiques au moment de la migration. Ainsi les catégories sociales observées sont celles à la date de recensement et non à la date de la migration.

Les cadres plus présents à proximité de Reims, les ouvriers plus souvent en lointaine périphérie

La répartition par catégorie sociale n'est pas homogène sur tout le territoire. Le choix résidentiel reflète l'appartenance à un groupe social ; il est lié aux revenus mais également à une identité socioprofessionnelle. Au sein du SCoT de Reims, 16,1 % des actifs sont des cadres. Ils sont plus présents dans la 1^{ère} couronne périurbaine. Dans cette zone, où le coût du foncier reste onéreux, un actif occupé sur cinq est cadre contre un sur dix dans la zone la plus éloignée (à plus de 25 minutes de Reims). Dans certaines communes proches de Reims, ils représentent parfois plus d'un actif occupé sur quatre (comme à Bezannes, Taissy, Cernay-les-Reims, Gueux ou Saint-Thierry).

À contrario, la part des ouvriers parmi les actifs occupés augmente au fur et à mesure de l'éloignement de Reims : de 18,3 % à moins de 15 minutes à 30,7 % à plus de 25 minutes. Les ouvriers sont surreprésentés dans des communes comme Pontfaverger-Moronvilliers, Saint-Hilaire-le-Petit, Saint-Etienne-sur-Suippe, Fismes ou encore Courlandon.

Catégories sociales selon les espaces du SCoT en 2008

	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 min	De 15 à 20 min	De 20 à 25 min	Plus de 25 min	SCoT
Ensemble	73 890	12 429	8 350	10 523	10 205	7 207	122 604
Agriculteurs	0,3	0,5	3,3	8,3	9,1	6,7	2,3
Artisans, chefs d'ent.	3,5	5,6	6,1	7,5	5,5	5,5	4,5
Cadres	17,0	16,1	20,4	16,5	10,5	9,4	16,1
Professions intermédiaires	26,4	27,6	28,6	24,8	25,3	22,0	26,2
Employés	30,3	29,7	23,3	21,8	24,2	25,7	28,3
Ouvriers	22,5	20,5	18,3	21,1	25,4	30,7	22,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

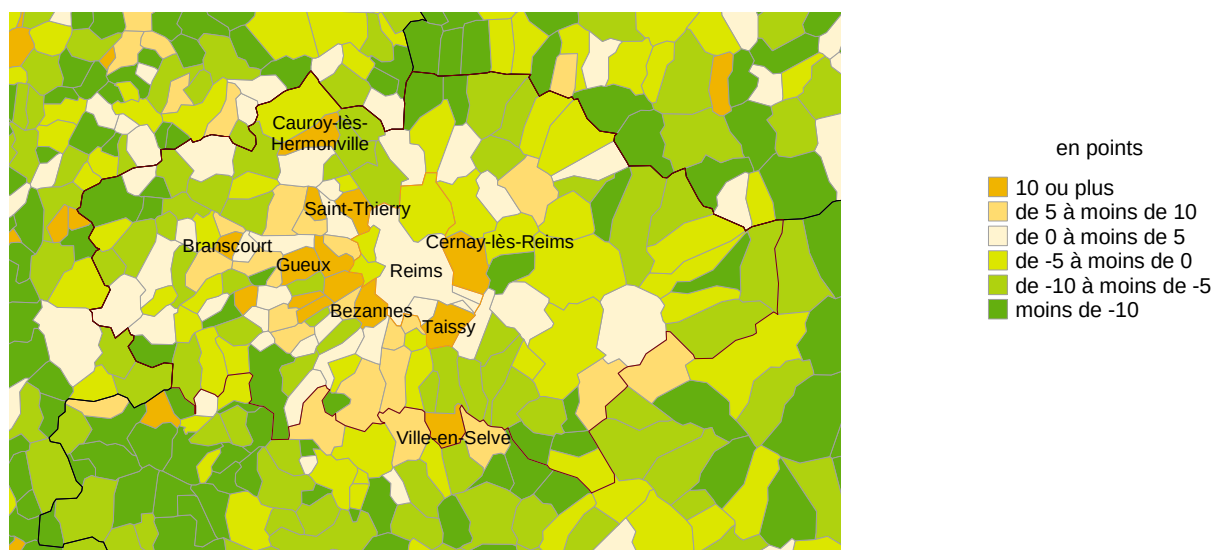
Champ : actifs occupés

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Écart à la moyenne de la part des cadres par commune en 2008

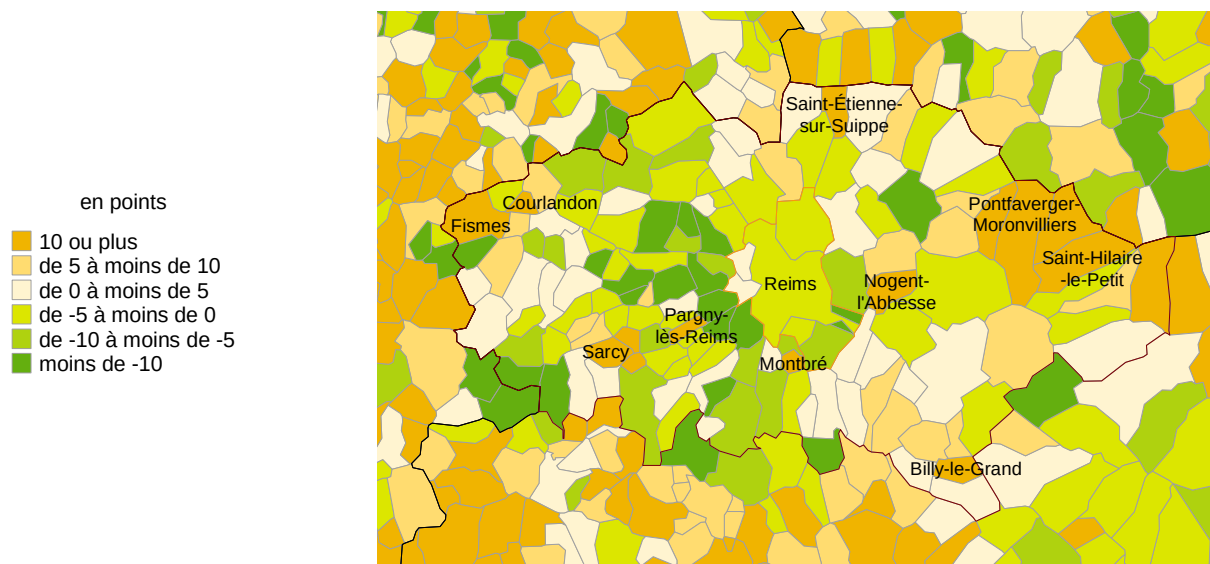


Champ : actifs occupés

Lecture : dans le SCoT, 16,1 % des actifs occupés sont des cadres. Dans certaines communes, comme Gueux ou Bezannes, les cadres représentent plus de 26,1 % des actifs occupés.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Écart à la moyenne de la part des ouvriers par commune en 2008



Champ : actifs occupés

Lecture : dans le SCoT, 22,6 % des actifs occupés sont des ouvriers. Dans certaines communes, comme Fismes ou Pontfaverger-Moronvilliers, les ouvriers représentent plus de 32,6 % des actifs occupés.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

En 2008, moins d'ouvriers et plus de cadres qu'en 1982

La répartition par catégorie sociale a fortement évolué depuis une vingtaine d'années. La part des emplois qualifiés a augmenté tandis que celle des emplois industriels a diminué. Dans le SCoT de la région rémoise, la proportion de cadres a doublé entre 1982 et 2008. En revanche, celle des ouvriers est passée de 34,7 % à 22,6 % sur la même période.

Répartition de la population du SCoT par catégorie sociale entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Agriculteurs	4,2	3,3	2,6	2,3
Artisans, chefs d'ent.	5,9	5,9	5,2	4,5
Cadres	8,9	11,7	13,4	16,1
Professions intermédiaires	19,2	21,3	24,4	26,2
Employés	27,1	27,7	29,2	28,3
Ouvriers	34,7	30,1	25,2	22,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs occupés

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Cette évolution s'est accompagnée d'un renforcement de la différenciation sociale des territoires. En 1982, la surreprésentation des cadres dans la 1^{ère} couronne périurbaine était de 0,6 point puisqu'ils totalisaient 9,5 % des actifs de ce territoire contre 8,9 % des actifs du SCoT. En 2008, leur surreprésentation est de 4,3 points. Sous-représentés dans la 2^e couronne périurbaine en 1982, les cadres y sont légèrement surreprésentés en 2008. Par contre, dans les deux dernières couronnes, ils sont de plus en plus sous-représentés.

Part des cadres parmi les actifs occupés dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	8,9	11,7	13,4	16,1
Reims	9,6	12,7	14,3	17,0
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	9,6	11,2	14,3	16,1
Moins de 15 mn	9,5	13,5	15,2	20,4
De 15 à 20 mn	7,4	10,3	12,2	16,5
De 20 à 25 mn	4,5	6,4	8,3	10,5
Plus de 25 mn	4,2	6,4	6,9	9,4

Champ : actifs occupés

Lecture : en 1982, 8,9 % des actifs occupés du SCoT sont des cadres. En 2008, cette proportion est de 16,1 %.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires.



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Pour les ouvriers, les évolutions sont moins marquées. Sur l'ensemble de la période 1982-2008, ils sont proportionnellement plus nombreux à résider dans les deux dernières couronnes périurbaines. Leur surreprésentation dans la 4^e couronne est plus importante en 1990 et 1999 qu'en 1982 mais baisse entre 1999 et 2008. Cependant, les ouvriers sont proportionnellement plus présents, dans cette couronne, en 2008 qu'en 1982. Légèrement surreprésentés dans la commune de Reims, en 1982, ils y sont légèrement sous-représentés en 2008.

Part des ouvriers parmi les actifs occupés dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	34,9	30,2	25,2	22,6
Reims	35,4	30,1	25,2	22,5
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	30,6	27,9	21,4	20,5
Moins de 15 mn	30,6	27,0	22,1	18,3
De 15 à 20 mn	32,0	27,2	22,2	21,1
De 20 à 25 mn	38,6	34,3	29,5	25,4
Plus de 25 mn	42,3	40,5	35,5	30,7

Champ : actifs occupés.

Lecture : en 1982, 34,9 % des actifs occupés du SCoT sont des ouvriers. En 2008, cette proportion est de 22,6 %.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires.

La différenciation sociale des territoires est en grande partie liée au choix résidentiel des ménages. Or l'analyse des migrations résidentielles récentes, au sein du SCoT, confirme le renforcement de cette différenciation. Entre 2003 et 2008, 2 000 cadres ont déménagé au sein du SCoT en changeant de zone. Au jeu des migrations résidentielles internes au SCoT, seul Reims perd des cadres (- 780). Les territoires qui accueillent le plus grand nombre de cadres sont les 1^{ère} (160 cadres), 2^e (210) et 3^e (180) couronnes. Sur la même période, 3 300 ouvriers ont déménagé au sein du SCoT en changeant de territoire. Pour cette catégorie sociale aussi, seule la ville-centre est perdante au jeu de ces migrations internes (- 750 ouvriers). Les territoires qui accueillent le plus grand nombre d'ouvriers sont la couronne urbaine (200 ouvriers) et la 3^e couronne périurbaine (250).

Les migrations résidentielles des cadres sont également défavorables avec l'extérieur du SCoT. Entre 2003 et 2008, le SCoT de la région rémoise perd, chaque année, 25 cadres pour 1 000 cadres présents. Ce déficit migratoire a doublé entre 1982 et 2008. Ainsi, la quasi-totalité des pertes migratoires du SCoT s'explique par le déficit de cadres et de professions intermédiaires. L'offre d'emplois de la région Île-de-France est particulièrement attractive pour ces professions fortement mobiles. Dans ses échanges migratoires avec la région francilienne, le SCoT perd, entre 2003 et 2008, 170 professions intermédiaires et 125 cadres par an.



Un vieillissement marqué dans le SCoT

La répartition par âge n'est pas non plus homogène sur tout le territoire. En 2008, 28,8 % des rémois sont des jeunes de 15 à 29 ans. Leur proportion dans la 2^e couronne périurbaine n'est que de 14,6 %. La classe d'âge de 30 à 44 ans est légèrement surreprésentée dans les couronnes périurbaines les plus éloignées. Les 45 à 59 ans sont quant à eux plus présents dans la couronne urbaine et les deux premières couronnes périurbaines. La répartition des personnes de plus de 60 ans est plus homogène même si elles sont surreprésentées dans la couronne urbaine.

Groupes d'âge de la population selon les espaces du SCoT en 2008

	Unité urbaine rémoise		Moins de 15 min	De 15 à 20 min	De 20 à 25 min	Plus de 25 min	SCoT
	Reims	Autres communes					
Ensemble	181 482	28 876	17 995	22 442	21 083	16 200	288 078
0 à 14 ans	16,2	17,0	19,3	19,8	20,7	21,5	17,4
15 à 29 ans	28,8	16,2	17,2	14,6	16,2	15,2	24,2
30 à 44 ans	19,2	18,3	19,7	21,5	23,2	23,5	19,8
45 à 59 ans	17,6	24,8	25,0	24,5	22,8	20,7	19,8
60 ou plus	18,2	23,7	18,8	19,6	17,1	19,1	18,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Tout comme le territoire national, le SCoT de la région rémoise est touché par le vieillissement de la population. Depuis le milieu de la dernière décennie, les nombreuses générations du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite. Ainsi, entre 1982 et 2008, la part des personnes âgées de plus de 60 ans passe de 13,2 % à 18,8 %.

Répartition de la population du SCoT par âge entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
0 à 14 ans	24,1	21,4	18,8	17,4
15 à 29 ans	27,1	26,6	25,9	24,2
30 à 44 ans	20,4	23,7	21,4	19,8
45 à 59 ans	15,2	13,7	17,7	19,8
60 ou plus	13,2	14,6	16,2	18,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires



En 2008, quel que soit le territoire du SCoT, la part des personnes âgées de plus de 60 ans est plus importante qu'en 1982. Entre ces deux dates, les écarts de surreprésentation ou de sous-représentation dans les différents territoires sont moins forts en 2008 qu'en 1982. Cependant, selon les territoires, les évolutions sont contrastées. En 1982, les personnes âgées étaient proportionnellement plus nombreuses à Reims et dans les 2^e, 3^e et 4^e couronnes périurbaines. En 2008, elles sont légèrement sous-représentées à Reims et dans la 3^e couronne et toujours légèrement surreprésentées dans les 2^e et 4^e couronne. Dans la 1^{ère} couronne, l'évolution est plus marquée. En 1982, la proportion de personnes de plus de 60 ans y était moins importante que dans le SCoT (- 4,4 points) ; en 2008, elle est équivalente. Mais l'évolution la plus importante concerne la couronne urbaine. En 1982, les personnes de plus de 60 ans y étaient largement sous-représentées (- 5,7 points) ; en 2008, elles sont largement surreprésentées (+ 4,9 points). Cette forte évolution s'explique par l'arrivée massive, entre la fin de la seconde guerre mondiale et 1975, de ménages qui se sont installés dans ces communes et qui y résident toujours.

Part des personnes âgées de plus de 60 ans dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	13,2	14,6	16,2	18,8
Reims	13,6	15,0	15,9	18,2
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	7,5	11,5	17,4	23,7
Moins de 15 mn	8,8	10,7	13,8	18,8
De 15 à 20 mn	14,1	15,7	16,8	19,6
De 20 à 25 mn	15,1	14,6	15,8	17,1
Plus de 25 mn	16,9	18,6	19,3	19,1

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Trois rémois sur dix ont entre 15 et 29 ans

Malgré le vieillissement de la population, le SCoT de Reims présente une population assez jeune. En effet, pour 100 personnes de plus de 65 ans, vivent 163 jeunes de moins de 18 ans. Cet indice de jeunesse est de 130 en France de province. Les jeunes sont concentrés à Reims : sur 100 Rémois, 29 ont entre 15 et 29 ans. Cette part est deux fois moindre dans la zone de 15 à 20 minutes qui concentre des actifs plus âgés (46,0 % des résidents ont entre 30 et 59 ans). La ville de Reims est particulièrement attractive pour les étudiants et les jeunes actifs. Les premiers y trouvent des formations universitaires, les seconds une offre d'emplois diversifiée, avec un parc locatif important.

Part des personnes âgées de 15 à 29 ans dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	27,1	26,5	26,0	24,2
Reims	29,7	29,5	30,1	28,8
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	22,0	21,5	19,1	16,2
Moins de 15 mn	22,6	22,6	19,6	17,2
De 15 à 20 mn	21,2	20,1	17,3	14,6
De 20 à 25 mn	22,4	20,3	17,7	16,2
Plus de 25 mn	23,4	20,9	17,1	15,2

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

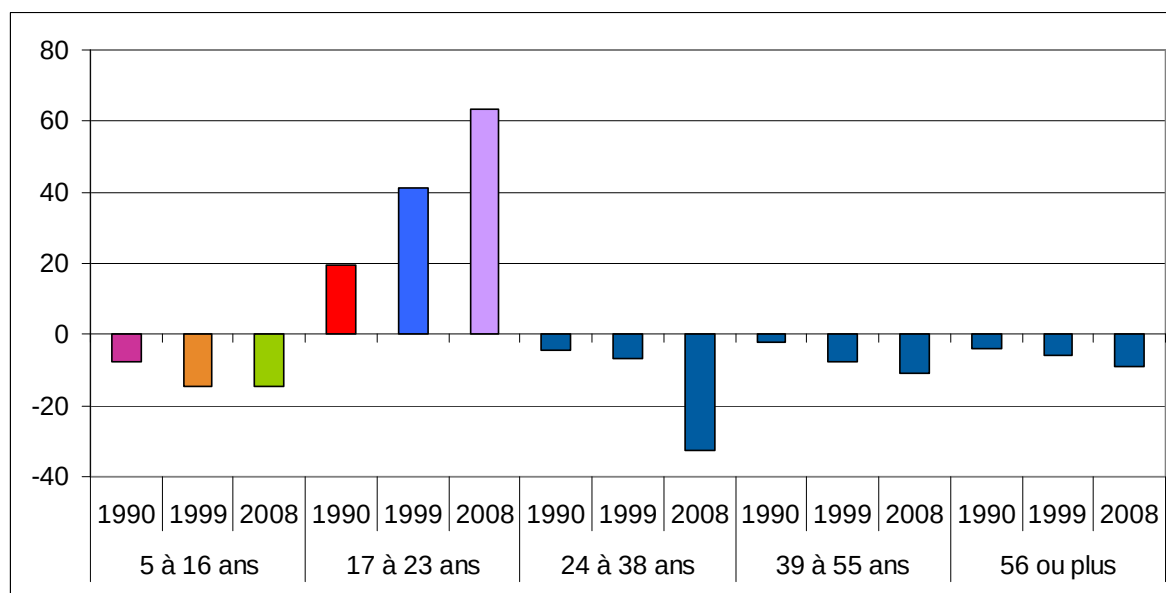
Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Entre 2003 et 2008, le SCoT de Reims gagne chaque année 64 jeunes âgés de 17 à 23 ans pour 1 000 jeunes présents. Cette attractivité se renforce au fil du temps, car, dans les années 1980, ce gain n'était que de 20 ‰. Le pôle universitaire rémois attire de nombreux étudiants des départements limitrophes : 35,2 % des migrants nouvellement installés dans le SCoT en provenance du reste de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes sont étudiants.

Taux annuel de migration nette par tranches d'âge entre 1982 et 2008 (en ‰)



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999 et 2008, exploitations complémentaires



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

De plus en plus de personnes seules

À Reims, 46,2 % des ménages sont composés d'une personne seule. Souvent jeunes, ils privilégient les petits appartements et vivent dans un logement de 2,5 pièces en moyenne. Dans les autres communes de l'unité urbaine, les couples sans enfant sont les plus présents (35,9 % des ménages). Leurs logements sont plus grands que ceux des ménages vivant à Reims (4,7 pièces contre 3,8 pièces). Dans le reste du SCoT, les couples avec enfants représentent quatre ménages sur dix. La quasi-totalité d'entre eux vit dans des maisons dépassant les 5 pièces en moyenne. Les trois quarts des familles monoparentales résident à Reims. La taille de leur logement est à peine plus grand que ceux des couples sans enfant (3,9 pièces).

Mode de cohabitation selon les espaces du SCoT en 2008

	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 min	De 15 à 20 min	De 20 à 25 min	Plus de 25 min	SCoT
Ensemble	88 161	11 727	6 704	8 409	8 021	6 258	129 280
Personnes vivant seules	46,2	22,1	18,1	17,9	19,7	22,4	37,9
Couples sans enfant	21,1	35,9	33,7	33,4	31,6	30,4	25,0
Couples avec enfant(s)	20,2	33,1	39,7	41,5	42,2	39,1	26,1
Familles monoparentales	9,1	7,2	7,0	6,0	4,8	6,2	8,2
Hors famille - Ménages de plusieurs personnes	3,4	1,7	1,5	1,2	1,7	1,9	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : ménages

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Nombre de pièces moyen par ménage selon le mode de cohabitation et les espaces du SCoT

	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 min	De 15 à 20 min	De 20 à 25 min	Plus de 25 min	SCoT
Ensemble	88 161	11 727	6 704	8 409	8 021	6 258	129 280
Personnes vivant seules	2,5	3,7	4,2	4,4	4,5	4,0	2,8
Couple sans enfant	3,8	4,7	4,9	5,0	4,8	4,7	4,2
Couple avec enfant(s)	4,5	5,0	5,4	5,4	5,2	5,1	4,8
Famille monoparentale	3,9	4,6	4,8	4,8	4,9	4,7	4,1
Hors famille - Ménages de plusieurs personnes	3,4	4,4	4,7	4,7	4,6	4,2	3,6
Total	3,4	4,5	5,0	5,0	4,9	4,7	3,8

Champ : ménages

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Face au phénomène de vieillissement de la population et de décohabitation (séparations plus fréquentes, jeunes qui s'installent seuls, veufs ou veuves qui demeurent dans le logement familial), les ménages composés d'une seule personne sont de plus en plus nombreux dans le SCoT de la région rémoise. En 1982, un ménage sur quatre était composé d'une personne seule, c'est le cas de quatre ménages sur dix en 2008. Cette augmentation se fait au détriment des couples avec enfants, dont la proportion passe de 42,0 % à 26,1 %. L'augmentation des séparations entraîne également une hausse des familles monoparentales : leur part a presque doublé en trente ans.

Répartition par mode de cohabitation des ménages du SCoT entre 1982 et 2008

en %

	1982	1990	1999	2008
Personnes vivant seules	25,1	28,4	34,0	37,9
Couples sans enfant	24,9	22,6	23,7	25,0
Couples avec enfant(s)	42,0	39,2	32,2	26,1
Familles monoparentales	4,7	7,5	7,8	8,2
Hors famille - Ménages de plusieurs personnes	3,3	2,3	2,3	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : ménages

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Les ménages d'une personne se concentrent à Reims

Si la part des ménages d'une personne a peu évolué dans les couronnes périurbaines les plus éloignées, leur proportion s'est fortement accrue à Reims, dans la couronne urbaine et dans la 1^{ère} couronne périurbaine. En 1982, les personnes seules représentaient 29,5 % des ménages à Reims; en 2008, ils représentent quasiment un ménage rémois sur deux (46,2 %). Les projections de population prévoient une augmentation de cette proportion : en 2030, 53 % des ménages rémois seraient composés d'une seule personne.

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages, selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	25,1	28,4	34,0	37,9
Reims	29,5	34,0	40,9	46,1
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	11,2	14,1	18,6	22,1
Moins de 15 mn	9,4	13,8	14,8	18,1
De 15 à 20 mn	15,8	16,2	17,6	17,9
De 20 à 25 mn	17,1	16,7	17,8	19,7
Plus de 25 mn	20,2	19,6	20,9	22,4

Champ : ménages

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Les migrations résidentielles récentes confirment l'attrait de la ville-centre pour les ménages d'une personne. Entre 2003 et 2008, au jeu des migrations internes au SCoT, Reims perd 6 150 habitants au profit des couronnes périurbaines (4 300 personnes) et de la couronne urbaine (1 850). Cependant, ces migrations ne concernent pas l'ensemble des ménages. En effet, dans ses échanges avec les autres territoires du SCoT, Reims gagne 1 050 ménages d'une personne. Un tiers de ces migrants ont moins de 25 ans.

Les familles monoparentales sont aussi surreprésentées à Reims

En 2008, les familles monoparentales sont surreprésentées à Reims et sous-représentées dans les autres territoires du SCoT. En trente ans, la proportion de ces familles a fortement évolué sur l'ensemble du SCoT. En 2008, 8,2 % des ménages du SCoT sont des familles monoparentales contre 4,7 % en 1982. En revanche, les niveaux de surreprésentation ou de sous-représentation ont peu évolué : la proportion de familles monoparentales a augmenté sensiblement de la même façon à Reims et dans les couronnes urbaine ou périurbaines.

Au jeu des migrations résidentielles internes au SCoT, Reims, la couronne urbaine et la 1^{ère} couronne périurbaine gagnent des familles monoparentales tandis que les autres couronnes périurbaines, plus éloignées, en perdent. Ce qui traduit une recherche de proximité à la ville-centre pour ces familles.

Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages, selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	4,7	7,5	7,8	8,2
Reims	5,3	8,5	8,7	9,1
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	3,9	5,4	7,2	7,2
Moins de 15 mn	3,7	5,2	5,9	7,0
De 15 à 20 mn	2,5	4,5	4,3	6,0
De 20 à 25 mn	3,0	5,0	5,4	4,8
Plus de 25 mn	3,1	5,4	5,8	6,2

Champ : ménages

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

De moins en moins de couples avec enfant(s), surtout à Reims

Si la proportion de personnes seules et de familles monoparentales a fortement augmenté entre 1982 et 2008, celle des couples avec enfant(s) a fortement diminué. Fortement surreprésentés, en 1982, dans la couronne urbaine et dans la 1^{ère} couronne périurbaine, ils le sont toujours en 2008 mais dans une moindre mesure. Cependant, leur surreprésentation augmente dans les couronnes périurbaines les plus éloignées. À Reims, leur sous-représentation a augmenté passant de - 5 à - 6 points entre 1982 et 2008.

Part des couples avec enfant(s) parmi l'ensemble des ménages, selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	42,0	39,2	32,2	26,1
Reims	37,0	32,7	26,0	20,2
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	59,8	55,5	43,3	33,1
Moins de 15 mn	60,6	57,9	50,0	39,7
De 15 à 20 mn	52,4	54,2	48,4	41,4
De 20 à 25 mn	49,4	52,9	47,9	42,2
Plus de 25 mn	45,2	47,4	43,8	39,1

Champ : ménages

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Sur les dernières années, les départs de Reims sont encore nombreux. Entre 2003 et 2008, près de 2 200 couples avec enfants ont quitté Reims pour s'installer dans le reste du SCoT. Ces départs ont surtout profité à la couronne urbaine (560 ménages) et à la 3^e couronne périurbaine (490 ménages). Les choix résidentiels de ces couples sont motivés par la recherche d'une meilleure qualité de vie, l'accès à la propriété individuelle à un coût plus abordable que dans la ville-centre.



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Un quart des habitants du SCoT sont diplômés de l'enseignement supérieur

La présence à Reims des étudiants en formation et des jeunes actifs diplômés est à l'origine d'une répartition inégale par niveau de diplôme des habitants du SCoT. Ces diplômés sont également surreprésentés dans les communes situées à moins de 15 minutes de Reims, en raison de la forte présence des cadres dans ce territoire. En revanche, dans l'espace au-delà de 25 minutes de Reims, la forte présence d'ouvriers et la faible proportion de jeunes entraînent une plus faible part de diplômés de l'enseignement supérieur (17,6 % contre 26,2 % à Reims), notamment du 2^e ou 3^e cycle (6,5 % contre 14,2 % à Reims).

Dernier diplôme obtenu de la population selon les espaces du SCoT en 2008

	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 min	De 15 à 20 min	De 20 à 25 min	Plus de 25 min	SCoT
Ensemble	154 041	24 368	14 853	18 290	17 006	12 902	241 459
Pas de scolarité	2,0	0,9	0,3	0,9	0,3	0,7	1,5
Aucun diplôme scolarité primaire collège	13,1	11,2	9,3	9,9	12,6	18,1	12,7
Aucun diplôme scolarité au delà collège	4,9	3,7	3,2	2,8	3,8	5,1	4,4
Certificat d'études primaires	8,8	13,2	8,7	11,5	11,4	12,1	9,8
BEPC, brevet	8,0	9,2	11,0	9,5	9,7	9,3	8,6
CAP, brevet de compagnon	10,5	16,0	14,3	15,4	15,1	14,1	12,2
BEP	7,1	8,0	8,8	8,8	10,5	9,5	7,8
Bac général, brevet supérieur	11,7	9,1	8,9	7,6	7,1	5,3	10,3
Bac techno. ou professionnel	7,6	7,4	9,9	10,0	9,0	8,2	8,1
Diplôme univ. 1er cycle	12,0	11,6	12,9	13,0	12,4	11,1	12,1
Diplôme univ. 2e ou 3e cycle	14,2	9,6	12,7	10,6	8,2	6,5	12,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Plus de diplômés de l'enseignement supérieur

Tout comme au niveau national, le niveau de diplôme s'est élevé dans le SCoT de la région rémoise. Un habitant de 15 ans ou plus sur quatre est diplômé de l'enseignement supérieur, contre un sur douze, trente ans auparavant. Dès la 1^{ère} couronne périurbaine, plus on s'éloigne de Reims, plus la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur diminue.

Quel que soit le territoire du SCoT, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus est plus importante en 2008 qu'en 1982. Entre ces deux dates, les écarts de surreprésentation ou de sous-représentation ont peu évolué, sauf dans la 1^{ère} et la 4^e couronne périurbaine. Les diplômés de l'enseignement, sous-représentés en 1982 dans la 1^{ère} couronne périurbaine, sont surreprésentés en 2008. Dans la dernière couronne périurbaine, la sous-représentation s'est accentuée.



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Part des diplômés de l'enseignement supérieur selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008
en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	8,4	12,0	19,2	24,6
Reims	9,4	13,4	21,2	26,2
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	7,5	9,4	16,6	21,3
Moins de 15 mn	8,0	11,7	19,4	25,6
De 15 à 20 mn	6,5	10,0	16,3	23,6
De 20 à 25 mn	4,7	7,5	12,6	20,6
Plus de 25 mn	3,8	6,2	10,7	17,6

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Des inégalités de revenus très marquées à Reims

Les inégalités de revenus sont également un révélateur de la ségrégation spatiale du SCoT. Les ménages les plus aisés habitent les 1^{ère} et 2^e couronnes. Le revenu médian par unité de consommation (uc) est, dans ces deux couronnes, de 5 000 € supérieur à celui du SCoT. À partir de la 2^e couronne, le revenu médian diminue avec l'éloignement à la ville-centre. Reims est l'espace du SCoT qui présente le plus faible revenu médian (moins de 17 000 euros par unité de consommation). C'est également à Reims que les inégalités sont les plus fortes. Le rapport entre les 10% les plus riches et les 10% les plus modestes est de 7,7, alors qu'il ne dépasse pas 4,1 dans les autres espaces du SCoT. La présence de très hauts revenus dans le centre ville, mais également de ménages défavorisés (à Reims, quatre logements sur dix appartiennent au parc social) entraîne de fortes disparités. À Reims, un quart de la population vit avec un bas-revenu.

Revenu fiscal par UC médian selon les espaces du SCoT

	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 mn	De 15 à 20 mn	De 20 à 25 mn	Plus de 25 mn	SCoT
Revenu par UC médian	16 741	21 320	23 498	24 121	21 543	18 668	18 874
Rapport interdécile (D9/D1)	7,7	3,7	4,0	4,0	4,0	4,1	6,0
Part de la population vivant avec un bas revenu	24,7	8,3	5,8	4,6	6,4	13,2	18,4

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages ; Cnaf 2010

L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

Un temps d'accès aux équipements relativement court

Les choix résidentiels des ménages s'opèrent, en partie, autour d'un arbitrage coût du logement / coût des migrations alternantes. En s'éloignant des pôles urbains où le coût du foncier est élevé, ils peuvent accéder plus facilement à la propriété mais au prix d'une hausse de leur coût de déplacements. Ces déplacements concernent aussi bien le trajet domicile-travail que l'accès aux équipements. Comme ces derniers sont plus fortement localisés au sein du pôle urbain, le phénomène de périurbanisation entraîne aussi un éloignement aux équipements.

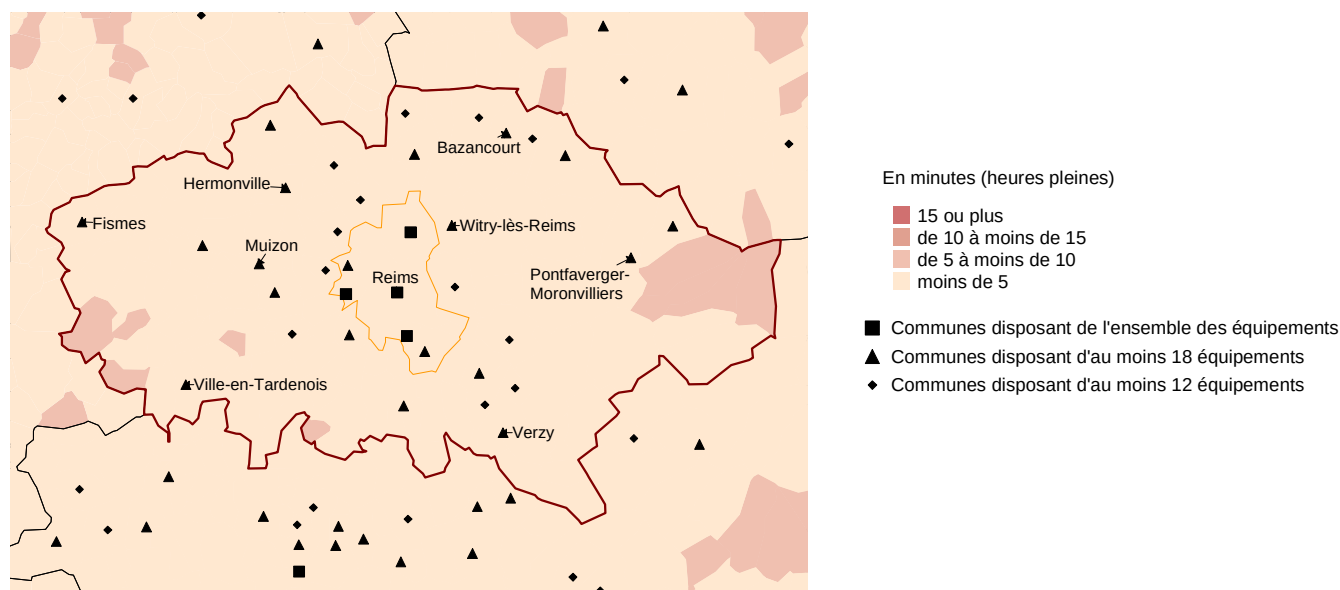
Au sein du SCoT, du fait de la centralité de Reims, les temps d'accès aux équipements sont relativement courts. Bien évidemment, ils augmentent avec la rareté des équipements. Pour indiquer le degré de rareté, les équipements sont regroupés dans trois gammes : la gamme dite de proximité (29 équipements), la gamme intermédiaire (31) et la gamme supérieure (35).

Comme son nom l'indique, la gamme de proximité rassemble les équipements les plus utilisés quotidiennement : bureau de poste, banque, supérette, boulangerie, boucherie, écoles maternelle et élémentaire, médecin généraliste... Dans le SCoT, ces équipements sont plutôt uniformément répartis et le temps d'accès moyen d'un habitant à l'ensemble des équipements de cette gamme est de 3,7 minutes contre 4,2 minutes en France de province. Les habitants de 131 communes sur les 140 qui composent le SCoT sont situés à moins de 5 minutes, en moyenne, de l'ensemble des équipements de cette gamme. Les habitants des 9 communes restantes sont situés à moins de 10 minutes de ces équipements. Ces communes sont localisées dans l'est et le sud-ouest du SCoT.

Seules 4 communes disposent de l'ensemble des équipements de la gamme de proximité, il s'agit de Bétheny, Cormontreuil, Reims et Tinquieux. À contrario, les trois quarts des communes du SCoT disposent de moins de douze équipements de la gamme de proximité.

Temps d'accès à l'ensemble des équipements et des services de proximité

Approche domicile-travail - temps aller moyen



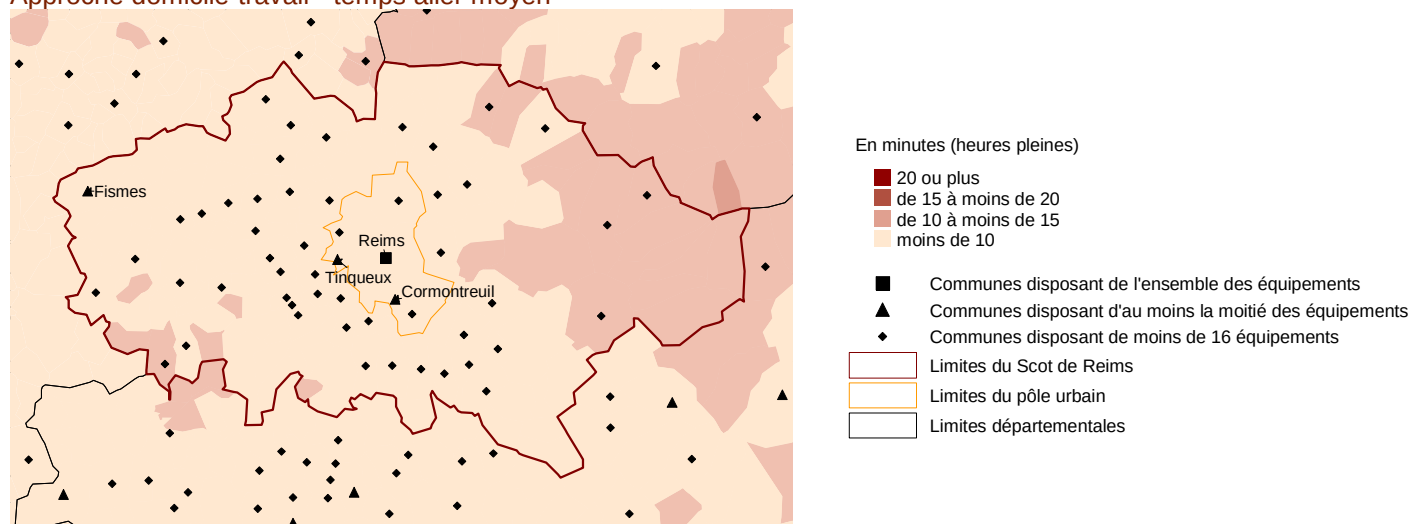
Sources : Insee, BPE 2010 - Odomatrix, Inra

La gamme intermédiaire se compose d'équipements et de services moins couramment utilisés (police, blanchisserie, supermarché, magasin de vêtements, de chaussures, de meubles, collège, opticien, bassin de natation...). Dans le SCoT, 96 % de la population se situe à moins de 10 minutes de l'ensemble des équipements de cette gamme. Seuls les habitants de 22 communes, soit 11 500 personnes, localisés dans l'est et le sud-ouest du SCoT, se situent à plus de 10 minutes de ces équipements.

Reims possède l'ensemble des équipements de la gamme intermédiaire tandis que Cormontreuil, Tinquex et Fismes possèdent au moins la moitié de ces équipements.

Temps d'accès à l'ensemble des équipements et des services de la gamme intermédiaire

Approche domicile-travail - temps aller moyen

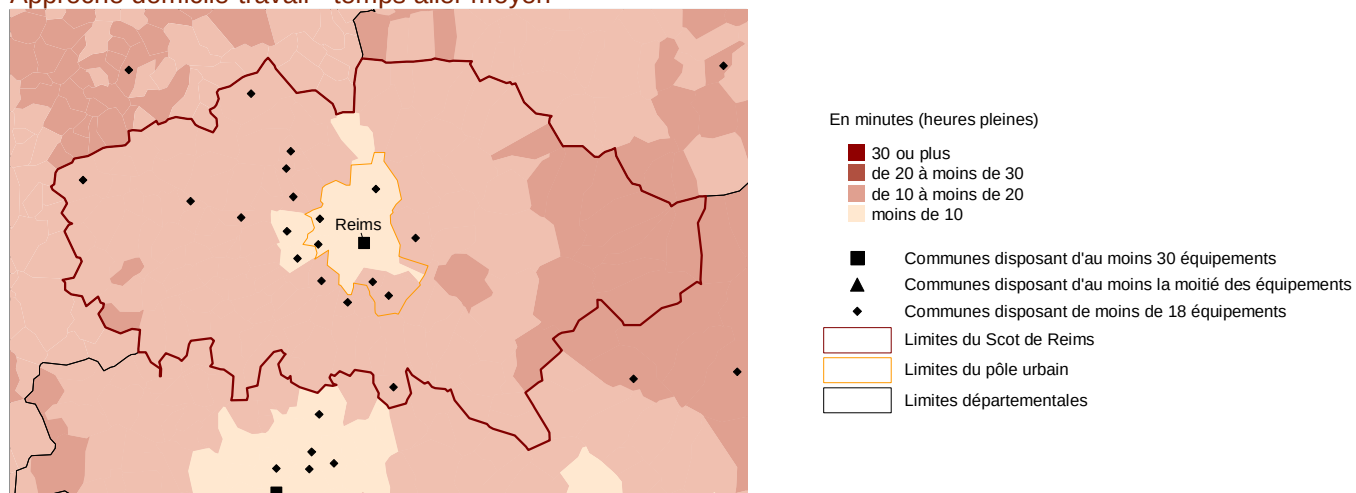


Sources : Insee, BPE 2010 - Odomatrix, Inra

La gamme supérieure rassemble des équipements et services plus rares (pôle emploi, hypermarché, lycée, maternité, spécialistes en cardiologie, en ophtalmologie, cinéma...). Reims est l'unique commune du SCoT à posséder l'ensemble des équipements. Au sein du SCoT, 71 % de la population se situe à moins de 10 minutes de l'ensemble des équipements. Seuls 2 % des habitants sont localisés à plus de 20 minutes : il s'agit essentiellement de la partie orientale du SCoT.

Temps d'accès à l'ensemble des équipements et des services de la gamme supérieure

Approche domicile-travail - temps aller moyen



Sources : Insee, BPE 2010 - Odomatrix, Inra

TABLEAUX ET CARTES COMPLÉMENTAIRES DE LA PARTIE 2

Répartition de la population selon la catégorie sociale en 1999 et 2008

	SCoTReims				France de province		
	1999		2008		1999	2008	
	Nb	%	Nb	%	%	Nb	%
Agriculteurs exploitants	3 019	1,3	2 830	1,2	1,6	505 994	1,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6 592	2,8	5 879	2,5	3,6	1 382 249	3,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	15 846	6,8	20 292	8,5	5,2	2 791 862	6,7
Professions intermédiaires	30 099	12,9	34 711	14,6	11,4	5 443 244	13,2
Employés	39 442	16,9	39 975	16,8	16,0	6 786 010	16,4
Ouvriers	35 235	15,1	33 247	14,0	15,7	6 038 091	14,6
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	2 331	1,0	1 702	0,7	0,8	216 691	0,5
Retraités	42 017	18,0	52 617	22,1	23,5	11 353 708	27,4
Elèves et étudiants	35 748	15,3	28 931	12,2	10,0	3 362 192	8,1
Autres, sans activité professionnelle	23 673	10,1	17 852	7,5	12,3	3 484 666	8,4
- de 15 à 59 ans	17 506	7,5	14 819	6,2	8,1	2 798 869	6,8
- de 60 ans ou plus	6 167	2,6	3 033	1,3	4,2	685 796	1,7
Ensemble de la population de 15 ans ou plus	234 002	100,0	238 036	100,0	100,0	41 364 707	100,0

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Répartition des agriculteurs dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	4 412	3 640	2 955	2 826
Reims	3,0	3,1	5,5	7,3
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	3,7	4,0	3,1	2,3
Moins de 15 mn	8,7	8,0	7,7	9,6
De 15 à 20 mn	33,5	34,1	34,4	30,8
De 20 à 25 mn	34,7	33,2	32,3	32,9
Plus de 25 mn	16,3	17,7	17,0	17,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs occupés

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Répartition des artisans et chefs d'entreprises dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	6 228	6 524	5 982	5 518
Reims	60,1	55,1	51,4	46,3
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	10,1	11,0	11,5	12,7
Moins de 15 mn	6,2	7,1	8,9	9,3
De 15 à 20 mn	9,4	11,2	12,3	14,4
De 20 à 25 mn	7,7	9,7	9,8	10,1
Plus de 25 mn	6,4	5,9	6,2	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs occupés

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Répartition des professions intermédiaires dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	20 368	23 564	27 987	32 115
Reims	67,2	65,3	62,1	60,7
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	12,0	13,0	12,2	10,7
Moins de 15 mn	7,0	6,5	7,1	7,5
De 15 à 20 mn	6,2	6,8	8,1	8,1
De 20 à 25 mn	4,6	5,2	6,8	8,1
Plus de 25 mn	3,0	3,2	3,8	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs occupés

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Part des professions intermédiaires parmi les actifs occupés dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008
en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	19,2	21,3	24,4	26,2
Reims	19,6	22,1	24,4	26,4
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	23,3	24,5	28,3	27,6
Moins de 15 mn	22,8	21,9	26,5	28,7
De 15 à 20 mn	16,1	18,5	23,6	24,9
De 20 à 25 mn	13,0	16,1	21,9	25,3
Plus de 25 mn	12,7	13,9	18,2	22,0

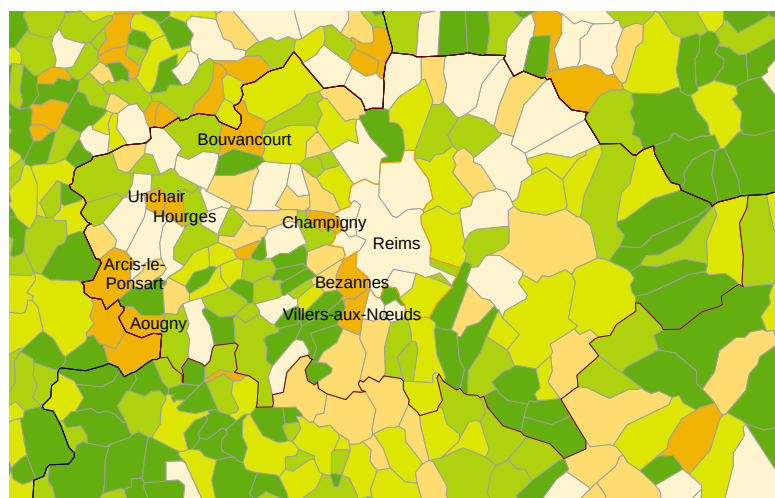
Champ : actifs occupés

Lecture : en 1982, 19,2 % des actifs occupés du SCoT sont des professions intermédiaires. En 2008, cette proportion est de 26,2 %.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Écart à la moyenne de la part des professions intermédiaires par commune en 2008



en points

- 10 ou plus
- de 5 à moins de 10
- de 0 à moins de 5
- de -5 à moins de 0
- de -10 à moins de -5
- moins de -10

Champ : actifs occupés

Lecture : dans le SCoT, 26,2 % des actifs occupés sont des professions intermédiaires. Dans certaines communes, comme Bezannes ou Champigny, les professions intermédiaires représentent plus de 36,2 % des actifs occupés.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Part des employés selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	28 760	30 649	33 559	34 739
Reims	72,3	67,6	66,8	64,7
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	10,5	12,0	10,6	10,6
Moins de 15 min	5,3	6,2	5,8	5,6
De 15 à 20 min	4,9	6,0	6,8	6,6
De 20 à 25 min	3,9	4,7	5,8	7,1
Plus de 25 min	3,0	3,6	4,2	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs occupés

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Part des employés parmi les actifs occupés dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008

en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	27,1	27,7	29,2	28,3
Reims	29,8	29,8	31,5	30,4
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	29,0	29,5	29,5	29,7
Moins de 15 min	24,6	26,9	25,9	23,3
De 15 à 20 min	18,0	21,2	23,8	21,8
De 20 à 25 min	15,7	19,0	22,5	24,2
Plus de 25 min	17,8	20,2	24,3	25,7

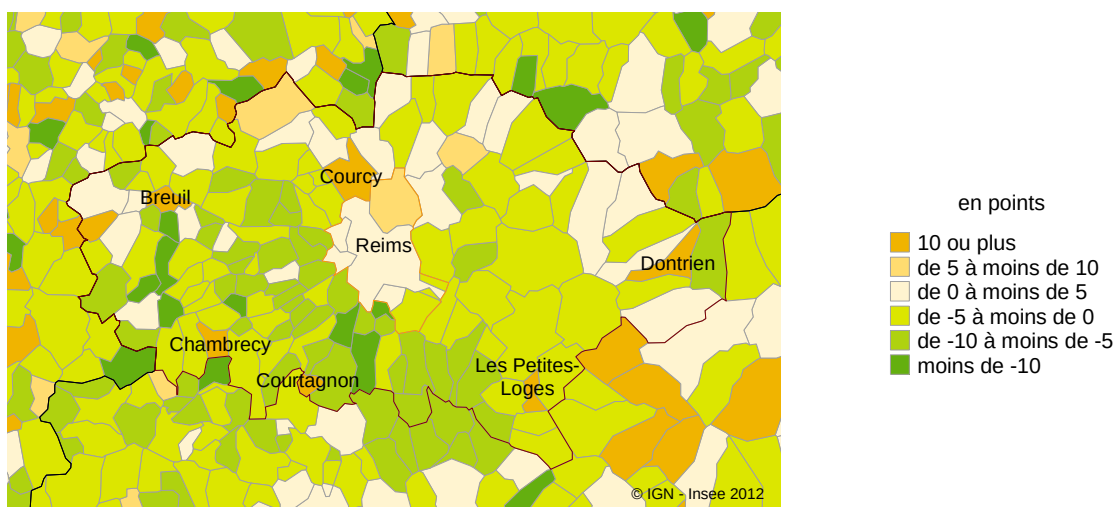
Champ : actifs occupés

Lecture : en 1982, 27,1 % des actifs occupés du SCoT sont des employés. En 2008, cette proportion est de 28,3 %.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Écart à la moyenne de la part des employés par commune en 2008



Champ : actifs occupés

Lecture : dans le SCoT, 28,3 % des actifs occupés sont des employés. Dans certaines communes, comme Courcy ou Breuil, les employés représentent plus de 38,3 % des actifs occupés.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Répartition de la population selon l'âge en 1999 et 2008

	SCoT de Reims						France de province		
	1990		1999		2008		1990	1999	2008
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	%	%	%
Indices de jeunesse									
18 ans ou moins / 65 ans ou plus		2,7		2,0		1,6	1,8	1,44	1,3
moins de 25 ans / 65 ans ou plus		3,8		3,0		2,4	2,4	1,89	1,7
Population totale	278 043	100,0	288 293	100,0	288 088	100,0	100,0	100	100,0
0 à 14 ans	59 356	21,3	54 076	18,8	50 067	17,4	20,1	18,7	18,0
15 à 29 ans	74 523	26,8	74 932	26,0	69 090	24,0	22,4	19,9	18,3
30 à 44 ans	65 157	23,4	61 930	21,5	57 139	19,8	22,0	21,5	20,0
45 à 59 ans	38 627	13,9	50 622	17,6	57 481	20,0	15,5	18,2	20,5
60 à 74 ans	26 482	9,5	30 963	10,7	33 394	11,6	12,9	14,2	14,0
75 ans et plus	13 898	5,0	15 770	5,5	20 917	7,3	7,1	7,5	9,2
0 à 14 ans	59 356	44,3	54 076	41,9	50 067	42,0	47,3	48,4	49,6
15 à 18 ans	18 714	14,0	17 498	13,6	15 957	13,4	14,5	14,1	13,8
19 à 24 ans	33 214	24,8	33 411	25,9	32 711	27,5	21,1	19,6	20,3
dont 20 à 24 ans	27 179	20,3	27 333	21,2	26 841	22,5	17,4	16,1	16,8
25 à 29 ans	22 595	16,9	24 023	18,6	20 422	17,1	17,1	17,9	16,2
Population des moins de 30 ans	133 879	100,0	129 008	100,0	119 157	100,0	100,0	100	100,0

Source : Insee, recensements de la population, exploitations principales

Part des personnes âgées de 0 à 14 ans dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	24,1	21,4	18,8	17,4
Reims	22,8	20,5	17,9	16,2
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	27,2	21,3	18,3	17,0
Moins de 15 mn	29,8	23,7	21,4	19,3
De 15 à 20 mn	25,2	23,7	20,6	19,8
De 20 à 25 mn	24,6	24,3	22,3	20,7
Plus de 25 mn	24,5	24,5	21,7	21,5

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Part des personnes âgées de 30 à 44 ans dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	20,4	23,7	21,4	19,8
Reims	19,0	22,3	20,3	19,2
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	25,7	26,8	21,0	18,3
Moins de 15 mn	25,3	28,5	23,3	19,7
De 15 à 20 mn	23,2	27,2	24,7	21,5
De 20 à 25 mn	21,0	25,8	24,7	23,2
Plus de 25 mn	18,8	23,2	23,8	23,5

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Part des personnes âgées de 45 à 59 ans dans les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008 en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	15,2	13,7	17,7	19,8
Reims	14,8	12,7	15,8	17,6
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	17,1	18,9	24,2	24,8
Moins de 15 mn	13,6	14,5	21,9	25,0
De 15 à 20 mn	16,5	13,3	20,5	24,5
De 20 à 25 mn	16,8	14,9	19,5	22,8
Plus de 25 mn	16,3	12,9	18,2	20,7

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

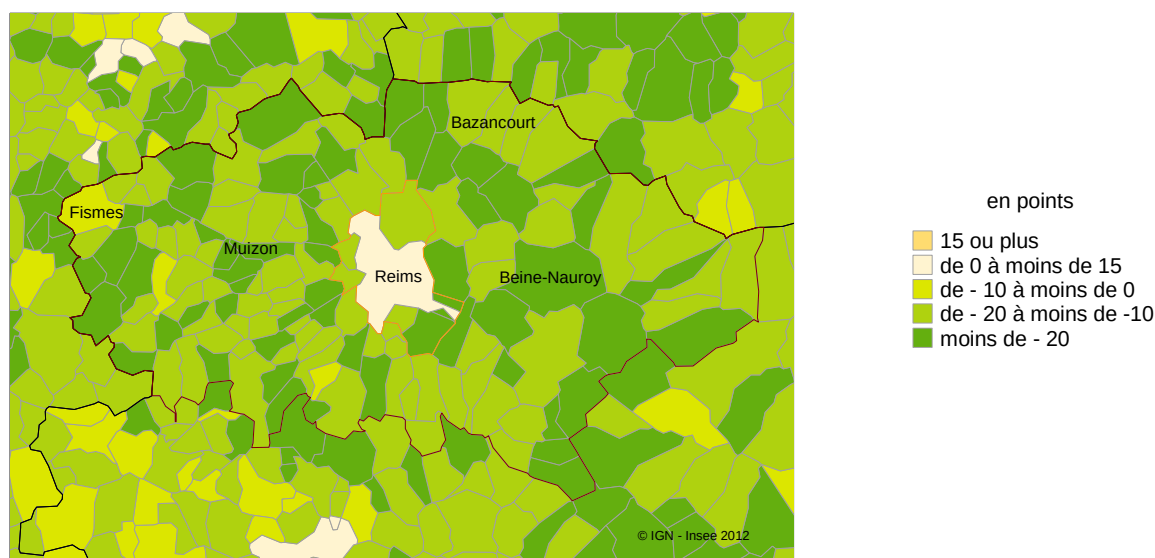
Répartition des ménages selon le mode de cohabitation en 1999 et 2008

	SCoT rémois				France de province		
	1999		2008		1999	2008	
	Nb	%	Nb	%	%	Nb	%
Ménages d'une personne	40 585	34,0	48 969	37,9	30,2	7 169 812	33,0
dont âgée de moins de 25 ans	9 580	8,0	10 244	7,9	3,2	722 882	3,3
dont âgée de 65 ans ou plus	11 932	10,0	14 241	11,0	12,4	2 782 724	12,8
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	76 061	63,7	76 635	59,3	67,9	14 020 280	64,6
un couple sans enfant	28 334	23,7	32 305	25,0	27,1	6 162 058	28,4
un couple avec enfant(s)	38 396	32,2	33 680	26,1	33,0	6 078 013	28,0
une famille monoparentale	9 331	7,8	10 650	8,2	7,8	1 780 209	8,2
Ménages de plusieurs personnes sans famille	2 778	2,3	3 676	2,8	1,9	527 443	2,4
Ensemble des ménages	119 424	100,0	129 280	100,0	100,0	21 717 534	100,0

Champ : ménages

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Écart à la moyenne de la part des personnes seules par commune en 2008



Champ : ménages

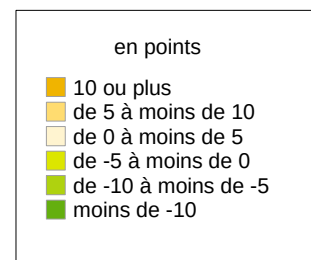
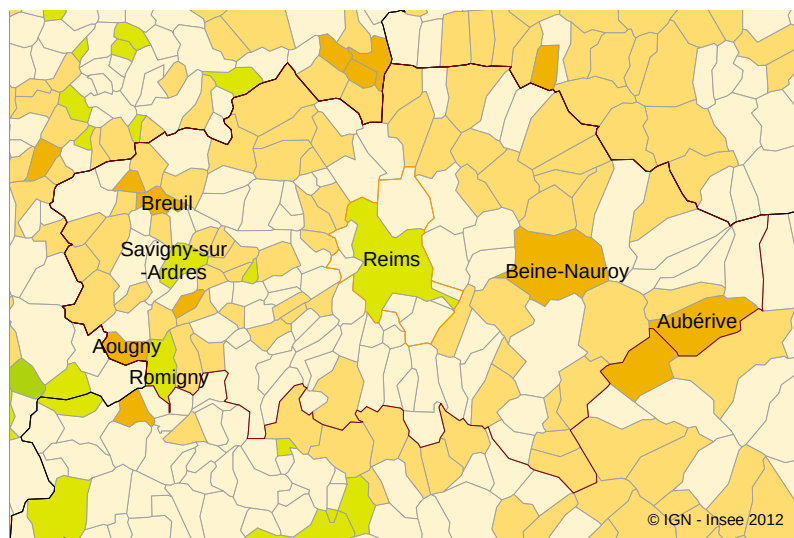
Lecture : dans le SCoT, 37,9 % des ménages sont composés d'une seule personne. Dans la commune de Reims, ces ménages d'une personne sont surreprésentés.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Écart à la moyenne de la part des couples avec enfant(s) par commune en 2008

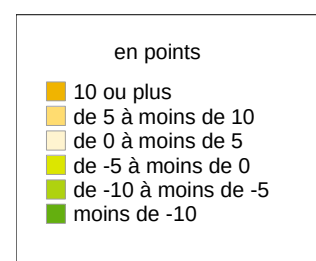
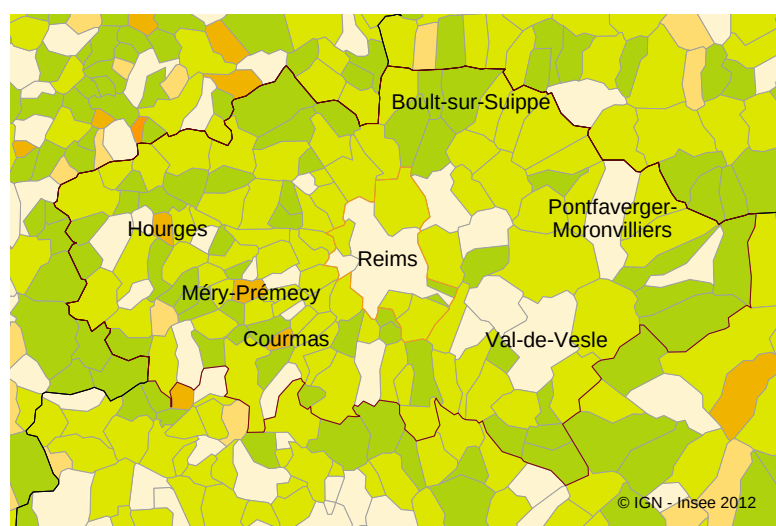


Champ : ménages

Lecture : dans le SCoT, 26,1 % des ménages sont des couples avec enfant(s).. Dans certaines communes, comme Aougny ou Beine-Nauroy, les couples avec enfant(s) représentent plus de 36,1 % des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Écart à la moyenne de la part des familles monoparentales par commune en 2008



Champ : actifs occupés

Lecture : dans le SCoT, 8,2 % des ménages sont des familles monoparentales. Dans certaines communes, comme Hourges ou Méry-Prémecy, les familles monoparentales représentent plus de 18,2 % des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Part des couples sans enfants parmi l'ensemble des ménages, selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008
en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	24,9	22,6	23,7	25,0
Reims	24,7	22,0	21,5	21,1
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	23,3	24,3	30,2	35,8
Moins de 15 mn	24,1	21,7	28,3	33,7
De 15 à 20 mn	26,7	23,9	28,7	33,4
De 20 à 25 mn	26,5	23,7	27,4	31,6
Plus de 25 mn	27,7	26,2	28,5	30,4

Champ : ménages

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Statut d'occupation des ménages selon les espaces du SCoT

	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 mn	De 15 à 20 mn	De 20 à 25 mn	Plus de 25 mn	SCoT
Ensemble	88 161	11 727	6 704	8 409	8 021	6 258	129 280
Propriétaire	26,5	61,9	70,5	82,2	80,4	70,6	41,1
Locataire de logement vide non HLM	25,9	8,9	9,4	12,2	13,0	11,9	21,1
Locataire de logement vide HLM	40,8	27,1	18,1	2,3	4,2	15,1	32,4
Locataire d'un logement loué meublé	4,6	0,6	0,5	0,2	0,3	0,2	3,3
Logé gratuitement	2,2	1,5	1,4	3,0	2,1	2,2	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : ménages

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Type de logement des ménages selon les espaces du SCoT

	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 mn	De 15 à 20 mn	De 20 à 25 mn	Plus de 25 mn	SCoT
Ensemble	88 161	11 727	6 704	8 409	8 021	6 258	129 280
Maison	21,8	74,4	91,3	96,9	95,8	88,5	42,9
Appartement	76,5	25,3	8,5	3,0	4,1	11,3	55,9
Autre	1,7	0,3	0,2	0,1	0,0	0,2	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : ménages

Note : première ligne en nombre, autres lignes en pourcentage

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Dernier diplôme obtenu par la population du SCoT entre 1982 et 2008
en %

	1982	1990	1999	2008
Aucun diplôme déclaré	37,8	27,4	19,1	18,6
CEP	19,9	17,9	14,3	9,8
BEPC	7,9	10,1	10,2	8,6
CAP,BEP	15,3	19,3	21,4	20,0
BAC,BP	10,7	13,3	15,9	18,3
Diplôme univ. 1er cycle	4,7	6,6	9,7	12,1
Diplôme univ. 2e ou 3e cycle	3,7	5,4	9,5	12,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Part des personnes sans diplôme selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008
en %

	1982	1990	1999	2008
Ensemble	37,9	27,3	19,1	18,6
Reims	39,2	27,5	19,6	20,0
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	30,0	22,5	15,5	15,8
Moins de 15 mn	30,0	22,2	14,6	12,8
De 15 à 20 mn	33,9	26,2	15,7	13,6
De 20 à 25 mn	39,5	30,9	20,5	16,7
Plus de 25 mn	44,8	38,0	28,4	23,9

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Part des personnes titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel selon les différents espaces du SCoT entre 1982 et 2008
en %

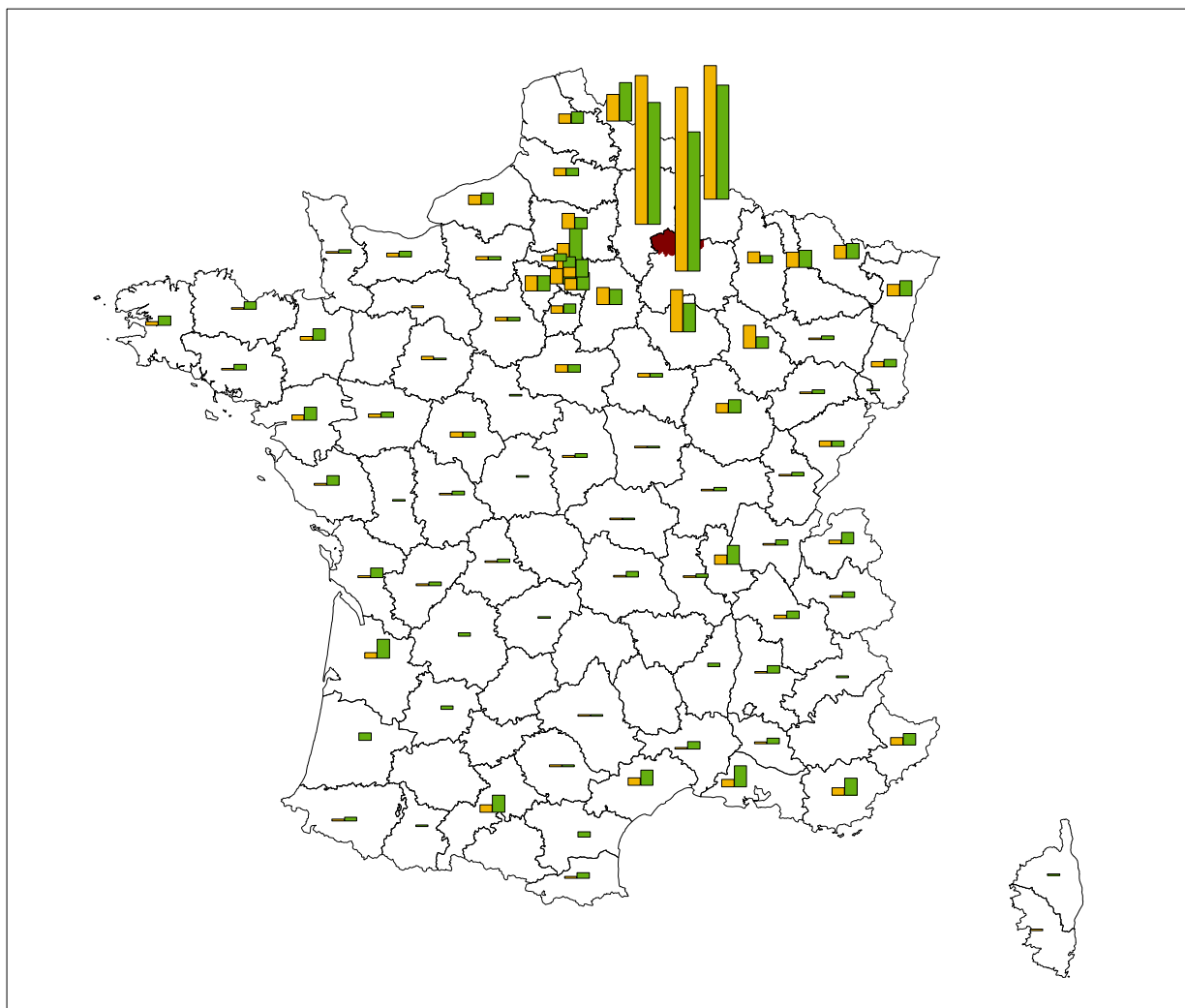
	1982	1990	1999	2008
Ensemble	10,7	13,3	15,9	18,3
Reims	11,4	14,3	17,2	19,3
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	11,5	12,6	14,1	16,6
Moins de 15 mn	11,1	13,2	14,4	18,8
De 15 à 20 mn	8,8	11,9	14,3	17,6
De 20 à 25 mn	7,4	10,2	12,4	16,0
Plus de 25 mn	6,7	8,0	9,9	13,5

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus

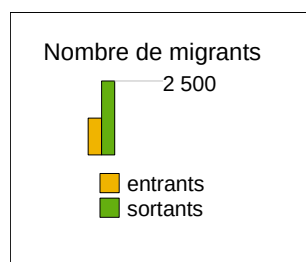
Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Migrations du SCoT de Reims par département entre 2003 et 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire





PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Répartition des entrants et sortants par espace du SCoT entre 2003 et 2008

	Entrants		Sortants	
	Nb	%	Nb	%
Reims	27 522	81,3	30 777	77,0
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	1 531	4,5	2 304	5,8
Moins de 15 mn	1 274	3,8	1 547	3,9
De 15 à 20 mn	1 266	3,7	1 903	4,8
De 20 à 25 mn	1 083	3,2	1 922	4,8
Plus de 25 mn	1 193	3,5	1 478	3,7
SCoT	33 869	100,0	39 931	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Catégories sociales des migrants du SCoT entre 2003 et 2008 en %

	Entrants	Sortants	Stables
Agriculteurs	0,3	0,4	2,6
Artisans, chefs d'entreprises	3,4	3,6	4,7
Cadres	24,8	27,7	14,7
Professions intermédiaires	28,9	30,7	25,8
Employés	28,0	23,9	28,5
Ouvriers	14,6	13,7	23,7
Total	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs occupés

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Type d'activité des migrants du SCoT entre 2003 et 2008
en %

	Entrants	Sortants	Stables
Actifs ayant un emploi	47,0	59,3	45,3
Chômeurs	7,1	7,6	5,6
Etudiants	29,8	10,2	9,0
Retraités	4,4	7,0	21,9
Autres inactifs	11,7	15,9	18,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Dernier diplôme obtenu des migrants du SCoT entre 2003 et 2008
en %

	Entrants	Sortants	Stables
Pas de scolarité	0,4	0,3	1,7
Aucun diplôme scolarité primaire collège	4,4	5,2	14,0
Aucun diplôme scolarité au delà collège	2,6	2,7	4,7
Certificat d'études primaires	2,0	2,9	11,1
BEPC, brevet	4,8	5,7	9,3
CAP, brevet de compagnon	5,3	8,7	13,3
BEP	6,9	6,8	8,0
Bac général, brevet supérieur	23,0	11,7	8,2
Bac techno. ou professionnel	9,7	9,1	7,9
Diplôme univ. 1er cycle	18,4	17,6	11,1
Diplôme univ. 2e ou 3e cycle	22,5	29,3	10,7
Total	100,0	100,0	100,0

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Migrations au sein du SCoT de Reims entre 2003 et 2008

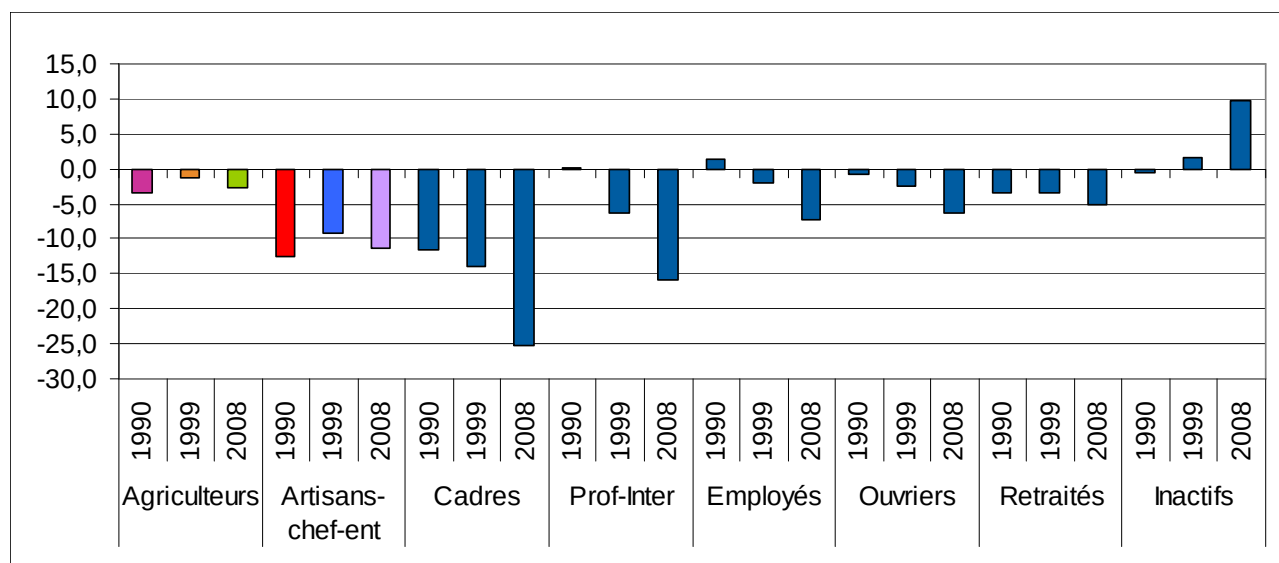
	Unité urbaine rémoise Reims	Autres communes	Moins de 15 min	De 15 à 20 min	De 20 à 25 min	Plus de 25 min	Total
Reims	134 044	4 068	1 985	2 084	2 318	1 501	11 957
Autres communes de l'unité urbaine rémoise	1 869	20 979	256	324	266	151	2 867
Moins de 15 min	1 001	165	12 908	200	181	101	1 648
De 15 à 20 min	1 091	168	327	16 766	366	143	2 096
De 20 à 25 min	1 106	223	88	333	15 115	255	2 005
Plus de 25 min	733	89	72	105	186	11 597	1 184
Total	5 799	4 713	2 729	3 046	3 317	2 152	211 408

Note : ligne : zone de résidence antérieure ; colonne : zone de résidence actuelle.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Taux annuel de migration nette par catégorie sociale entre 1982 et 2008



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999 et 2008, exploitations complémentaires



PARTIE 2 : PÉRIURBANISATION ET MIXITÉ SOCIALE

Au sein du SCoT de la région rémoise, la périurbanisation a non seulement un impact sur l'équilibre social du territoire mais aussi sur l'environnement. En s'éloignant de la ville-centre tout en y conservant leur emploi, les actifs sont de plus en plus nombreux à se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail. Ils parcourent aussi des distances plus longues et émettent plus de CO₂. Entre 1999 et 2007, l'impact lié à la périurbanisation peut être évalué à 5 400 tonnes de CO₂, soit 7 % des émissions des navetteurs résidant dans le SCoT.

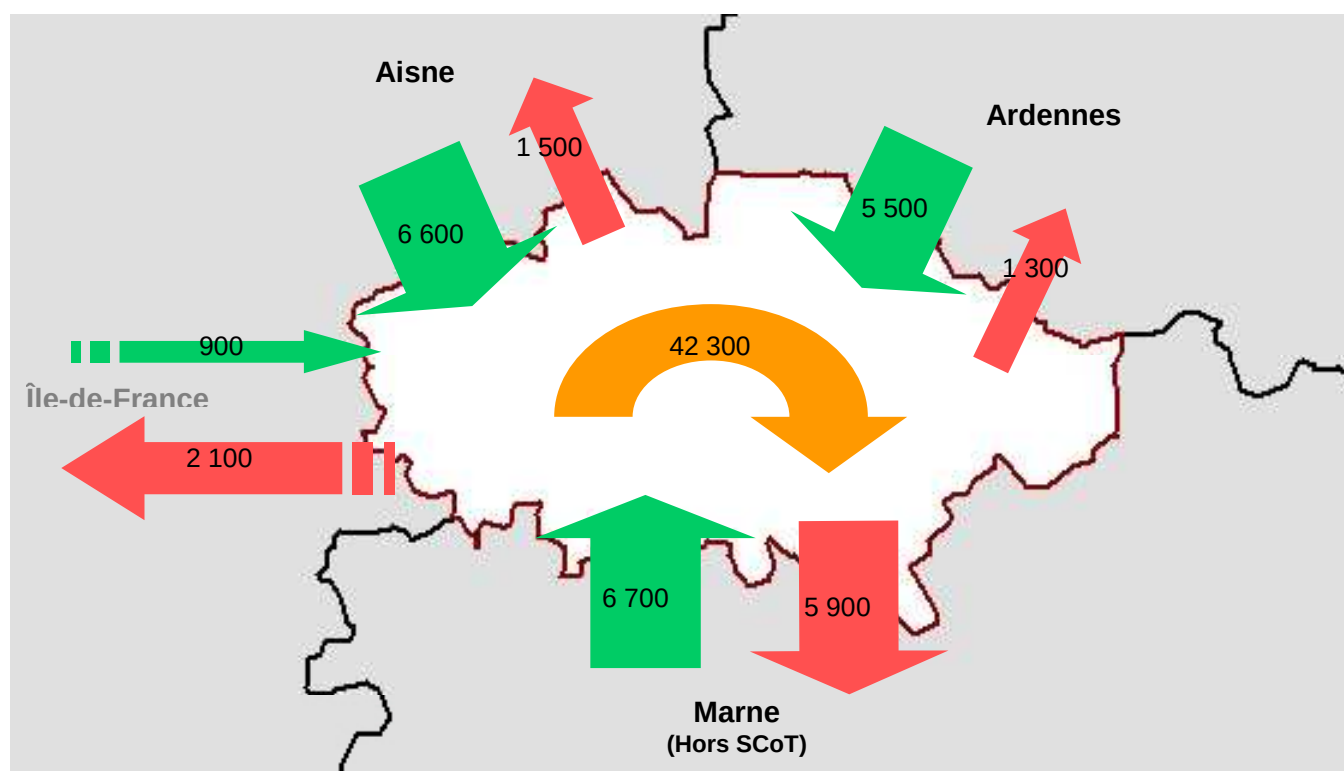
LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL

De plus en plus de déplacements

En 2008, parmi les 122 600 actifs occupés résidant dans le SCoT, 67 900 travaillent dans leur commune de résidence, 42 300 dans une autre commune du SCoT et 12 400 travaillent en dehors du SCoT. De plus, 21 600 actifs résident en dehors du SCoT mais y travaillent.

En sommant les entrées et les sorties, 34 000 actifs franchissent les limites du SCoT pour aller travailler. Les flux les plus importants ont lieu avec la Marne (hors SCoT) : les échanges avec ce département représentent 30,8 % des entrées et 47,9 % des sorties. Les entrées d'actifs sont aussi très importantes depuis l'Aisne (6 600 actifs) et les Ardennes (5 500). Les actifs allant travailler en Île-de-France représentent 17,1 % des sorties du SCoT.

Flux domicile-travail des actifs mobiles occupés résidant ou travaillant dans le SCoT en 2008



Champ : ensemble des actifs mobiles occupés résidant ou travaillant dans le SCoT. Ne sont pas représentés sur cette carte : les actifs occupés résidant dans le SCoT et travaillant dans leur commune de résidence (67 900 actifs) ; les actifs occupés résidant dans le SCoT et travaillant dans un autre département que la Marne, l'Aisne, les Ardennes ou un département francilien (1 500) ; les actifs résidant dans un autre département que la Marne, l'Aisne, les Ardennes ou un département francilien et travaillant dans le SCoT (2 000).

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Entre 1999 et 2008, les déplacements domicile-travail du SCoT vers l'extérieur ont progressé de 27,6 %. Les actifs résidant dans le SCoT sont plus nombreux en 1999 qu'en 2008 à travailler dans les Ardennes (+ 19,2 %), l'Aisne (+ 25,4 %) et la Marne (+ 32,0 %). Mais l'augmentation la plus forte concerne les sorties vers l'Île-de-France (+ 36,8 %) : en 1999, 1 550 résidents du SCoT travaillaient dans cette région ; en 2008, plus de 2 100 actifs font régulièrement des déplacements vers un département francilien pour se rendre sur leur lieu de travail.

Au sein du SCoT, entre 1999 et 2008, le phénomène de périurbanisation est perceptible à travers l'augmentation du nombre de déplacements intercommunaux (+ 9,8 %). En s'installant dans l'espace périurbain alors que les emplois sont principalement concentrés à Reims (71,9 % des emplois du SCoT), les actifs sont ainsi de plus en plus nombreux à changer de commune pour se rendre sur leur lieu de travail.

Mais la périurbanisation ne se limite pas au territoire du SCoT. De nombreux actifs s'installent dans la Marne (hors SCoT) ou dans les départements voisins tout en continuant de travailler dans le SCoT. Ces migrations résidentielles expliquent la très forte évolution du nombre d'actifs « entrants ». Entre 1999 et 2008, leur nombre progresse de 53,4 %. L'augmentation est particulièrement forte pour les actifs résidant dans l'Aisne (+ 66,2 %) et dans les Ardennes (+ 72,4 %).

Flux domicile-travail des actifs mobiles occupés résidant ou travaillant dans le SCoT en 1999 et 2008

		Nombre		Évolution	
		2008	1999	Nombre	%
Sorties du SCoT	(1)	12 384	9 704	2 680	27,6
Entrées dans le SCoT	(2)	21 625	14 093	7 532	53,4
Déplacements intercommunaux dans le SCoT	(3)	42 316	38 542	3 774	9,8
Déplacements intercommunaux totaux	(1) + (2) + (3)	76 326	62 339	13 987	22,4
Résidents du SCoT travaillant dans leur commune de résidence	(4)	67 903	66 547	1 356	2,0
Actifs occupés résidant dans le SCoT	(1) + (3) + (4)	122 604	114 793	7 811	6,8

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2008, exploitations complémentaires

La part des actifs mobiles reste peu élevée

Malgré l'augmentation du nombre de déplacements, la mobilité des actifs reste faible dans le SCoT. En 2008, 44,6 % des actifs occupés résidant dans le SCoT changent de commune pour travailler (actifs mobiles). La part de ces actifs mobiles est de 57,1 % en Champagne-Ardenne et de 61,7 % en France de province. De plus, entre 1999 et 2008, la part des actifs mobiles progresse moins vite dans le SCoT (+ 2,6 points) qu'au sein de la région (+ 5,3 points) ou qu'en France de province (+ 4,6 points).

Part des actifs mobiles

(en %)	2008	1999
ScoT rémois	44,6	42,0
Département de la Marne	48,8	47,0
Région Champagne-Ardenne	57,1	51,8
France de province	61,7	57,1

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2008, exploitations complémentaires

La mobilité des actifs est très contrastée selon les espaces du SCoT. Elle est particulièrement faible au sein de la commune de Reims qui regroupe 60,3 % des actifs du SCoT. En effet, plus des trois quarts des actifs rémois ne changent pas de commune pour aller travailler (actifs stables). Par contre, elle est particulièrement forte dans les communes de la couronne urbaine où 81,2 % des actifs occupés changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail. Dans les couronnes périurbaines, la part des actifs mobiles dépasse les 75 % sauf dans la couronne la plus éloignée où elle est de 69,5 %. Les communes où la proportion d'actifs mobiles est importante se situent principalement à l'ouest et au nord du SCoT.

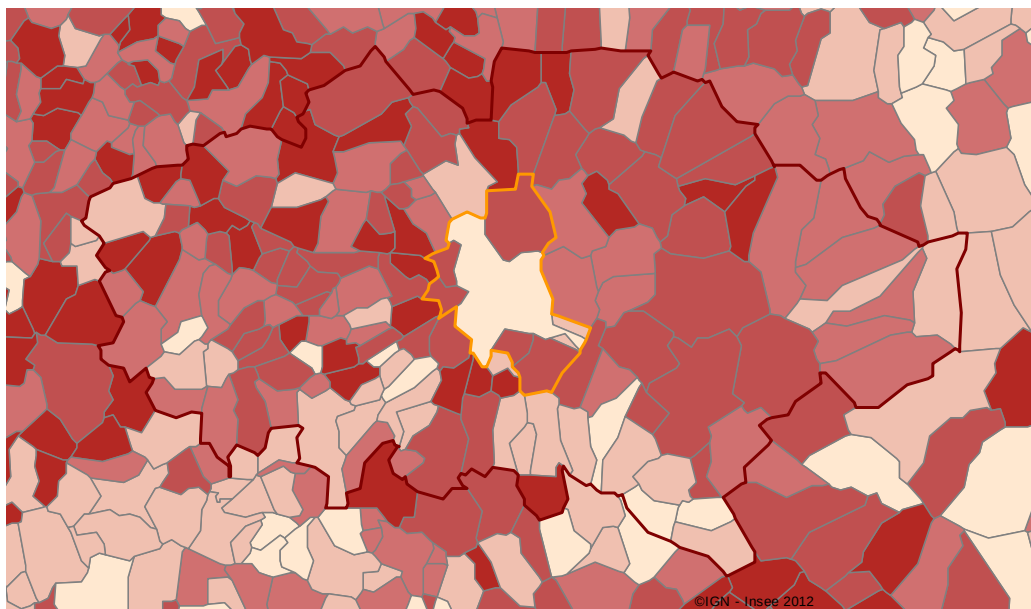
Nombres d'actifs stables et d'actifs mobiles selon les espaces du SCoT

	Mobiles	Stables	Part des mobiles (en %)
unité urbaine rémoise	27 442	58 877	31,8
Reims	17 345	56 545	23,5
Autres communes	10 097	2 332	81,2
moins de 15mn	6 463	1 887	77,4
de 15 à moins de 20mn	8 107	2 416	77,0
de 20 à moins de 25mn	7 644	2 510	75,3
25mn ou plus	5 045	2 212	69,5
SCoT rémois	54 701	67 903	44,6

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Part des actifs mobiles selon les communes du SCoT



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

en %

- 86,9 ou plus
- de 78,0 à moins de 86,9
- de 67,7 à moins de 78,0
- de 51,3 à moins de 67,7
- moins de 51,3



SCoT rémois



Unité urbaine rémoise

Les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers sont les plus mobiles

Les actifs les plus mobiles sont les cadres (50,3 %), mais les proportions de professions intermédiaires (49,0 %) ou d'ouvriers (48,2 %) qui changent de commune pour travailler sont aussi élevées. Les cadres se distinguent de ces deux catégories socioprofessionnelles par une plus grande mobilité vers l'extérieur du SCoT. Ainsi 20,1 % des cadres résidant à Reims travaillent en dehors du SCoT, alors que seulement 6,4 % des ouvriers rémois sont mobiles au-delà des frontières de cet espace.

Parts des actifs stables et mobiles selon la catégorie socioprofessionnelle

	Mobiles	Stables	Part des mobiles (en %)
Agriculteurs exploitants	541	2 285	19,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2 098	3 420	38,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9 915	9 804	50,3
Professions Intermédiaires	15 749	16 367	49,0
Employés	13 058	21 680	37,6
Ouvriers	13 339	14 348	48,2
Ensemble	54 701	67 903	44,6

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Lieu de résidence et lieu de travail des cadres et professions intellectuelles supérieures résidant ou travaillant dans le SCoT (en %)

	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Lieu de résidence								
Reims	72,8	3,6	1,3	0,8	0,7	0,6	20,1	100,0
Autres communes de l'unité urbaine	61,8	16,0	0,8	1,5	1,2	0,7	18,1	100,0
moins de 15mn	61,1	7,5	11,0	1,9	1,2	1,2	16,1	100,0
de 15 à moins de 20mn	57,6	5,7	4,4	7,6	2,1	0,0	22,6	100,0
de 20 à moins de 25mn	57,5	3,8	6,7	2,6	11,4	0,7	17,2	100,0
25mn ou plus	48,4	5,9	1,8	1,2	4,1	16,0	22,6	100,0
Hors SCoT (entrants)	84,2	7,1	2,7	2,0	2,5	1,6	0,0	100,0
Total	70,3	5,7	2,7	1,7	1,8	1,2	16,6	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Lieu de résidence et lieu de travail des ouvriers résidant ou travaillant dans le SCoT (en %)

	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Lieu de résidence								
Reims	71,8	11,2	4,8	2,6	2,6	0,7	6,4	100,0
Autres communes de l'unité urbaine	50,9	28,5	8,1	3,4	1,7	0,5	6,9	100,0
moins de 15mn	41,6	12,9	29,1	7,0	3,1	1,1	5,2	100,0
de 15 à moins de 20mn	38,8	10,1	6,5	29,0	8,6	1,2	5,7	100,0
de 20 à moins de 25mn	30,8	10,3	6,3	9,7	29,2	2,9	10,9	100,0
25mn ou plus	22,5	8,0	6,0	5,8	5,9	37,2	14,6	100,0
Hors SCoT (entrants)	54,4	12,8	7,8	6,6	9,5	8,9	0,0	100,0
Total	57,2	12,5	7,0	6,1	6,4	4,8	6,1	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Des déplacements domicile-travail fortement orientés vers Reims

Du fait de la forte concentration des emplois dans la ville-centre, les déplacements domicile-travail sont largement orientés vers Reims. Ainsi, les deux tiers des actifs occupés travaillant dans le SCoT ont un emploi dans la ville-centre. Au sein du SCoT, l'attractivité de Reims diminue en fonction de l'éloignement. Ainsi, plus de la moitié des actifs de la couronne urbaine (58,7 %) et de la 1^{ère} couronne périurbaine (52,3 %) travaille dans la ville-centre alors que la proportion d'actifs de la 4^e couronne ayant un emploi sur Reims est inférieure à un tiers (31,4 %). Par contre, l'attractivité de la ville-centre est forte pour les actifs occupés résidant en dehors du SCoT : 70,7 % de ces actifs travaillant dans le SCoT ont un emploi à Reims.

Au-delà de Reims, où la part des actifs stables est particulièrement élevée (76,5 %), la part des actifs travaillant dans leur espace de résidence augmente avec l'éloignement à la ville-centre. Ainsi un quart (25,6 %) des actifs résidant dans la couronne urbaine travaille dans cet espace alors que pour la 4^e couronne périurbaine, cette proportion est supérieure à un tiers (36,6 %).

La part des actifs résidant dans le SCoT et travaillant au-delà de ses frontières est logiquement plus élevée dans la 4^e couronne périurbaine, qui jouxte les limites du SCoT, que dans les autres espaces. La part des actifs rémois travaillant en dehors du SCoT est cependant importante (10,4 %). Une grande partie d'entre eux travaille dans la Marne (3 510 actifs sur 7 680), principalement à Épernay (1 070) ou à Châlons-en-Champagne (940). Un cinquième de ces actifs (1 500) parcourent des trajets plus longs puisque leur emploi se situe en région parisienne. Ces actifs franciliens sont principalement des cadres (41,0 %) et des professions intermédiaires (28,2 %).

Lieu de résidence et lieu de travail des actifs occupés résidant ou travaillant dans le SCoT (en nombre)

Lieu de résidence	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Reims	56 545	5 366	1 980	1 021	873	421	7 683	73 890
Autres communes de l'unité urbaine	7 289	3 181	478	233	152	57	1 038	12 429
moins de 15mn	4 371	676	2 192	242	144	68	657	8 350
de 15 à moins de 20mn	4 792	884	511	2 889	331	59	1 057	10 523
de 20 à moins de 25mn	4 298	746	468	556	3 010	180	897	10 155
25mn ou plus	2 276	449	261	266	295	2 658	1 052	7 258
Hors SCoT (entrants)	15 290	2 241	1 003	827	1 202	1 062	0	21 625
Total	94 862	13 543	6 893	6 034	6 006	4 506	12 384	144 229

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Lieu de résidence et lieu de travail des actifs occupés résidant ou travaillant dans le SCoT (en %)

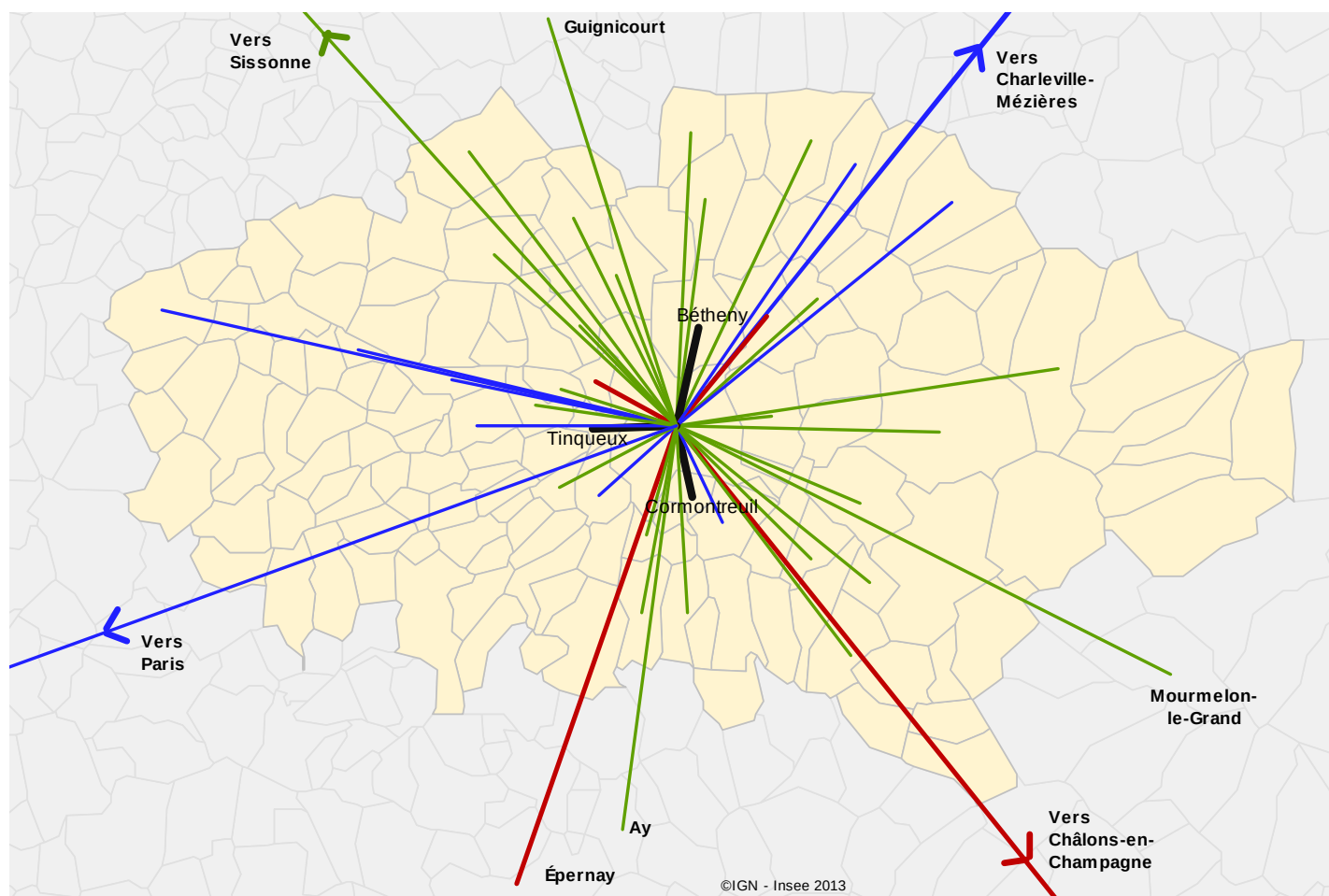
Lieu de résidence	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Reims	76,5	7,3	2,7	1,4	1,2	0,6	10,4	100,0
Autres communes de l'unité urbaine	58,7	25,6	3,8	1,9	1,2	0,5	8,4	100,0
moins de 15mn	52,3	8,1	26,3	2,9	1,7	0,8	7,9	100,0
de 15 à moins de 20mn	45,5	8,4	4,9	27,5	3,1	0,6	10,0	100,0
de 20 à moins de 25mn	42,3	7,4	4,6	5,5	29,6	1,8	8,8	100,0
25mn ou plus	31,4	6,2	3,6	3,7	4,1	36,6	14,5	100,0
Hors SCoT (entrants)	70,7	10,4	4,6	3,8	5,6	4,9	0,0	100,0
Total	65,8	9,4	4,8	4,2	4,2	3,1	8,6	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Les principaux flux domicile-travail

Flux entre communes supérieurs à 200 déplacements dans les deux sens cumulés



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

En nombre

Flux supérieurs à 200

- 2 000 ou plus
- de 1 000 à moins de 2 000
- de 500 à moins de 1 000
- de 200 à moins de 500



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Les flux internes au SCoT les plus importants

Commune de résidence	Commune de travail	Nombre d'actifs
Tinqueux	Reims	2 520
Bétheny	Reims	1 800
Reims	Cormontreuil	1 760
Cormontreuil	Reims	1 600
Reims	Tinqueux	1 470
Witry-lès-Reims	Reims	1 150
Reims	Saint-Brice-Courcelles	950
Saint-Brice-Courcelles	Reims	800
Reims	Bétheny	710
Taissy	Reims	550
Fismes	Reims	530
Warmeriville	Reims	510
Reims	Witry-lès-Reims	490
Muizon	Reims	460
Jonchery-sur-Vesle	Reims	460
Cormicy	Reims	390
Gueux	Reims	380
Reims	Taissy	380
Champigny	Reims	350

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Les flux entrants du SCoT les plus importants

Commune de résidence	Commune de travail	Nombre d'actifs
Châlons-en-Champagne	Reims	630
Epernay	Reims	630
Rethel	Reims	400
Guignicourt	Reims	290
Paris	Reims	260
Charleville-mézières	Reims	250
Laon	Reims	160
Neuflize	Reims	160
Mourmelon-le-Grand	Reims	160
Pontavert	Reims	130
Orainville	Reims	130
Tagnon	Reims	130
Livry-Louvercy	Reims	120
Asfeld	Reims	120
Saint-Germainmont	Reims	120
Germaine	Reims	110
Ay	Reims	110
Beaurieux	Reims	110
Sault-lès-Rethel	Reims	110
Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt	Reims	110
Avaux	Reims	110
Evrignicourt	Reims	100
Le Châtelet-sur-Retourne	Reims	100

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Les flux sortants du SCoT les plus importants

Commune de résidence	Commune de travail	Nombre d'actifs
Reims	Epernay	1 070
Reims	Châlons-en-Champagne	940
Reims	Paris	690
Reims	Charleville-Mézières	320
Reims	Laon	220
Reims	Mourmelon-le-Grand	160
Reims	Rethel	140
Reims	Ay	130
Reims	Château-Thierry	110

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

L'écart entre nombre d'emplois et nombre d'actifs augmente sur le pôle urbain

Au sein du SCoT, les déplacements domicile-travail sont principalement orientés vers Reims en raison du grand nombre d'emplois localisés sur la ville-centre. En effet, celle-ci propose 126 emplois pour 100 actifs occupés. Le seul autre espace du SCoT où le nombre d'emplois excède le nombre d'actifs est la couronne urbaine (109 emplois pour 100 actifs occupés). Du fait de la périurbanisation, les écarts entre emplois et actifs augmentent entre 1999 et 2008 dans ces deux espaces.

Indice de concentration de l'emploi selon les espaces du SCoT en 1999 et 2008

	Emplois en 2008	Actifs occupés en 2008	Indice de concentration de l'emploi en 2008	Indice de concentration de l'emploi en 1999
unité urbaine rémoise	108 405	86 318	126	118
Reims	94 862	73 890	128	120
Autres communes	13 543	12 429	109	106
moins de 15mn	6 893	8 350	83	66
de 15 à moins de 20mn	6 034	10 523	57	65
de 20 à moins de 25mn	6 006	10 155	59	63
25mn ou plus	4 506	7 258	62	77
SCoT rémois	131 845	122 604	108	104

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2008, exploitations complémentaires

Définition

Indice de concentration de l'emploi

L'indice de concentration de l'emploi ou taux d'attraction de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

La hausse de l'indice de concentration de l'emploi dans les pôles urbains doit être interprétée avec prudence compte tenu des changements de concepts intervenus entre les recensements de 1999 et 2006 ; les situations d'actifs-étudiants sont pour une bonne part localisées dans les pôles urbains.

Écart entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs selon les espaces du SCoT

	Solde emplois - actifs	
	2008	1999
Reims	20 972	14 088
Autres communes de l'unité urbaine	1 115	742
moins de 15mn	-1 457	-2 552
de 15 à moins de 20mn	-4 489	-3 406
de 20 à moins de 25mn	-4 149	-3 163
25mn ou plus	-2 752	-1 320
SCoT rémois	9 241	4 389

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2008, exploitations complémentaires

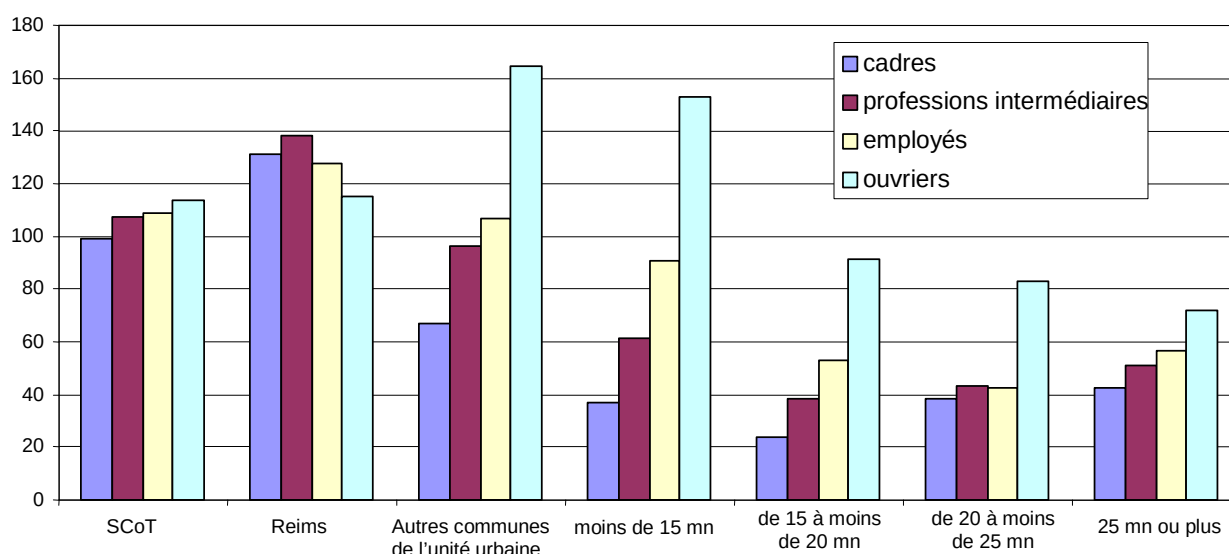


PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Contrairement au pôle urbain, les couronnes périurbaines abritent plus d'actifs occupés que d'emplois. L'espace périurbain est ainsi un important réservoir d'actifs. Du fait de la périurbanisation, l'écart entre nombre d'actifs et nombre d'emplois augmente, entre 1999 et 2008, dans ces espaces, sauf dans la 1^{ère} couronne périurbaine.

Les emplois présents à côté du domicile ne sont cependant pas forcément en adéquation avec la qualification professionnelle des actifs. Ainsi si Reims abrite plus d'emplois que d'actifs résidents quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, il n'en va pas de même pour les autres espaces. Dans la couronne urbaine et la 1^{ère} couronne périurbaine, un ouvrier aura plus de chance de trouver un emploi à proximité de son domicile qu'un cadre. Dans les autres couronnes périurbaines, le nombre d'emplois est, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, toujours inférieur au nombre d'actifs occupés résidents.

Indice de concentration de l'emploi selon les espaces du SCoT et la catégorie socioprofessionnelle



Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{ère} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^{ème} couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^{ème} couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^{ème} couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population de 2008, exploitation complémentaire

LES DISTANCES ET TEMPS DE TRAJET

En moyenne, un actif occupé résidant et travaillant dans le SCoT parcourt 6 km pour se rendre au travail

Dans le SCoT, en 2008, les actifs occupés qui résident et travaillent dans le SCoT, dans leur commune de résidence ou en dehors, parcourent en moyenne 6 kilomètres (km) pour aller au travail, pour une durée moyenne, aux heures pleines, de 16 minutes (mn). Les actifs résidant dans le pôle urbain réalisent des trajets moins longs (en moyenne, 4,1 km et 15 mn) du fait de la forte concentration des emplois sur le pôle. Cette forte concentration explique aussi l'augmentation des distances et temps de trajet en fonction de l'éloignement à la ville-centre. Un actif occupé de la 4^e couronne périurbaine réside, en moyenne, à 14,5 km de son lieu de travail et s'y rend en 21 mn.

Distances et temps de trajets des actifs occupés résidant et travaillant dans le SCoT selon leur espace de résidence en 2008

	Nombre	Distance routière (km)		Temps en heures creuses		Temps en heures pleines	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
unité urbaine rémoise	77 597	4,1	3,2	8	6	15	13
Reims	66 207	4,0	3,2	7	6	14	13
Autres communes	11 390	4,7	4,2	10	10	16	16
moins de 15mn	7 693	7,1	8,1	12	14	18	19
de 15 à moins de 20mn	9 466	9,6	11,4	14	18	19	23
de 20 à moins de 25mn	9 258	12,4	15,2	16	20	21	26
25mn ou plus	6 206	14,5	16,3	17	18	21	19
SCoT rémois	110 219	6,0	3,2	10	6	16	13

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix

Entre 1999 et 2008, la distance domicile-travail moyenne d'un actif résidant et travaillant dans le SCoT a augmenté de 0,4 km, passant de 5,6 à 6,0 km. Néanmoins, l'augmentation du trajet domicile-travail n'a pas affecté similairement l'ensemble des actifs résidants du SCoT. Ainsi, les résidants du pôle urbain et de la 1^{ère} couronne périurbaine parcourent, en 2008, la même distance pour se rendre sur leur lieu de travail qu'en 1999. Par contre, les actifs résidant dans les autres couronnes périurbaines parcourent des distances plus longues. Par exemple, un actif résidant dans la 4^e couronne parcourt, en moyenne, 2,5 km de plus en 2008 qu'en 1999.

Distances et temps de trajets des actifs occupés résidant et travaillant dans le SCoT selon leur espace de résidence en 1999

	Nombre	Distance routière (km)		Temps en heures creuses		Temps en heures pleines	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
unité urbaine rémoise	76 069	4,1	3,2	8	6	15	13
Reims	64 776	4,0	3,2	7	6	15	13
Autres communes	11 293	4,7	4,2	10	10	17	16
moins de 15mn	6 985	7,1	8,3	12	14	18	19
de 15 à moins de 20mn	9 015	9,0	10,9	13	15	18	20
de 20 à moins de 25mn	7 954	11,1	13,6	15	18	20	20
25mn ou plus	5 066	12,0	5,0	14	6	19	10
SCoT rémois	105 089	5,6	3,2	9	6	16	13

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensement de la population 1999, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Parmi les actifs du SCoT travaillant dans le SCoT, 38,4 % travaillent dans une commune du SCoT différente de leur commune de résidence. Pour se rendre sur leur lieu de travail, ces actifs mobiles effectuent, en moyenne, des trajets de 11,0 km, d'une durée de 23 mn. Pour ces actifs aussi, les distances augmentent avec l'éloignement à la ville-centre. Un actif de la 4^e couronne périurbaine réside ainsi en moyenne à 21,4 km de son lieu de travail.

Distances et temps de trajets des actifs occupés résidant et travaillant dans le SCoT en dehors de leur commune de résidence, selon leur espace de résidence en 2008

	Nombre	Distance routière (km)		Temps en heures creuses		Temps en heures pleines	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
unité urbaine rémoise	18 720	7,1	5,4	14	13	21	18
Reims	9 661	8,5	5,4	15	13	23	23
Autres communes	9 059	5,6	4,2	12	10	19	16
moins de 15mn	5 805	8,8	8,8	15	14	21	19
de 15 à moins de 20mn	7 050	12,4	12,2	18	19	24	25
de 20 à moins de 25mn	6 748	16,3	17,3	21	23	27	29
25mn ou plus	3 993	21,4	22,9	24	28	29	32
SCoT rémois	42 316	11,0	8,8	17	15	23	23

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix

Les actifs stables (résidant et travaillant dans la même commune du SCoT) effectuent, logiquement, des trajets plus courts : 2,9 km et 12 mn, en moyenne. Du fait de l'étendue de la ville-centre, les actifs stables rémois sont ceux qui parcourent les distances les plus longues : 3,2 km en moyenne pour une durée de 13 mn.

Distances et temps de trajets des actifs occupés résidant dans le SCoT et travaillant dans leur commune de résidence, selon leur espace de résidence en 2008

	Nombre	Distance routière (km)		Temps en heures creuses		Temps en heures pleines	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
unité urbaine rémoise	58 877	3,1	3,2	6	6	13	13
Reims	56 545	3,2	3,2	6	6	13	13
Autres communes	2 332	1,4	1,1	3	2	6	5
moins de 15mn	1 887	1,7	2,0	3	4	7	8
de 15 à moins de 20mn	2 416	1,4	1,5	3	3	6	6
de 20 à moins de 25mn	2 510	1,8	1,7	4	3	7	7
25mn ou plus	2 212	2,0	2,1	4	4	8	8
SCoT rémois	67 903	2,9	3,2	6	6	12	13

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix

Des distances forcément plus longues pour les déplacements qui franchissent les limites du SCoT

Près de 12 400 résidents du SCoT travaillent en dehors de cet espace. Comme ils parcourent des distances plus longues que les actifs résidant et travaillant dans le SCoT, leur temps de trajet sont aussi plus importants. La moitié d'entre eux (47,9 %) travaillent dans la Marne, principalement à Épernay et à Châlons-en-Champagne. Ces actifs parcourent en moyenne 36,9 km et mettent 47 mn pour se rendre sur leur lieu de travail.

Un autre flux important d'actifs « sortants » a lieu vers l'Île-de-France. En effet, 2 120 actifs vont travailler dans cette région. Ils effectuent de longs trajets, de 140 km en moyenne. La durée de ces trajets, en équivalent route, est supérieure à 2 heures. Cependant comme la majorité d'entre eux utilisent les transports en commun pour se déplacer (essentiellement le train), leur temps de trajet moyen est sûrement inférieur.

Distances et temps de trajets des actifs occupés résidant dans le SCoT et travaillant en dehors du SCoT, selon leur espace de résidence en 2008

Lieu de travail	Actifs occupés	Distance moyenne (en km)	Temps de trajet moyen en heures pleines (en mn)	Part des actifs utilisant les transports en commun (en %)
Marne (hors SCoT)	5 930	36,9	47	8,1
Ile-de-France	2 120	140,1	133	51,1
Aisne	1 500	45,4	47	4,9
Ardennes	1 310	58,6	67	13,5
Aube	190	119,6	92	5,5
Haute-Marne	110	129,6	123	17,2

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix

Les actifs « entrants » proviennent essentiellement de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes. Les actifs en provenance de la Marne parcourent des distances de 36,6 km pour des temps de trajet de 46 mn en moyenne. Les actifs ardennais travaillant dans le SCoT résident plus loin de leur lieu de travail (42,4 km) et mettent plus de temps à y accéder (51 mn).

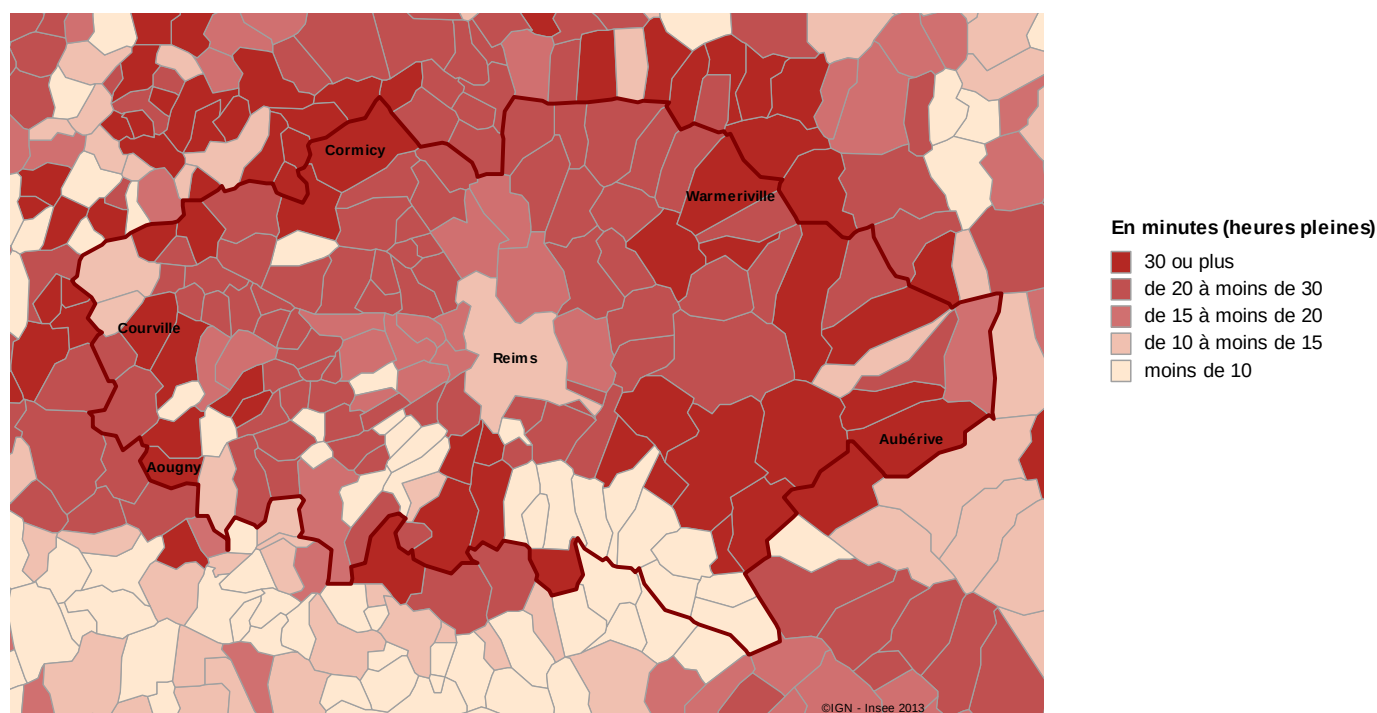
Un peu plus de 900 actifs franciliens travaillent dans le SCoT. Ils effectuent des trajets d'une distance et d'une durée à peu près équivalente à ceux des actifs du SCoT qui travaillent en Île-de-France.

Distances et temps de trajets des actifs occupés non résidant du SCoT mais y travaillant, selon leur espace de résidence en 2008

Lieu de travail	Actifs occupés	Distance moyenne (en km)	Temps de trajet moyen en heures pleines (en mn)	Part des actifs utilisant les transports en commun (en %)
Marne (hors SCoT)	6 660	36,6	46	6,7
Aisne	6 560	34,3	38	3,6
Ardennes	5 540	42,4	51	8,7
Ile-de-France	910	138,2	126	42,4
Aube	270	120,4	92	1,1
Haute-Marne	150	138,1	126	6,3

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix

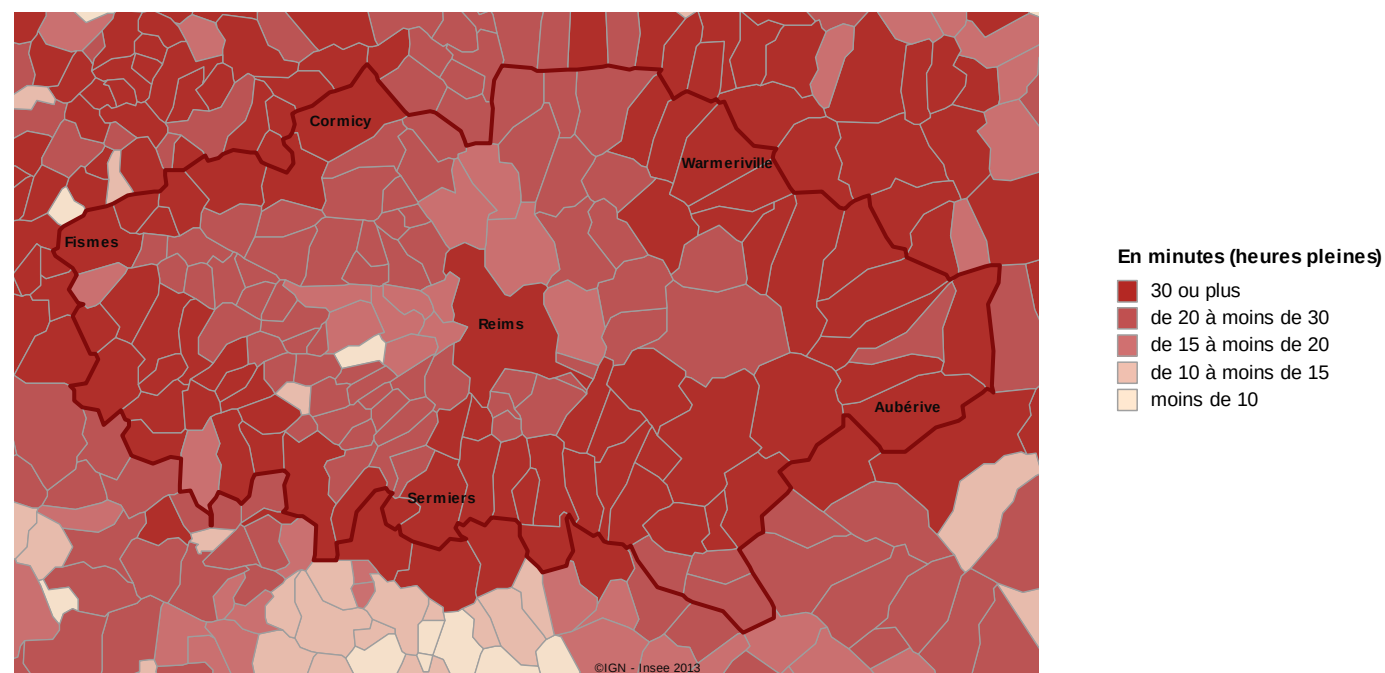
Temps de trajet médian des actifs occupés par commune de résidence



Note : le temps de trajet médian est tel que la moitié des actifs occupés parcourt moins que ce temps et l'autre moitié parcourt davantage.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix

Temps de trajet médian des actifs occupés mobiles par commune de résidence



Note : le temps de trajet médian est tel que la moitié des actifs occupés mobiles parcourt moins que ce temps et l'autre moitié parcourt davantage.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - INRA UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix

LES MODES DE DÉPLACEMENTS

Les actifs privilégient la voiture pour se rendre au travail

En 2008, la voiture est le principal mode de déplacement : 72,4 % des actifs du SCoT l'utilisent pour aller travailler. Ils sont cependant proportionnellement moins nombreux à utiliser ce moyen de transport que les actifs champardennais (76,7 %) ou ceux de France de province (76,9 %). En revanche, les actifs résidant dans le SCoT utilisent plus souvent les transports en commun (11,5 %) que leurs homologues champardennais (5,4 %) ou de France de province (7,1 %). Cette différence s'explique essentiellement par la proportion d'actifs résidant au sein du pôle urbain rémois où l'offre de transport en commun est importante. Cette offre explique aussi la moindre la proportion d'usagers de la voiture au sein de la ville-centre (64,9 %) que dans les autres espaces du SCoT, où elle dépasse les 80 %. Les actifs résidant en dehors du SCoT y travaillant utilisent encore plus souvent la voiture (89,8 %).

Répartition des actifs occupés résidant ou travaillant dans le SCoT selon le mode de transport en 2008

	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité : nombre						
unité urbaine rémoise	2 362	9 565	3 059	58 043	13 290	86 318
Reims	2 016	8 931	2 743	47 990	12 210	73 890
Autres communes	345	634	316	10 053	1 080	12 429
moins de 15mn	335	489	217	7 060	249	8 350
de 15 à moins de 20mn	475	625	219	8 996	207	10 523
de 20 à moins de 25mn	531	488	206	8 710	219	10 155
25mn ou plus	453	548	145	5 950	161	7 258
SCoT rémois	4 156	11 714	3 847	88 760	14 126	122 604
Non résidents du SCoT	0	186	262	19 415	1 762	21 625

	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité : %						
unité urbaine rémoise	2,7	11,1	3,5	67,2	15,4	100,0
Reims	2,7	12,1	3,7	64,9	16,5	100,0
Autres communes	2,8	5,1	2,5	80,9	8,7	100,0
moins de 15mn	4,0	5,9	2,6	84,6	3,0	100,0
de 15 à moins de 20mn	4,5	5,9	2,1	85,5	2,0	100,0
de 20 à moins de 25mn	5,2	4,8	2,0	85,8	2,2	100,0
25mn ou plus	6,2	7,5	2,0	82,0	2,2	100,0
SCoT rémois	3,4	9,6	3,1	72,4	11,5	100,0
Non résidents du SCoT	0,0	0,9	1,2	89,8	8,1	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Répartition des actifs occupés résidant ou travaillant en France de province ou en Champagne-Ardenne selon le mode de transport en 2008

	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité : %						
France de province	4,4	7,7	4,0	76,9	7,1	100,0
Champagne-Ardenne	4,8	9,6	3,6	76,7	5,4	100,0

Sources : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Les actifs qui changent de commune de résidence pour aller travailler utilisent plus souvent la voiture (88,8 %) que l'ensemble des actifs et moins souvent les transports en commun (8,3 %). Ces proportions sont sensiblement égales à celles des actifs résidants en dehors du SCoT mais y travaillant.

La part d'utilisateurs des transports en commun parmi les actifs mobiles est particulièrement importante au sein du pôle urbain (13,6 %) et notamment pour les résidants rémois (15,9 %).

Répartition des actifs occupés mobiles résidant ou travaillant dans le SCoT selon le mode de transport en 2008

unité : %	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité urbaine rémoise	0,0	1,3	2,4	82,7	13,6	100,0
Reims	0,0	1,5	2,4	80,2	15,9	100,0
Autres communes	0,0	1,0	2,4	86,9	9,6	100,0
moins de 15mn	0,0	0,1	2,7	93,5	3,7	100,0
de 15 à moins de 20mn	0,0	0,4	1,8	95,4	2,4	100,0
de 20 à moins de 25mn	0,0	0,3	1,6	95,5	2,7	100,0
25mn ou plus	0,0	0,2	1,3	95,5	3,0	100,0
SCoT rémois	0,0	0,8	2,1	88,8	8,3	100,0
Non résidants du SCoT	0,0	0,9	1,2	89,8	8,1	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Les actifs qui travaillent dans leur commune de résidence utilisent aussi majoritairement la voiture pour aller travailler (59,2 %). Malgré l'offre de transport, la proportion d'usagers de la voiture est plus importante à Reims que dans les autres espaces du SCoT. La proportion d'usagers stables qui travaillent sur leur lieu de résidence (pas de transport) ou qui se rendent au travail à pied est particulièrement forte dans les couronnes périurbaines : elle se situe autour ou au-delà de 40 % et près de 45 % dans la 4^e couronne. L'utilisation des transports est très élevée parmi les actifs stables rémois (16,7 %).

Répartition des actifs occupés stables résidant ou travaillant dans le SCoT selon le mode de transport en 2008

unité : %	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité urbaine rémoise	4,0	15,6	4,1	60,1	16,2	100,0
Reims	3,6	15,3	4,1	60,3	16,7	100,0
Autres communes	14,8	22,7	3,2	54,8	4,5	100,0
moins de 15mn	17,7	25,6	2,1	53,9	0,7	100,0
de 15 à moins de 20mn	19,7	24,6	3,1	52,2	0,5	100,0
de 20 à moins de 25mn	21,1	18,6	3,3	56,2	0,7	100,0
25mn ou plus	20,5	24,4	3,7	51,1	0,4	100,0
SCoT rémois	6,1	16,6	3,9	59,2	14,1	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

L'usage de la voiture recule au sein du SCoT

Entre 1999 et 2008, la part de la voiture régresse (- 1,9 point) principalement au profit des transports en commun (+ 1,9 point). De ce point de vue, le SCoT présente une situation notable car, si l'usage des transports en commun augmente autant en Champagne-Ardenne qu'en France de province, la progression est moins soutenue (+ 0,5 point et + 1,2 point respectivement). Mais surtout, dans ces deux espaces, la plus grande utilisation des transports en commun ne se fait pas au détriment de la voiture, dont l'usage progresse aussi.

Répartition des actifs occupés résidant ou travaillant dans le SCoT selon le mode de transport en 1999

unité : %	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité urbaine rémoise	2,8	9,9	2,8	72,1	12,4	100,0
Reims	2,7	10,6	2,9	70,6	13,2	100,0
Autres communes	3,4	5,5	2,6	80,6	7,9	100,0
moins de 15mn	5,1	7,4	2,1	82,3	3,0	100,0
de 15 à moins de 20mn	9,5	7,1	1,9	80,0	1,5	100,0
de 20 à moins de 25mn	9,0	6,9	1,5	81,1	1,5	100,0
25mn ou plus	8,1	11,0	3,1	75,8	2,1	100,0
SCoT rémois	4,3	9,3	2,6	74,3	9,6	100,0
Non résidents du SCoT	0,0	1,4	1,0	89,8	7,9	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 1999, exploitation complémentaire

Cette baisse de l'utilisation de la voiture n'affecte cependant que la ville-centre (- 5,7 points entre 1999 et 2008). Dans tous les autres espaces du SCoT, son usage progresse. Cette progression se fait principalement au détriment d'autres modes de transport (pas de transport ou à pied) mais n'affecte pas l'usage des transports en commun qui augmente aussi sur cette période.

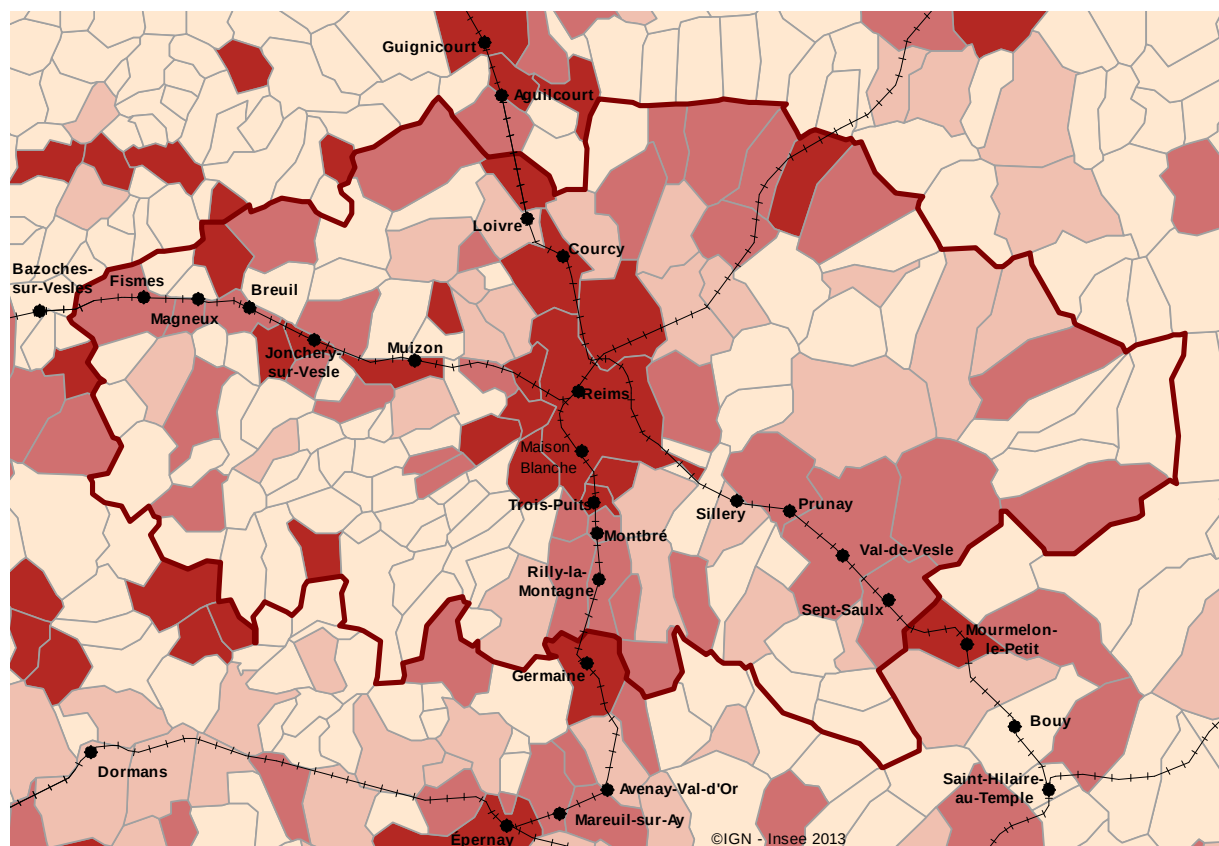
Répartition des actifs occupés résidant ou travaillant en France de province ou en Champagne-Ardenne selon le mode de transport en 1999

unité : %	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
France de province	6,3	8,6	3,7	75,5	5,9	100,0
Champagne-Ardenne	6,2	11,0	4,0	73,8	4,9	100,0

Source : Insee, recensement de la population 1999, exploitation complémentaire

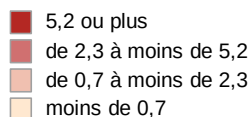
Dans les communes, la part des actifs occupés utilisant les transports en commun augmente avec la proximité à un réseau urbain ou ferré. Ainsi les communes du pôle urbain présentent des taux d'utilisateurs des transports en commun assez élevés. Dans des communes un peu plus éloignées de Reims, comme Muizon et Jonchery-sur-Vesle, la présence d'une gare TER favorise aussi l'usage des transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail.

Part des actifs occupés utilisant les transports en commun pour aller travailler en 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

En %



● Gares et points d'arrêt

+++++ Voies ferrées

L'ÉQUIPEMENT EN AUTOMOBILE DES MÉNAGES

Plus de ménages sans voiture

Entre 1999 et 2008, la proportion de ménages non équipés d'une voiture augmente légèrement au sein du SCoT, passant de 21,4 à 21,8 %. Cette évolution contraste avec celle constatée dans le département, dans la région ou même en France de province. Par contre, tout comme dans ces territoires, le nombre de ménages équipés d'une seule voiture diminue et le nombre de ménages équipés de deux voitures ou plus augmente. Mais au sein du SCoT, ces évolutions sont moins marquées. Ainsi la part des ménages multi-équipés progresse de 0,9 point entre 1999 et 2008 tandis que, dans la Marne et la région Champagne-Ardenne, elle augmente respectivement de 1,7 et 3,5 points.

Les ménages du SCoT restent, en 2008, moins souvent équipés en voiture que leurs homologues de la Marne, de la région ou de la France de province. Ainsi, moins de 78,2 % des ménages du SCoT possèdent une automobile contre 81,3 % des ménages de la Marne, 81,7 % des ménages de Champagne-Ardenne et 83,6 % de ceux de France de province.

Répartition des ménages du SCoT selon l'équipement en automobile en 1999 et en 2008

2008							
Aucune voiture		Une voiture		Deux voitures ou plus		Total	
Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
28 172	21,8	63 389	49,0	37 719	29,2	129 280	100,0

1999							
Aucune voiture		Une voiture		Deux voitures ou plus		Total	
Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
25 628	21,4	60 006	50,2	33 854	28,3	119 488	100,0

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2008, exploitations complémentaires

Répartition des ménages selon l'équipement en automobile dans le SCoT, la Marne, la région Champagne-Ardenne et la France de province en 2008

	Aucune voiture	Une voiture	Deux voitures ou plus	Total
SCoT rémois	21,8	49,0	29,2	100,0
Département de la Marne	18,7	48,0	33,3	100,0
Région Champagne-Ardenne	18,3	47,6	34,1	100,0
France de province	16,4	47,2	36,4	100,0

Source : Insee, recensement de la population de 2008, exploitation complémentaire

Évolution de la répartition des ménages selon l'équipement en automobile dans le SCoT, la Marne, la région Champagne-Ardenne et la France de province entre 1999 et 2008

	Aucune voiture	Une voiture	Deux voitures ou plus	Total
SCoT rémois	0,3	-1,2	0,9	0,0
Département de la Marne	-0,4	-1,3	1,7	0,0
Région Champagne-Ardenne	-1,3	-2,2	3,5	0,0
France de province	-2,2	-1,6	3,8	0,0

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2008, exploitations complémentaires

Compte-tenu de la forte présence, dans la ville-centre, de personnes âgées et de ménages d'étudiants, couplée à la présence des transports en commun, le taux d'équipement des ménages est moins élevé à Reims. Ainsi, 28,2 % des ménages rémois ne possèdent pas de véhicule. Les taux d'équipement sont particulièrement élevés dans les trois premières couronnes périurbaines, où plus de 92 % des ménages possèdent une voiture. Ce sont aussi dans ces espaces que les ménages sont le plus souvent multi-équipés : plus d'un ménage sur deux possède, dans ces couronnes, au moins deux véhicules.

Répartition des ménages du SCoT selon l'équipement en automobile et l'espace de résidence en 2008

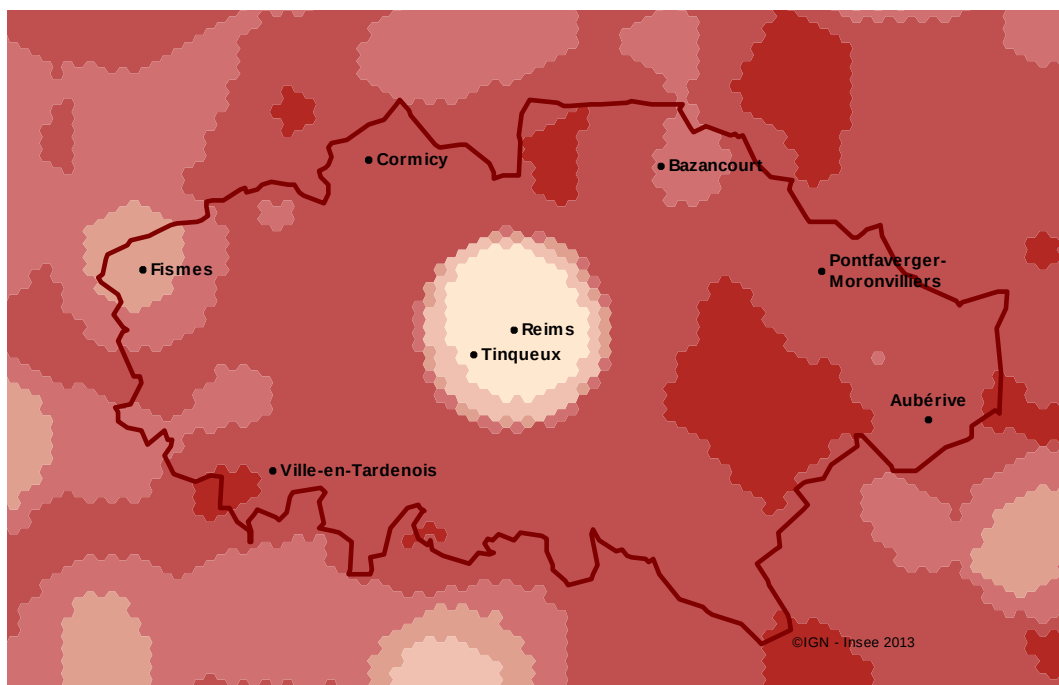
Lieu de résidence	Aucune voiture		Une voiture		Deux voitures ou plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
unité urbaine rémoise	25 921	26,0	52 307	52,4	21 660	21,7	99 888	100,0
Reims	24 823	28,2	46 637	52,9	16 701	18,9	88 161	100,0
Autres communes	1 098	9,4	5 669	48,3	4 959	42,3	11 726	100,0
moins de 15mn	387	5,8	2 532	37,8	3 784	56,5	6 704	100,0
de 15 à moins de 20mn	584	6,9	2 934	34,9	4 891	58,2	8 409	100,0
de 20 à moins de 25mn	593	7,4	2 911	36,5	4 483	56,1	7 987	100,0
25mn ou plus	687	10,9	2 704	43,0	2 901	46,1	6 292	100,0
SCoT rémois	28 172	21,8	63 389	49,0	37 719	29,2	129 280	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

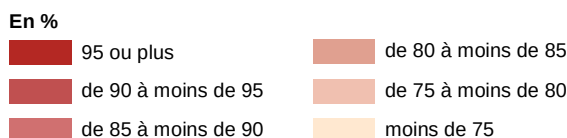
Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Part des ménages équipés d'au moins une voiture en 2008

Carte lissée dans un rayon de 7 kilomètres



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire





PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Entre 1999 et 2008, le taux d'équipement progresse dans tous les espaces, sauf à Reims où la part des ménages sans voiture passe de 26,6 à 28,2 %. La progression la plus forte concerne la 4^e couronne périurbaine où la part des ménages équipés gagne 2,7 points. La part des ménages multi-équipés a légèrement augmenté dans tous les espaces sauf à Reims où elle diminue légèrement.

Répartition des ménages du SCoT selon l'équipement en automobile et l'espace de résidence en 1999

Lieu de résidence	Aucune voiture		Une voiture		Deux voitures ou plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
unité urbaine rémoise	23 237	24,8	50 149	53,5	20 337	21,7	93 723	100,0
Reims	22 187	26,6	45 182	54,3	15 893	19,1	83 262	100,0
Autres communes	1 050	10,0	4 967	47,5	4 444	42,5	10 461	100,0
moins de 15mn	371	6,5	2 204	38,4	3 163	55,1	5 738	100,0
de 15 à moins de 20mn	618	8,2	2 605	34,4	4 339	57,4	7 562	100,0
de 20 à moins de 25mn	660	9,4	2 598	37,0	3 764	53,6	7 022	100,0
25mn ou plus	742	13,6	2 450	45,0	2 251	41,4	5 443	100,0
SCoT rémois	25 628	21,4	60 006	50,2	33 854	28,3	119 488	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 1999, exploitation complémentaire

L'équipement en automobile augmente avec le nombre d'actifs occupés du ménage

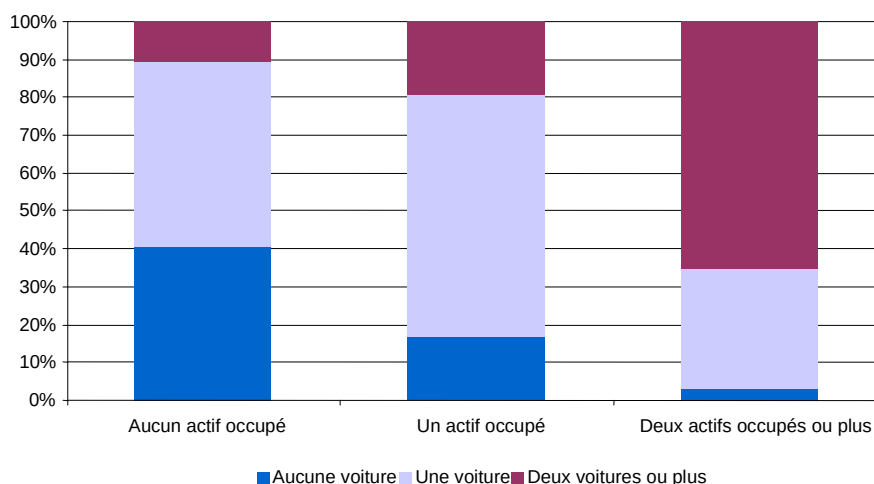
L'équipement en automobile ne dépend pas que du lieu de résidence, il est aussi fonction du nombre d'actifs qui composent le ménage. En effet, 40,6 % des ménages sans actif occupé ne possèdent pas de voiture. Seuls 16,9 % des ménages avec un actif occupé et 2,8 % des ménages avec au moins deux actifs occupés sont dans cette situation. Les ménages avec un actif occupé possèdent majoritairement une voiture (63,9 %) alors que les ménages avec au moins deux actifs occupés sont pour la plupart multi-équipés.

Répartition des ménages du SCoT selon le nombre d'actifs occupés et le nombre de voiture en 2008

	Aucune voiture		Une voiture		Deux voitures ou plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aucun actif occupé	19 777	40,6	23 718	48,7	5 220	10,7	48 716	100,0
Un actif occupé	7 373	16,9	27 881	63,9	8 396	19,2	43 650	100,0
Deux actifs occupés ou plus	1 022	2,8	11 789	31,9	24 103	65,3	36 914	100,0
SCoT rémois	28 172	21,8	63 389	49,0	37 719	29,2	129 280	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Répartition des ménages du SCoT selon le nombre d'actifs occupés et le nombre de voiture en 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

La localisation des ménages et leur composition en nombre d'actifs occupés, qui influent sur l'équipement en automobile, se conjuguent puisque les ménages avec deux actifs occupés au moins sont plus fortement présents dans les couronnes périurbaines. Dans les 2^e et 3^e couronnes périurbaines, ils représentent près d'un ménage sur deux alors qu'ils ne rassemblent qu'un peu plus d'un ménage sur cinq dans la ville-centre.

Répartition des ménages du SCoT selon le nombre d'actifs occupés et l'espace de résidence en 2008

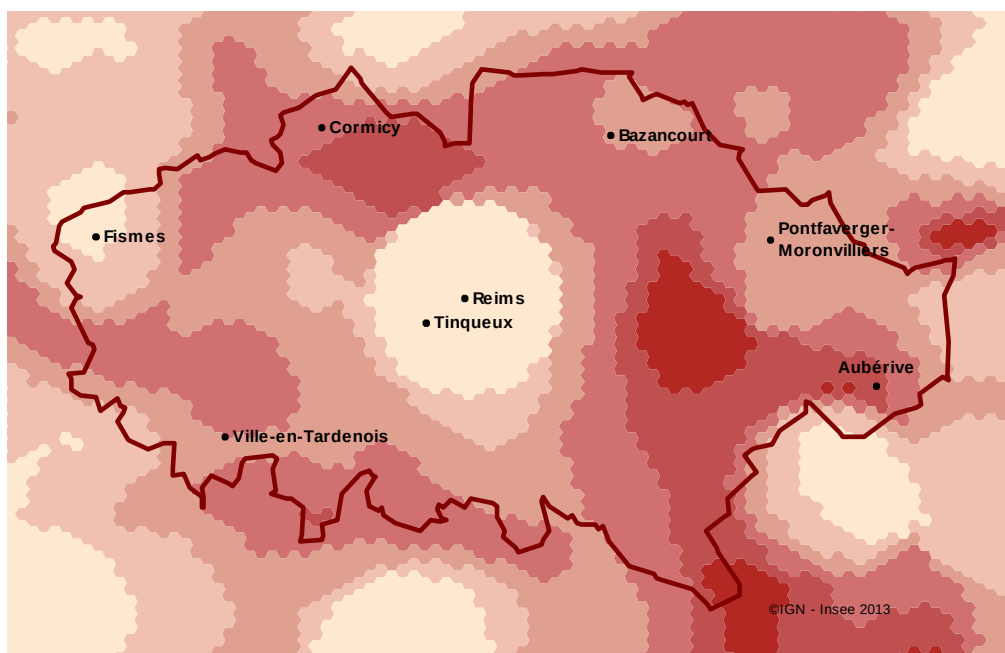
Lieu de résidence	Aucun actif		Un actif		Deux actifs ou plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
unité urbaine rémoise	40 173	40,2	36 104	36,1	23 611	23,6	99 888	100,0
Reims	36 033	40,9	32 758	37,2	19 370	22,0	88 161	100,0
Autres communes	4 140	35,3	3 345	28,5	4 241	36,2	11 726	100,0
moins de 15mn	2 021	30,1	1 762	26,3	2 921	43,6	6 704	100,0
de 15 à moins de 20mn	2 411	28,7	2 030	24,1	3 968	47,2	8 409	100,0
de 20 à moins de 25mn	2 170	27,2	2 012	25,2	3 805	47,6	7 987	100,0
25mn ou plus	1 941	30,8	1 742	27,7	2 609	41,5	6 292	100,0
SCoT rémois	48 716	37,7	43 650	33,8	36 914	28,6	129 280	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

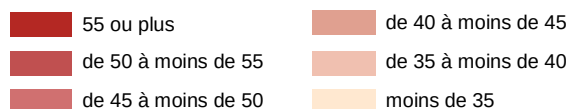
Part des ménages avec au moins deux actifs occupés en 2008

Carte lissée dans un rayon de 7 kilomètres



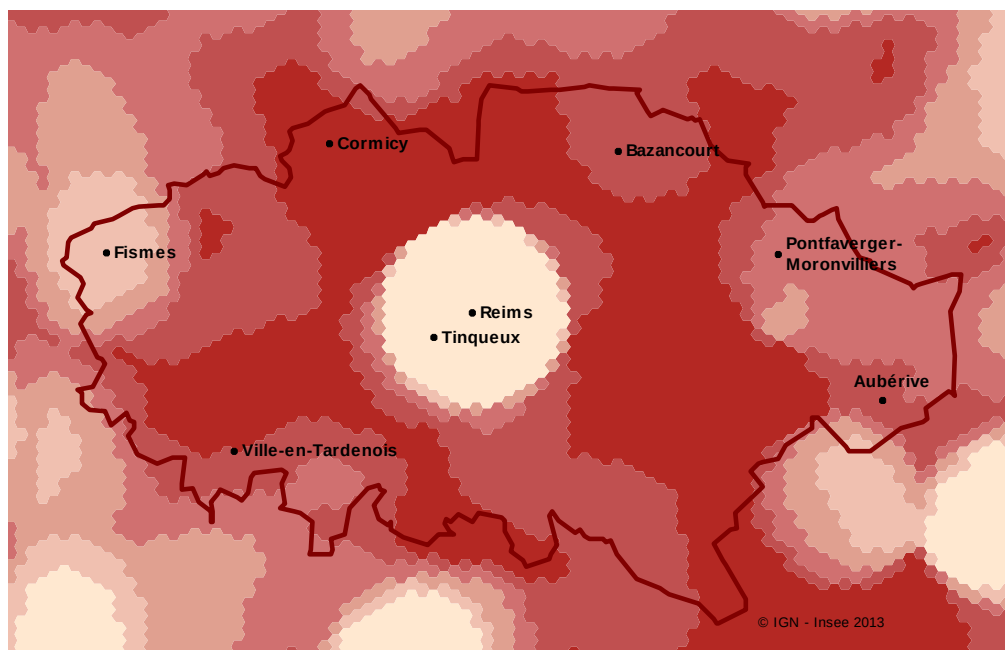
Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

En %



Part des ménages multi-équipés en 2008

Carte lissée dans un rayon de 7 kilomètres



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

En %

Moins de 25

de 25 à moins de 30

de 30 à moins de 35

de 35 à moins de 40

de 40 à moins de 45

45 ou plus

LES ÉMISSIONS DE CO₂ LIÉES AUX DÉPLACEMENTS

Avertissement

Dans cette partie de l'étude, un navetteur désigne un actif ou un étudiant qui se déplace régulièrement pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études. De plus, les données qui permettent de calculer les émissions de CO₂ sont basées sur le recensement de la population de 2007. Pour ces deux raisons, les chiffres fournis dans les tableaux de cette partie ne sont pas comparables avec ceux des parties précédentes qui portent principalement sur les actifs et utilisent les données du recensement de 2008.

Des déplacements peu émissifs

En moyenne, un actif ou un étudiant résidant dans le SCoT parcourt 12,8 km pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études et émet 0,55 tonne de CO₂ par an. Ce ratio est inférieur à celui de Champagne-Ardenne (0,67 tonne de CO₂ par navetteur et par an) et à celui de France métropolitaine (0,64 tonne). Plusieurs raisons expliquent ce plus faible niveau d'émission. Les actifs ou étudiants du SCoT résident moins loin de leur lieu de travail ou d'études que leurs homologues champardennais (15,3 km en moyenne). La part des navetteurs utilisant les transports en commun ou se déplaçant à pied ou à vélo est beaucoup plus importante dans le SCoT (30,9 %) que dans la région.

Comme le niveau d'émission dépend fortement des distances parcourues, un navetteur qui travaille ou étudie dans sa commune de résidence émet beaucoup moins de CO₂ (0,16 tonne par an) qu'un navetteur mobile à l'intérieur du SCoT (0,63) et, a fortiori, qu'un navetteur mobile vers l'extérieur du SCoT (2,88). Les navetteurs résidant à l'extérieur du SCoT mais y travaillant parcourent des distances plus courtes (59,1 km en moyenne) que les résidents du SCoT mobiles vers l'extérieur (79,9 km en moyenne) et émettent moins de CO₂ (2,24 tonnes par an).

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant, travaillant ou étudiant dans le SCoT selon leur lieu de résidence et leur lieu de travail ou d'études

		Nombre	Émissions totales (en teq CO ₂ par an)	Émissions par navetteur (en teq CO ₂ par an)	Éloignement moyen domicile- travail ou études (en km)
Navetteurs du SCoT travaillant ou étudiant dans leur commune de résidence	(1)	86 211	13 765	0,16	3,1
Navetteurs du SCoT travaillant ou étudiant dans le SCoT hors de leur commune de résidence	(2)	41 945	26 482	0,63	11,9
Navetteurs du SCoT travaillant ou étudiant en dehors du SCoT	(3)	12 963	37 388	2,88	79,9
Navetteurs résidant dans le SCoT	(1) + (2) + (3)	141 119	77 634	0,55	12,8
Navetteurs résidant hors du SCoT et travaillant dans la SCoT	(4)	24 389	54 522	2,24	59,1
Navetteurs travaillant ou étudiant dans SCoT	(1) + (2) + (4)	152 545	94 768	0,62	14,5

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.
Source : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Le faible niveau d'émission des navetteurs stables (qui travaillent dans leur commune de résidence) ne s'explique pas seulement par la faible distance qu'ils parcourent. Une autre raison est le plus faible recours à l'automobile de la part de ces navetteurs par rapport à ceux qui changent de commune pour aller travailler ou étudier. En effet 57,2 % d'entre eux utilisent ce moyen de transport contre 89,9 % des navetteurs qui travaillent dans une autre commune du SCoT et 80,9 % des navetteurs qui travaillent en dehors du SCoT. Une grande partie des navetteurs stables se rendent au travail ou sur leur lieu d'études à pied ou en vélo (28,5 %) ou en transports en commun (14,3 %).

Moyen de transport des navetteurs résidant, travaillant ou étudiant dans le SCoT selon leur lieu de résidence et leur lieu de travail ou d'études

		Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)				
		Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
Navetteurs du SCoT travaillant ou étudiant dans leur commune de résidence	(1)	28,5	57,2	14,3	14,3	0,0
Navetteurs du SCoT travaillant ou étudiant dans le SCoT hors de leur commune de résidence	(2)	1,7	89,9	8,4	5,6	2,8
Navetteurs du SCoT travaillant ou étudiant en dehors du SCoT	(3)	0,0	80,9	19,1	12,7	6,4
Navetteurs résidant dans le SCoT	(1) + (2) + (3)	17,9	69,1	13,0	11,6	1,4
Navetteurs résidant hors du SCoT et travaillant dans le SCoT	(4)	0,0	84,3	15,7	10,2	5,4
Navetteurs travaillant ou étudiant dans le SCoT	(1) + (2) + (4)	16,6	70,5	12,9	11,3	1,6

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.
Source : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Les émissions de CO₂ des navetteurs augmentent avec l'éloignement à la ville-centre. Un navetteur résidant à Reims émet, en moyenne par an, 0,44 tonne de CO₂ et un résidant de la 4^e couronne périurbaine 0,97 tonne. Les émissions sont, là encore, liées à l'éloignement moyen entre le domicile et le lieu de travail ou d'études. Un navetteur rémois parcourt en moyenne une distance très légèrement supérieure à celle d'un navetteur de la couronne urbaine. Ceci s'explique par la plus forte proportion de navetteurs rémois qui sortent du SCoT pour aller travailler, notamment vers la région parisienne, et qui effectuent ainsi de longs trajets. Un navetteur rémois émet cependant moins de CO₂ par an qu'un navetteur de la couronne urbaine du fait d'un plus fort recours aux modes actifs (marche ou vélo) et aux transports en commun.

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant dans le SCoT selon leur lieu de résidence

	Nombre	Émissions totales	Émissions par navetteur	Éloignement moyen domicile-travail ou études
		(en teg CO ₂ par an)	(en teg CO ₂ par an)	(en km)
Reims	92 035	40 916	0,44	11,1
Autres communes de l'unité urbaine	13 052	7 164	0,55	11,0
Moins de 15 min	8 646	6 160	0,71	14,6
De 15 à 20 min	10 580	8 210	0,78	17,1
De 20 à 25 min	9 961	8 538	0,86	18,8
Plus de 25 min	6 845	6 645	0,97	21,6
Ensemble	141 119	77 634	0,55	12,8

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{er} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Moyens de transport des navetteurs résidant dans le SCoT selon leur lieu de résidence

Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)

	Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
Reims	23,5	59,9	16,6	15,4	1,2
Autres communes de l'unité urbaine	8,4	80,6	11,0	7,7	3,3
Moins de 15 mn	7,7	86,4	5,9	4,2	1,7
De 15 à 20 mn	6,7	88,7	4,6	3,3	1,3
De 20 à 25 mn	5,6	90,2	4,2	3,0	1,2
Plus de 25 mn	9,5	86,8	3,7	2,6	1,2
Ensemble	17,9	69,1	13,0	11,6	1,4

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

En ne considérant que les actifs résidant et travaillant dans le SCoT, soit 90,8 % des navetteurs, l'éloignement moyen domicile-travail ou études est plus faible pour les navetteurs rémois que ceux de la couronne urbaine. Ces actifs résidant et travaillant dans le SCoT émettent relativement peu de CO₂ : 0,31 tonne par an. Du fait de la forte concentration des emplois à Reims, les émissions augmentent en fonction de l'éloignement à la ville-centre.

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant et travaillant dans le SCoT selon leur lieu de résidence

	Nombre	Émissions totales (en teq CO ₂ par an)	Émissions par navetteur (en teq CO ₂ par an)	Éloignement moyen domicile-travail ou études (en km)
Reims	83 832	16 560	0,20	3,9
Autres communes de l'unité urbaine	12 006	4 020	0,33	5,1
Moins de 15 mn	7 911	3 712	0,47	7,7
De 15 à 20 mn	9 528	5 242	0,55	10,7
De 20 à 25 mn	9 061	6 222	0,69	13,9
Plus de 25 mn	5 818	4 489	0,77	16,0
Ensemble	128 156	40 246	0,31	6,0

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Moyens de transport des navetteurs résidant et travaillant dans le SCoT selon leur lieu de résidence**Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)**

	Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
Reims	25,8	58,4	15,9	15,3	0,5
Autres communes de l'unité urbaine	9,1	79,8	11,1	7,8	3,4
Moins de 15 mn	8,5	86,8	4,8	3,5	1,3
De 15 à 20 mn	7,5	88,6	4,0	2,9	1,1
De 20 à 25 mn	6,1	90,5	3,4	2,5	0,9
Plus de 25 mn	11,1	85,2	3,6	2,5	1,1
Ensemble	19,7	67,9	12,4	11,5	0,9

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Les navetteurs résidant dans le SCoT mais travaillant en dehors parcourent, bien évidemment, des distances plus longues, le plus souvent en voiture, et de ce fait, émettent plus de CO₂. En moyenne, un de ces navetteurs émet 2,88 tonnes de CO₂ par an mais le niveau d'émission dépend fortement du lieu de travail. Un navetteur du SCoT travaillant dans la Marne (hors SCoT) émet 1,67 tonne par an alors qu'un navetteur du SCoT travaillant en région parisienne émet 4,55 tonnes en moyenne. Eu égard aux distances qu'ils parcourent, les actifs ou étudiants du SCoT qui se rendent en Île-de-France émettent relativement peu de CO₂ du fait que près de la moitié d'entre eux (46,9 %) utilisent les transports en commun. Pour tous les autres navetteurs qui travaillent en dehors du SCoT, la voiture est le mode de transport largement privilégié.

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant dans le SCoT et travaillant en dehors du SCoT selon leur lieu de travail

Lieu de travail	Nombre	Émissions totales (en teg CO ₂ par an)	Émissions par navetteur (en teg CO ₂ par an)	Éloignement moyen domicile- travail ou études (en km)
Marne	6 312	10 540	1,67	40,3
Île-de-France	2 488	11 322	4,55	147,8
Aisne	1 500	2 909	1,94	49,5
Ardenne	1 374	3 147	2,29	65,7
Aube	204	1 027	5,03	126,2
Haute-Marne	117	552	4,72	138,0
Autre	967	7 890	8,16	214,7
Ensemble	12 963	37 388	2,88	79,9

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Moyens de transport des navetteurs résidant dans le SCoT et travaillant en dehors du SCoT selon leur lieu de travail

Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)

Lieu de travail	Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
Marne	0,1	89,6	10,4	6,9	3,5
Île-de-France	0,0	53,1	46,9	30,4	16,5
Aisne	0,0	91,8	8,2	5,6	2,7
Ardenne	0,0	83,6	16,4	10,7	5,7
Aube	0,0	88,7	11,3	8,1	3,2
Haute-Marne	0,0	81,9	18,1	12,0	6,1
Autre	0,0	72,7	27,3	19,9	7,4
Ensemble	0,0	80,9	19,1	12,7	6,4

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Avec la périurbanisation, les navetteurs parcourent des distances plus longues et émettent plus de CO₂

Les navetteurs qui résident en dehors du SCoT mais y travaillent ou y étudient, parcourent aussi de longues distances. Un navetteur résidant dans la Marne parcourt 40,8 km, un navetteur résidant en Île-de France, 147,5 km en moyenne. Les émissions moyennes sont bien évidemment dépendantes des distances parcourues et des moyens de transports utilisés. Les navetteurs franciliens sont ceux qui utilisent le plus couramment les transports en commun : 59,3 % d'entre eux les empruntent contre seulement 8,3 % des navetteurs qui résident dans l'Aisne.

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant en dehors du SCoT et travaillant dans le SCoT selon leur lieu de résidence

Lieu de résidence	Nombre	Émissions totales (en teg CO ₂ par an)	Émissions par navetteur (en teg CO ₂ par an)	Éloignement moyen domicile-travail ou études (en km)
Marne	7 662	12 721	1,66	40,8
Aisne	7 149	11 476	1,61	38,6
Ardenne	6 038	11 116	1,84	48,9
Île-de-France	1 641	7 050	4,30	147,5
Aube	568	2 863	5,04	127,8
Haute-Marne	227	1 318	5,81	154,1
Autre	1 104	7 978	7,22	188,3
Ensemble	24 389	54 522	2,24	59,1

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Moyens de transport des navetteurs résidant en dehors du SCoT et travaillant dans le SCoT selon leur lieu de résidence

Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)

Lieu de résidence	Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
Marne	0,0	86,4	13,5	9,5	4,0
Aisne	0,0	91,6	8,3	5,9	2,4
Ardennes	0,0	86,5	13,5	9,3	4,2
Île-de-France	0,0	40,7	59,3	29,9	29,4
Aube	0,0	75,2	24,8	18,7	6,1
Haute-Marne	0,0	75,0	25,0	18,5	6,5
Autre	0,0	81,4	18,6	13,2	5,4
Ensemble	0,0	84,3	15,7	10,2	5,4

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Du fait de la périurbanisation au sein du SCoT, mais aussi à la limite du SCoT dans l'Aisne et les Ardennes, le nombre de déplacements longs a augmenté. Entre 1999 et 2007, le nombre d'actifs résidant dans les couronnes périurbaines et travaillant dans le pôle urbain rémois a augmenté de 18,6 %. Sur la même période, le nombre d'actifs résidant dans l'Aisne ou les Ardennes, au sein de l'aire urbaine de Reims, et travaillant dans le pôle urbain rémois, a été multiplié par 4. Cette augmentation du nombre de déplacements longs induit une hausse des émissions qui peut être évaluée, entre 1999 et 2007, à 5 400 tonnes de CO₂, soit 7,0 % des émissions des navetteurs résidant dans le SCoT.

La grande majorité des navetteurs du SCoT résident à moins de 5 km de leur lieu de travail ou d'études (67,2 %) et les trois-quarts (76,1 %) résident à moins de 10 km. Ces navetteurs émettent peu de CO₂, du fait des faibles distances parcourues mais aussi, d'un fort recours aux modes actifs (marche ou vélo : 26,3 %) ou aux transports en commun (14,5 %), pour ceux qui résident à moins de 5 km de leur lieu de travail ou d'études.

Les navetteurs qui résident à plus de 5 km et moins de 100 km de leur lieu de travail ou d'études, utilisent très majoritairement la voiture (à plus de 85 %). Au-delà de 100 km, plus d'un tiers des navetteurs (38,3 %) utilisent les transports en commun.

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant dans le SCoT selon leur éloignement au lieu de travail ou d'études

Éloignement domicile-travail ou études (en km)	Nombre	Émissions totales (en teq CO ₂ par an)	Émissions par navetteur (en teq CO ₂ par an)	Part des stables (en %)	Part des mobiles dans le SCoT (en %)	Part des mobiles hors du SCoT (en %)
moins de 5 km	94 783	15 913	0,17	88,4	11,6	0,0
de 5 à moins de 10 km	12 538	6 178	0,49		99,4	0,6
de 10 à moins de 15 km	8 044	4 979	0,62		97,7	2,3
de 15 à moins de 20 km	6 249	5 215	0,83		96,0	4,0
de 20 à moins de 25 km	4 932	5 219	1,06		91,2	8,8
de 25 à moins de 30 km	3 776	5 116	1,35		50,0	50,0
de 30 à moins de 35 km	1 235	1 911	1,55		40,2	59,8
de 35 à moins de 40 km	574	1 047	1,82		26,0	74,0
de 40 à moins de 45 km	809	1 212	1,50		5,0	95,0
de 45 à moins de 50 km	1 780	3 155	1,77		0,7	99,3
de 50 à moins de 100 km	2 552	6 521	2,56		0,3	99,7
de 100 à moins de 300 km	3 847	21 168	5,50		0,0	100,0
Ensemble	141 119	77 634	0,55	59,3	31,5	9,2

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Source : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Moyens de transport des navetteurs résidant dans le SCoT selon leur éloignement au lieu de travail ou d'études

Éloignement domicile-travail ou études (en km)	Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)				
	Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
moins de 5 km	26,3	59,2	14,5	14,0	0,5
de 5 à moins de 10 km	2,5	89,0	8,5	5,6	2,8
de 10 à moins de 15 km	0,0	94,7	5,3	3,8	1,6
de 15 à moins de 20 km	0,0	95,3	4,7	3,3	1,4
de 20 à moins de 25 km	0,0	95,0	5,0	3,4	1,6
de 25 à moins de 30 km	0,0	90,3	9,7	6,3	3,4
de 30 à moins de 35 km	0,0	95,7	4,3	2,9	1,4
de 35 à moins de 40 km	0,0	95,4	4,6	3,1	1,5
de 40 à moins de 45 km	0,0	92,3	7,7	5,1	2,6
de 45 à moins de 50 km	0,0	85,2	14,8	9,9	4,8
de 50 à moins de 100 km	0,0	85,5	14,5	9,6	4,9
de 100 à moins de 300 km	0,0	61,7	38,3	25,4	12,9
Ensemble	17,9	69,1	13,0	11,6	1,4

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

TABLEAUX ET CARTES COMPLÉMENTAIRES DE LA PARTIE 3

Lieu de résidence et lieu de travail des agriculteurs résidant ou travaillant dans le SCoT (en %)

Lieu de résidence	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Reims	30,1	0,0	4,4	10,9	12,5	1,1	41,1	100,0
Autres communes de l'unité urbaine	11,9	61,7	0,0	10,8	0,0	0,0	15,6	100,0
moins de 15mn	0,0	1,5	91,1	1,5	4,5	0,0	1,5	100,0
de 15 à moins de 20mn	1,4	0,5	0,5	92,1	0,9	0,5	4,2	100,0
de 20 à moins de 25mn	4,4	0,4	0,9	5,3	86,5	0,4	2,2	100,0
25mn ou plus	3,2	0,8	0,0	1,6	4,1	84,6	5,7	100,0
Hors SCoT (entrants)	32,1	7,0	7,0	10,1	27,0	16,7	0,0	100,0
Total	6,4	2,3	9,4	30,3	30,3	15,3	6,1	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Lieu de résidence et lieu de travail des artisans, commerçants et chefs d'entreprise résidant ou travaillant dans le SCoT (en %)

Lieu de résidence	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Reims	81,2	4,8	1,6	1,2	1,3	0,5	9,4	100,0
Autres communes de l'unité urbaine	41,9	48,8	2,8	1,1	0,7	0,0	4,6	100,0
moins de 15mn	35,9	7,8	49,4	0,7	0,8	1,6	3,9	100,0
de 15 à moins de 20mn	37,8	8,6	4,4	43,2	1,0	0,0	5,0	100,0
de 20 à moins de 25mn	24,9	8,6	5,1	4,3	52,8	1,5	2,9	100,0
25mn ou plus	17,0	4,0	2,0	5,1	2,0	57,9	12,0	100,0
Hors SCoT (entrants)	69,5	10,0	4,7	4,8	6,0	5,0	0,0	100,0
Total	56,9	11,4	6,7	7,5	6,4	4,8	6,4	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Lieu de résidence et lieu de travail des professions intermédiaires résidant ou travaillant dans le SCoT (en %)

Lieu de résidence	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Reims	75,6	6,4	2,2	1,2	1,0	0,8	12,7	100,0
Autres communes de l'unité urbaine	64,2	19,1	4,0	1,3	1,3	0,7	9,3	100,0
moins de 15mn	61,1	8,0	17,4	2,3	2,0	0,7	8,5	100,0
de 15 à moins de 20mn	58,6	10,4	4,7	11,7	1,5	0,9	12,1	100,0
de 20 à moins de 25mn	56,9	6,7	3,8	4,2	16,1	1,6	10,7	100,0
25mn ou plus	45,6	6,1	2,3	2,5	4,2	22,0	17,4	100,0
Hors SCoT (entrants)	74,9	10,4	3,5	3,3	4,7	3,2	0,0	100,0
Total	69,9	8,6	3,8	2,6	2,9	2,1	10,0	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Lieu de résidence et lieu de travail des employés résidant ou travaillant dans le SCoT (en %)

Lieu de résidence	Lieu de travail							Total
	Reims	Autres communes de l'unité urbaine	moins de 15mn	de 15 à moins de 20mn	de 20 à moins de 25mn	25mn ou plus	Hors SCoT (sortants)	
Reims	82,8	7,5	2,4	0,8	0,4	0,2	5,8	100,0
Autres communes de l'unité urbaine	61,1	29,8	2,7	1,5	0,9	0,2	3,8	100,0
moins de 15mn	54,0	5,9	33,1	2,1	0,6	0,4	3,9	100,0
de 15 à moins de 20mn	47,4	9,4	5,6	29,0	2,1	0,2	6,3	100,0
de 20 à moins de 25mn	50,7	8,8	4,1	3,9	25,8	1,8	4,9	100,0
25mn ou plus	34,1	6,1	3,9	3,2	2,2	38,7	11,9	100,0
Hors SCoT (entrants)	75,9	10,1	3,7	2,2	3,6	4,4	0,0	100,0
Total	72,2	9,9	4,4	3,1	2,6	2,7	5,1	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Répartition des actifs occupés mobiles résidant ou travaillant dans le SCoT selon le mode de transport en 2008

unité : nombre	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité urbaine rémoise	0	360	660	22 686	3 735	27 442
<i>Reims</i>	0	255	417	13 912	2 761	17 345
<i>Autres communes</i>	0	106	243	8 775	974	10 097
moins de 15mn	0	6	177	6 042	237	6 463
de 15 à moins de 20mn	0	31	144	7 736	195	8 107
de 20 à moins de 25mn	0	20	122	7 299	203	7 644
25mn ou plus	0	8	64	4 820	153	5 045
SCoT rémois	0	426	1 167	48 584	4 523	54 701
Non résidents du SCoT	0	186	262	19 415	1 762	21 625

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.
Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Répartition des actifs occupés stables résidant ou travaillant dans le SCoT selon le mode de transport en 2008

unité : nombre	Pas de transport	à pied	deux roues	quatre roues	transport en commun	Total
unité urbaine rémoise	2 362	9 205	2 399	35 356	9 554	58 877
<i>Reims</i>	2 016	8 676	2 326	34 078	9 449	56 545
<i>Autres communes</i>	345	528	74	1 279	106	2 332
moins de 15mn	335	483	40	1 018	12	1 887
de 15 à moins de 20mn	475	593	75	1 260	12	2 416
de 20 à moins de 25mn	531	468	84	1 411	16	2 510
25mn ou plus	453	540	81	1 130	8	2 212
SCoT rémois	4 156	11 289	2 680	40 176	9 603	67 903

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.
Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire



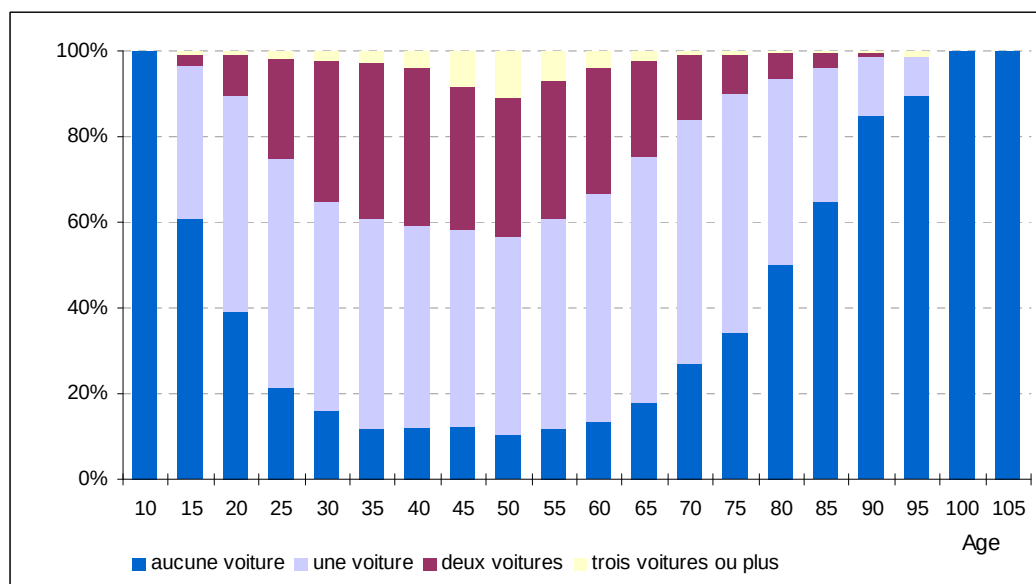
PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Répartition des ménages du SCoT selon l'équipement en automobile et la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage en 2008

	Aucune voiture	Une voiture	Deux voitures ou plus	Total
Agriculteurs exploitants	3,1	41,2	55,7	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,5	47,4	47,1	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,0	45,0	49,1	100,0
Professions Intermédiaires	8,7	53,5	37,8	100,0
Employés	24,8	53,6	21,6	100,0
Ouvriers	15,5	47,2	37,3	100,0
Retraités	29,8	51,1	19,1	100,0
Autres personnes sans activité professionnelle	51,9	40,7	7,4	100,0
SCoT rémois	21,8	49,0	29,2	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Répartition des ménages du SCoT selon l'âge de la personne de référence et le nombre de voiture en 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Répartition des ménages du SCoT comptant au moins un actif occupé selon l'équipement en automobile et l'espace de résidence en 2008

Lieu de résidence	Aucune voiture		Une voiture		Deux voitures ou plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
unité urbaine rémoise	7 958	13,3	33 064	55,4	18 692	31,3	59 715	100,0
Reims	7 670	14,7	29 984	57,5	14 474	27,8	52 128	100,0
Autres communes	288	3,8	3 080	40,6	4 219	55,6	7 586	100,0
moins de 15mn	56	1,2	1 431	30,6	3 196	68,2	4 683	100,0
de 15 à moins de 20mn	124	2,1	1 732	28,9	4 142	69,1	5 998	100,0
de 20 à moins de 25mn	97	1,7	1 795	30,8	3 926	67,5	5 818	100,0
25mn ou plus	160	3,7	1 648	37,9	2 543	58,4	4 351	100,0
SCoT rémois	8 395	10,4	39 670	49,2	32 499	40,3	80 564	100,0

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^{er} couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant et travaillant dans le SCoT selon leur éloignement au lieu de travail ou d'études

Éloignement domicile-travail ou études (en km)	Nombre	Émissions totales (en teq CO ₂ par an)	Émissions par navetteur (en teq CO ₂ par an)	Part des stables (en %)	Part des mobiles dans le SCoT (en %)
moins de 5 km	94 751	15 901	0,17	88,4	11,6
de 5 à moins de 10 km	12 462	6 137	0,49		100,0
de 10 à moins de 15 km	7 857	4 863	0,62		100,0
de 15 à moins de 20 km	5 998	4 997	0,83		100,0
de 20 à moins de 25 km	4 496	4 719	1,05		100,0
de 25 à moins de 30 km	1 887	2 495	1,32		100,0
de 30 à moins de 35 km	496	776	1,56		100,0
de 35 à moins de 40 km	149	263	1,76		100,0
de 40 à moins de 45 km	40	60	1,50		100,0
de 45 à moins de 50 km	12	20	1,69		100,0
de 50 à moins de 100 km	8	15	1,89		100,0
Ensemble	128 156	40 246	0,31	65,3	34,7

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Moyens de transport des navetteurs résidant et travaillant dans le SCoT selon leur éloignement au lieu de travail ou d'études

Éloignement domicile-travail ou études (en km)	Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)				
	Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
moins de 5 km	26,3	59,2	14,5	14,0	0,5
de 5 à moins de 10 km	2,5	89,0	8,5	5,7	2,9
de 10 à moins de 15 km	0,0	94,6	5,4	3,8	1,6
de 15 à moins de 20 km	0,0	95,2	4,8	3,4	1,4
de 20 à moins de 25 km	0,0	94,7	5,3	3,6	1,7
de 25 à moins de 30 km	0,0	93,1	6,9	4,6	2,3
de 30 à moins de 35 km	0,0	96,9	3,1	2,1	1,1
de 35 à moins de 40 km	0,0	95,8	4,2	2,8	1,4
de 40 à moins de 45 km	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
de 45 à moins de 50 km	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
de 50 à moins de 100 km	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	19,7	67,9	12,4	11,5	0,9

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Émissions de CO₂ des navetteurs résidant dans le SCoT et travaillant en dehors selon leur éloignement au lieu de travail ou d'études

Éloignement domicile-travail ou études (en km)	Nombre	Émissions totales (en teq CO ₂ par an)	Émissions par navetteur (en teq CO ₂ par an)
moins de 5 km	32	11	0,36
de 5 à moins de 10 km	76	41	0,54
de 10 à moins de 15 km	188	116	0,62
de 15 à moins de 20 km	251	218	0,87
de 20 à moins de 25 km	436	500	1,15
de 25 à moins de 30 km	1 889	2 621	1,39
de 30 à moins de 35 km	739	1 136	1,54
de 35 à moins de 40 km	425	784	1,85
de 40 à moins de 45 km	769	1 152	1,50
de 45 à moins de 50 km	1 768	3 134	1,77
de 50 à moins de 100 km	2 544	6 506	2,56
de 100 à moins de 300 km	3 847	21 168	5,50
Ensemble	12 963	37 388	2,88

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu

Moyens de transport des navetteurs résidant dans le SCoT et travaillant en dehors selon leur éloignement au lieu de travail ou d'études

Éloignement domicile-travail ou études (en km)	Répartition des navetteurs selon le mode de transport (en %)				
	Modes actifs (marche ou vélo)	Voiture ou moto	Transports en commun	dont en bus	dont en train
moins de 5 km	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
de 5 à moins de 10 km	4,5	95,5	0,0	0,0	0,0
de 10 à moins de 15 km	0,0	97,9	2,1	1,3	0,8
de 15 à moins de 20 km	0,0	98,4	1,6	1,0	0,6
de 20 à moins de 25 km	0,0	97,5	2,5	1,6	0,9
de 25 à moins de 30 km	0,0	87,6	12,4	8,0	4,4
de 30 à moins de 35 km	0,0	94,9	5,1	3,5	1,6
de 35 à moins de 40 km	0,0	95,3	4,7	3,1	1,6
de 40 à moins de 45 km	0,0	91,9	8,1	5,3	2,7
de 45 à moins de 50 km	0,0	85,1	14,9	10,0	4,9
de 50 à moins de 100 km	0,0	85,5	14,5	9,6	4,9
de 100 à moins de 300 km	0,0	61,7	38,3	25,4	12,9
Ensemble	0,0	80,9	19,1	12,7	6,4

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu



PARTIE 3 : PÉRIURBANISATION ET ENVIRONNEMENT

Caractéristiques du parc automobile particulier du SCoT et de France de province

	Type de carburant (en %)			Date de mise en circulation (en %)			Type de cylindrée (en %)	
	Diesel	Essence	Autre	Avant 2000	Entre 2000 et 2005	Entre 2005 et 2007	Petite	Grosse
Reims	45,0	52,0	3,0	49,0	37,0	14,0	77,0	23,0
Autres communes de l'unité urbaine	45,5	52,5	2,0	41,9	42,1	16,0	76,3	23,7
Moins de 15 mn	49,0	48,9	2,1	38,5	45,2	16,3	75,9	24,1
De 15 à 20 mn	51,2	46,8	1,9	38,2	46,4	15,4	77,3	22,7
De 20 à 25 mn	54,3	43,9	1,9	38,0	47,4	14,5	79,2	20,8
Plus de 25 mn	56,4	41,7	1,8	41,3	46,3	12,3	80,1	19,9
SCoT rémois	47,4	50,0	2,6	45,0	40,5	14,5	77,3	22,7
France de province	49,4	48,0	2,6	50,7	38,3	11,1	78,8	21,2

Note : l'éloignement moyen domicile-travail ou études correspond à la distance moyenne qui sépare le lieu de résidence et le lieu de travail ou d'études.

Note : autres communes de l'unité urbaine : couronne périurbaine ; moins de 15 mn : 1^e couronne périurbaine ; de 15 à moins de 20 mn : 2^e couronne périurbaine ; de 20 à moins de 25 mn : 3^e couronne périurbaine ; 25 mn ou plus : 4^e couronne périurbaine.

Sources : Insee, recensement 2007 - SOeS - Certu



Ménage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Mode de cohabitation

Le classement par **mode de cohabitation** s'appuie sur les définitions suivantes :

- *une personne vivant seule*, une personne adulte occupant une résidence principale ;
- *un couple*, au sens du recensement de la population, est composé de deux personnes de sexe différent qui cohabitent dans la même résidence principale. Les couples sont des couples de fait, les conjoints pouvant être mariés ou non ;
- *un enfant d'une famille* désigne toute personne légalement célibataire, sans enfant ni conjoint au domicile, vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s). Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille ;
- *un parent d'une famille monoparentale* est un parent résidant sans conjoint avec son ou ses enfant(s) célibataire(s) (n'ayant pas d'enfant).

Statut d'occupation

Le **statut d'occupation** définit les situations juridiques des ménages concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue quatre statuts principaux :

- le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
- le statut de locataire, sous-locataire s'applique aux ménages acquittant un loyer quel que soit le type de logement qu'ils occupent ;
- le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer.
- le statut de fermier-métayer s'applique aux agriculteurs dont le logement fait partie du bail à ferme ou du contrat de métayage.

Famille

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
 - soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).
- Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Famille monoparentale

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

Cette version (PCS-2003) est en vigueur depuis le 1er janvier 2003. Les 1^{er} et 2^e niveaux sont restés inchangés par rapport à la version en vigueur de 1982 à 2003.

La rénovation de 2003 a donc porté uniquement sur le troisième niveau qui comprenait 455 postes dans la version 1982. Elle a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en éclater d'autres afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles.

Il existe une version de la nomenclature des professions plus détaillée à l'usage des entreprises, dite PCS-ESE-2003.

Les nomenclatures utilisées dans ce rapport seront les **groupes socioprofessionnels des personnes actives ayant un emploi** (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers).

Indicateur de concentration d'emploi

C'est le rapport entre le nombre d'emplois présents sur le territoire et le nombre de résidents ayant un emploi. Quand le nombre d'emplois est inférieur au nombre de résidents ayant un emploi, le territoire est qualifié de résidentiel.

Revenus fiscaux des ménages

Les revenus fiscaux des ménages sont établis à partir des fichiers exhaustifs des déclarations de revenus des personnes physiques et de la taxe d'habitation fournis à l'Insee par la Direction Générale des Impôts.

Les "ménages fiscaux" sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement (résidence principale) dans le fichier de la taxe d'habitation.



MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

La mise à disposition des données concerne la France métropolitaine, le département de la Réunion (depuis les revenus 2007) et la Martinique (depuis les revenus 2008).

Unité de consommation (UC)

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités. L'échelle actuellement utilisée retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le 1^{er} adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La médiane

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus, la médiane est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des revenus. C'est de manière équivalente le revenu au-dessus duquel se situent 50 % des personnes. De nombreuses grandeurs économiques sont limitées vers le bas et non vers le haut. Par exemple, le revenu est limité par le bas par le SMIC alors que certains revenus peuvent être très élevés. La moyenne est tirée vers le haut par les revenus élevés, même s'ils sont peu nombreux, et elle est pour cette raison généralement supérieure à la médiane. Par ailleurs, l'incertitude qui affecte les valeurs extrêmes, en particulier les valeurs élevées, se reporte sur la moyenne mais n'affecte pas la médiane. Celle-ci est de ce point de vue un indicateur plus fiable

Rapports interdéciles

Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports interdéciles :

- le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution ;
- le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane ;
- le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution.

Niveau de diplôme (recensement de la population)

Les résultats du recensement de la population font référence au **diplôme de niveau le plus élevé** que les individus ont déclaré posséder. Les catégories de diplôme utilisées sont les suivantes :

- aucun diplôme ;
- pas de scolarité ;
- scolarité jusqu'à l'école primaire ou au collège ;
- scolarité au-delà du collège ;
- certificat d'études primaires (CEP) ;
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges ;
- CAP, BEP ;
- CAP, brevet de compagnon ;
- BEP ;
- baccalauréat, brevet professionnel ;
- baccalauréat général, brevet supérieur ;
- baccalauréat technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, brevet d'enseignement agricole (BEA), brevet d'enseignement commercial (BEC), brevet d'enseignement industriel (BEI), brevet d'enseignement hôtelier (BEH), capacité en droit ;
- diplôme de 1^{er} cycle universitaire, brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplôme des professions sociales ou de la santé, diplôme d'infirmier(ère) ;
- diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, diplôme d'une grande école, doctorat...

Logement commencé

Un **logement commencé** est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels). Une « fouille en rigole » est un creusement du sol pour permettre la construction à l'emplacement des « semelles » (ces dernières sont les parties basses).

Équipements

Selon leur nature, les équipements et services peuvent être répartis en trois gammes :

- la **gamme de proximité** : services utilisés quotidiennement (boulangerie, alimentation générale, tabac, médecin généraliste, pharmacie, ...) ;
- la **gamme intermédiaire** : équipements et services qui ne sont ni quotidiens ni rares (école de conduite, soin de beauté, supermarché, ...) ;
- la **gamme supérieure** : équipements plus rares, qui nécessitent un potentiel de chalandise de grande ampleur, tels les hypermarchés, les cinémas, les hôpitaux, ... ;

Cette étude s'intéresse à l'accessibilité de la population aux équipements et services, et à la mesure du temps « minimum » d'accès à l'ensemble de la gamme d'équipements, sans se soucier de la localisation des équipements réellement fréquentés.



Le **temps d'accès à l'ensemble des équipements** de la gamme supérieure correspond à une moyenne des temps d'accès pour chacun des équipements de la gamme supérieure. Le temps d'accès d'une personne à un équipement correspond au temps de déplacement entre la commune de résidence de la personne et la commune équipée la plus proche. Pour un actif (approche domicile-travail), le temps d'accès correspond au temps nécessaire pour parcourir le plus petit détour, par rapport au trajet domicile-travail, pour accéder à l'équipement. C'est cette approche qui est utilisée dans ce rapport.

Migration

Une **migration** est un déplacement conduisant à un changement de résidence durable.

Un **migrant** est une personne ayant changé de résidence au moins une fois au cours de la période de référence. Ne sont comptabilisés que les migrants de France métropolitaine. Le recensement de la population permet d'observer des migrants et non des migrations. En effet, les individus peuvent avoir changé de résidence plusieurs fois au cours de la période. Ces migrations multiples ne sont pas observées.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période de référence. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Le **taux de migration nette** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire métropolitain. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone

Est considéré comme migrant :

- jusqu'en 1999 : une personne résidant au moment de la collecte du recensement dans une commune différente de celle où elle vivait au recensement précédent
- depuis 2006 : une personne résidant au moment de la collecte du au recensement dans une commune différente de celle où elle résidait 5 ans auparavant

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure pour le recensement 2006, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Les flux d'entrée-sortie ne sont pas comparables car les périodes observées sont différentes selon les différents recensements et les flux ne sont pas proportionnels à la durée de la période observée. Les migrations intermédiaires (les personnes ayant déménagé deux fois au moins entre 2003 et 2008) échappent à la méthode du recensement de la population.

Par contre, **les soldes migratoires sont proportionnels à la durée de la période d'observation**. Pour comparer les soldes migratoires entre eux, il suffit de les diviser par la durée de la période observée (8 pour la période 1982-1990, 9 pour la période 1990-1999 et 5 pour la période 2001-2006).

Du fait de la largeur de la fenêtre d'observation (5 ans lors du recensement 2006), les **caractéristiques des migrants** au recensement ne correspondent pas toujours aux caractéristiques au moment de la migration. Ainsi les catégories sociales observées sont celles à la date de recensement et non à la date de la migration. Quant aux tranches d'âges, les migrations des 24-38 ans correspondent à des populations ayant pu migrer entre 19 et 38 ans.

Changement de concept concernant les étudiants

Au recensement de la population de 1999, les **étudiants majeurs** étaient recensés au lieu de domicile de leurs parents. Depuis 2006, ils sont recensés dans la commune où ils font leurs études, dans le cas où ils possèdent un logement ou vivent en communauté. Ce changement de concept a localement fictivement augmenté le nombre d'étudiants dans les sites universitaires et donc le nombre d'étudiants venant s'installer dans les départements où se trouvent des sites universitaires.

Distances et temps de trajet

Les distances et temps de trajet ne sont pas des distances ou des temps de trajet déclarés. Ils sont calculés, grâce au distancier Odomatrix de l'Inra, « en équivalent route », quel que soit le mode de transport utilisé, compte tenu de la commune de résidence et de la commune du lieu de travail déclarées.

Odomatrix intègre une base de données routières codifiée, constituée à partir de couches d'informations géographiques décrivant le réseau routier et l'environnement géographique. La base contient pour chaque tronçon routier, les identifiants des sommets (nœuds routiers), la longueur des tronçons et la vitesse de circulation en tenant compte de l'environnement géographique et des effets de la sinuosité. Les conditions de circulation liées à la congestion du réseau sont partiellement prises en compte.

Le distancier Inra donne des distances à 0 pour les trajets infra-communaux. Pour ces trajets nous avons utilisé les distances infra-communales disponibles dans un autre distancier fourni par le pôle DADS (en kms seulement puis calculés en minutes heures pleines et heures creuses).



Navetteur

Un **navetteur** est un actif ou étudiant qui réalise quotidiennement des déplacements pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études.

Gaz à effet de serre

Les **gaz à effet de serre** (GES) sont les composants gazeux de l'atmosphère, naturels ou résultants de l'activité de l'homme. Leur accumulation provoque l'effet de serre qui peut conduire au réchauffement de la planète. Le CO₂ est le principal de ces gaz et les émissions d'autres gaz sont généralement exprimées en équivalent CO₂ (**tonne équivalent CO₂ : teq CO₂**) selon leur « pouvoir de réchauffement ».

Méthodologie sur le calcul des émissions de CO₂

La **méthode d'estimation des émissions de CO₂** est différente selon le mode de transport. Pour la voiture, on applique les formules de COPERT4 qui prennent en compte la classe de véhicule (année, énergie, cylindrée), la vitesse et la distance. Les distances entre communes sont calculées à partir du distancier Loxane qui propose le trajet le plus rapide par la route, et qui le décompose en tronçons avec pour chacun une estimation de la vitesse moyenne pratiquée.

Ces formules sont complétées par une estimation des émissions à froid élaborée par l'Inrets et qui prennent en compte la température (moyenne annuelle communale), la vitesse moyenne et la distance.

Pour les modes de transports collectifs, on applique des coefficients globaux d'émissions estimés par l'ADEME à partir de la méthodologie Bilan Carbone®.